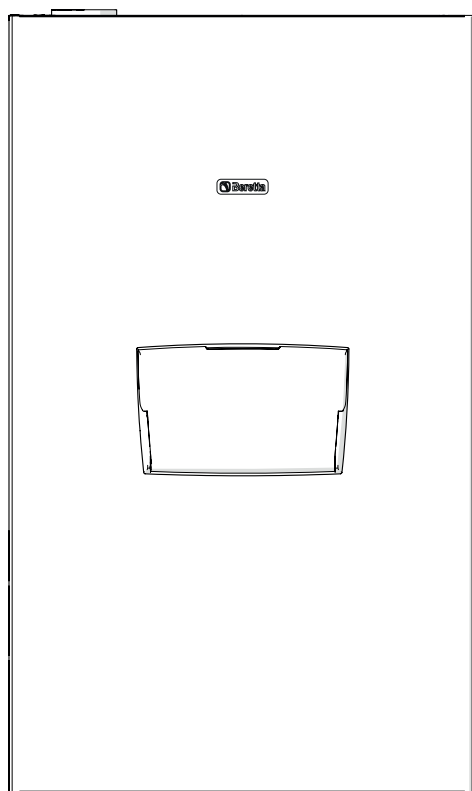


POWER MAX

Condensation | Module thermique



FR Notice installateur et utilisateur

GAMME

MODÈLE	CODE
POWER MAX 50 P DEP	20128429
POWER MAX 50 P	20128430
POWER MAX 65 P	20128431
POWER MAX 80 P	20128432
POWER MAX 100	20128433
POWER MAX 110	20128434
POWER MAX 130	20128435
POWER MAX 150	20128436

ACCESSOIRES

Pour la liste complète des accessoires et les informations relatives à leur couplage, consulter le Catalogue.

Cher Technicien,
Nous vous félicitons d'avoir proposé un module thermique **Beretta** capable d'assurer un maximum de bien-être pendant longtemps et de garantir une haute fiabilité, efficacité, qualité et sécurité. Certains de ne rien avoir à ajouter ni à vos compétences ni à vos capacités techniques, nous avons quand même souhaité rédiger la présente notice afin de fournir certaines informations que nous jugeons nécessaires pour une installation correcte et plus facile de la chaudière.

Cordialement
Beretta

CONFORMITÉ

Les modules thermiques **POWER MAX** sont conformes à :

- Règlement (UE) 2016/426
- Directive Rendements 92/42/CEE et Annexe E du D.P.R. n° 412 du 26 août 1993 (****)
- Directive Compatibilité Électromagnétique 2014/30/UE
- Directive Basse Tension 2014/35/UE
- Directive « Écoconception de produits liés à l'énergie » 2009/125/CE
- Règlement (UE) 2017/1369 Étiquetage énergétique
- Règlement délégué (UE) n° 811/2013
- Règlement délégué (UE) n° 813/2013
- Norme chaudières pour chauffage à gaz - Exigences générales et essais EN 15502-1
- Norme spécifique pour les appareils de type C et appareils de type B2, B3 et B5 de débit calorifique nominale supérieure à 1000 kW EN 15502-2/1
- SSIGA directives sur le gaz G1
- AICAA Règles de prévention des incendies
- CFST directive G.P.L., partie 2
- DIFFÉRENTES réglementations cantonales et municipales en matière de qualité de l'air sur les économies d'énergie.



Le produit en fin de vie ne doit pas être traité comme un déchet solide urbain, mais il doit être remis à un centre de collecte et de tri sélectif.

SOMMAIRE

1	GÉNÉRALITÉS	4	3	MISE EN SERVICE ET ENTRETIEN	41
1.1	Avertissements généraux	4	3.1	Préparation à la première mise en service	41
1.2	Règles fondamentales de sécurité	4	3.2	Première mise en service	41
1.3	Description de l'appareil	5	3.2.1	Allumage et arrêt du dispositif	41
1.4	Dispositifs de sécurité	5	3.2.2	Accès par mot de passe	41
1.5	Identification	6	3.2.3	Réglage des paramètres de chauffage	42
1.6	Structure	7	3.2.4	Réglage des paramètres du circuit sanitaire	44
1.7	Données techniques	10	3.3	Contrôles pendant et après la première mise en service	46
1.8	Circulateurs	12	3.4	Liste des erreurs	47
1.9	Circuit hydraulique	13	3.4.1	Erreurs permanentes	47
1.10	Positionnement des sondes de température	13	3.4.2	Erreurs temporaires	48
1.11	Tableau de commande	14	3.4.3	Avertissements	48
2	INSTALLATION	15	3.5	Transformation d'un type de gaz à un autre	49
2.1	Réception du produit	15	3.6	Réglages	51
2.1.1	Positionnement des étiquettes	15	3.7	Arrêt temporaire ou pour de courtes périodes	52
2.2	Dimensions et poids	15	3.8	Arrêt pour de longues périodes	52
2.3	Local d'installation	16	3.9	Remplacement du tableau d'affichage	52
2.3.1	Zones de dégagement conseillées	16	3.10	Remplacement de la carte de contrôle	53
2.4	Montage sur des installations anciennes ou à moderniser	16	3.11	Entretien	53
2.5	Manutention et retrait de l'emballage	17	3.12	Nettoyage et démontage des composants internes	54
2.6	Montage du module thermique	17	3.12.1	Nettoyage des siphons de drainage des condensats	58
2.7	Raccordements hydrauliques	19	3.13	Guide de dépannage	59
2.8	Installations hydrauliques de principe	20	4	RESPONSABLE DE L'INSTALLATION	60
2.9	Connexions de gaz	23	4.1	Mise en service	60
2.10	Évacuation des produits de la combustion	23	4.2	Arrêt temporaire ou pour de courtes périodes	61
2.10.1	Pré-équipement pour l'évacuation des condensats	26	4.3	Arrêt pour de longues périodes	61
2.11	Neutralisation des condensats	26	4.4	Nettoyage	61
2.11.1	Caractéristiques qualitatives de l'eau	26	4.5	Entretien	61
2.12	Chargement et déchargement installations	27	4.6	Informations utiles	62
2.12.1	Remplissage	27	5	RECYCLAGE ET ÉLIMINATION	63
2.12.2	Vidange	28			
2.13	Schéma électrique	29			
2.14	Branchements électriques	31			
2.14.1	Navigation du menu UTILISATEUR	34			
2.15	Navigation du menu INSTALLATEUR/FABRICANT	36			

Ces symboles sont utilisés dans certaines parties de cette notice :













ATTENTION = actions nécessitant des précautions particulières et une préparation adéquate.





INTERDICTION = actions NE DEVANT EN AUCUN CAS être accomplies.

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Avertissements généraux















-  Après avoir retiré l'emballage, vérifier que la fourniture est en bon état et complète et, en cas d'absence de conformité, contacter l'Agence **Beretta** qui a vendu l'appareil.
-  L'installation du produit doit être effectuée par une entreprise agréée. Ladite entreprise devra délivrer au propriétaire une déclaration de conformité attestant que l'installation a été réalisée selon les règles de l'art, c'est-à-dire conformément aux normes nationales et locales en vigueur et aux indications données par **Beretta** dans la notice accompagnant l'appareil.
-  Le produit ne doit être destiné qu'à l'utilisation prévue par **Beretta**, pour laquelle il a été spécialement réalisé. **Beretta** décline toute responsabilité contractuelle et extracontractuelle en cas de dommages causés à des personnes, des animaux ou des biens et dus à des erreurs d'installation, de réglage ou d'entretien, ou encore à une utilisation anormale.
-  En cas de fuite d'eau, débrancher le module thermique du réseau d'alimentation électrique, fermer l'alimentation en eau et en avertir immédiatement le Centre d'Assistance Technique **Beretta** ou un personnel qualifié et professionnel.
-  Vérifier périodiquement que la pression de service de l'installation hydraulique est supérieure à 1 bar et inférieure à la limite maximale prévue pour l'appareil. Dans le cas contraire, contacter le Centre d'Assistance Technique **Beretta** ou des professionnels qualifiés.
-  La non-utilisation de la module thermique au cours d'une période prolongée impose la réalisation des opérations qui suivent :
 - Mettre l'interrupteur principal de l'appareil sur « OFF »
 - Placer l'interrupteur général de l'installation sur "éteint"
 - Fermer les robinets du combustible et de l'eau de l'installation de chauffage
 - Vidanger l'installation thermique s'il y a un risque de gel.
-  L'entretien de la module thermique doit être effectué au moins une fois par an.
-  Ce manuel fait partie intégrante de l'appareil et il doit donc être conservé avec soin. Il doit TOUJOURS accompagner le module thermique, même en cas de cession à un autre propriétaire ou de transfert à une autre installation. En cas de dommage ou de perte, demander une autre copie au Centre d'Assistance Technique **Beretta** le plus proche.
-  Ce manuel doit être lu attentivement afin de faciliter une installation, une utilisation et un entretien appropriés et sûrs de l'appareil. Le propriétaire doit être correctement informé et formé sur l'utilisation de l'appareil. Veiller à bien connaître toutes les informations nécessaires pour le fonctionnement en toute sécurité du système.
-  Le module thermique, avant d'être raccordé au système hydraulique et au réseau de gaz et d'être mis sous tension, peut être exposé à des températures comprises entre 4 °C et 40 °C. Une fois que celui-ci est en mesure d'activer les fonctions antigel, il peut être exposé à des températures comprises entre -20 °C et 40 °C

 Vérifier régulièrement que l'écoulement de la condensation a lieu normalement et ne présente aucune obturation.

 Veuillez nettoyer une fois par an l'intérieur de l'échangeur en démontant la soufflante et le brûleur et en aspirant les éventuels résidus solides de la combustion. Cette opération doit être effectuée uniquement par le personnel du Centre d'Assistance Technique.

1.2 Règles fondamentales de sécurité

Ne pas oublier que l'emploi d'appareils qui utilisent des combustibles, de l'énergie électrique et de l'eau, implique le respect de certaines règles fondamentales de sécurité, telles celles qui suivent :

-  Il est interdit de laisser des enfants ou des personnes inaptes non assistées utiliser l'appareil.
-  Il est interdit d'actionner des dispositifs ou des appareils électriques tels qu'interrupteurs, électroménagers, etc. si on sent une odeur de combustible ou d'imbrûlés. Dans ce cas :
 - Aérer le local en ouvrant portes et fenêtres
 - Fermer le dispositif d'arrêt du combustible
 - Faire intervenir sans retard le Centre d'Assistance Technique **Beretta** ou des professionnels qualifiés.
-  Il est interdit de toucher la chaudière si on est pieds nus ou avec des parties du corps mouillées ou humides.
-  Toute intervention technique ou de nettoyage est interdite avant d'avoir débranché l'appareil du réseau d'alimentation électrique en plaçant l'interrupteur général de l'installation sur « éteint » et l'interrupteur principal de l'appareil sur « OFF ».
-  Il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité ou de régulation sans l'autorisation du fabricant.
-  Il est interdit de boucher l'évacuation des condensats.
-  Ne pas tirer, détacher ou tordre les câbles électriques qui sortent de l'appareil, même si ce dernier est débranché du réseau d'alimentation électrique.
-  Il est interdit de boucher les ouvertures d'aération du local d'installation ou d'en réduire les dimensions. Elles sont indispensables pour une bonne combustion.
-  Il est interdit d'exposer l'appareil aux intempéries (sans utiliser l'accessoire spécifique). L'appareil a été conçu pour fonctionner à l'intérieur.
-  Il est interdit d'éteindre l'appareil si la température extérieure peut descendre en dessous de ZÉRO (risque de gel).
-  Il est interdit de laisser des récipients et des substances inflammables dans le local où l'appareil est installé.
-  Le matériel d'emballage peut être très dangereux. Ne pas le laisser à la portée des enfants et ne pas le jeter n'importe où. Il doit être éliminé conformément à la législation en vigueur.
-  Il est interdit d'activer le module thermique sans eau.
-  Il est interdit aux personnes n'ayant pas la qualification et la compétence spécifique de déposer le capot du module thermique.

1.3 Description de l'appareil

POWER MAX est un module thermique à condensation, prémélangé, constitué d'un élément thermique modulant.

Il est disponible en différents modèles, de 34,9kW à 131kW.

La gestion optimale de la combustion permet des rendements élevés (jusqu'à dépasser 109 %, valeur calculée sur le PCI, en régime de condensation) et de faibles émissions polluantes (Classe 6 selon EN 15502).

Le module thermique est conçu avec un fonctionnement en chambre ouverte, mais peut être converti en une chambre étanche à l'aide de l'accessoire spécifique.

L'appareil en configuration standard est destiné à être installé à l'intérieur, assurant un indice de protection IPX4D.



Les appareils **POWER MAX** peuvent être connectés en cascade jusqu'à une puissance maximale de 1,12 MW.

Les caractéristiques techniques principales de l'appareil sont les suivantes :

- Brûleur à prémélange avec un rapport air-gaz constant;
- échangeur de type hélicoïdal, serpentín avec tuyau lisse inoxydable (serpentín unique pour les modèles POWER MAX 50 P DEP - POWER MAX 50 P, double serpentín pour les modèles POWER MAX 65 P ÷ POWER MAX 150), pour garantir une bonne résistance à la corrosion et la possibilité de fonctionnement avec des hauts Δt (jusqu'à 40°C), tout en réduisant les temps de la mise en régime;
- Puissance de 34,9 kW à 131 kW;
- Température maximale de sortie des fumées 100 °C;
- Gestion et commande par microprocesseur avec autodiagnostic affiché sur un écran et enregistrement des erreurs principales;
- Fonction antigel;
- prédisposition pour thermostat d'ambiance/requête de chaleur dans les zones à haute ou basse température;
- Possibilité de gérer un circuit de chauffage et un circuit de production d'eau chaude sanitaire avec stockage;
- Circulateur à haut rendement et hauteur manométrique résiduelle élevée (pour les modèles jusqu'à 68kW ; pour les autres modèles, le circulateur est disponible en accessoire sur demande);
- Fonction de contrôle climatique (uniquement disponible avec l'utilisation de l'accessoire de sonde extérieure).

1.4 Dispositifs de sécurité

Toutes les fonctions de l'appareil sont contrôlées électroniquement par une carte approuvée pour effectuer des fonctions de sécurité avec la technologie à double processeur.

Chaque anomalie entraîne l'arrêt de l'appareil et la fermeture automatique de la vanne de gaz.

Sur le circuit d'eau, les éléments suivants sont installés ::

- **Thermostat de sécurité.**
- **Débitmètre** capable de vérifier en permanence le débit du circuit primaire et d'arrêter l'appareil en cas de débit insuffisant.
- **Sondes de température** sur le refoulement et sur le retour qui mesurent en continu la différence de température (Δt) entre le fluide d'entrée et de sortie et permettent au contrôle d'intervenir.
- **Pressostat seuil min..**

Sur le circuit de combustion, les éléments suivants sont installés ::

- **Électrovanne de gaz** de classe B+C, avec une compensation pneumatique du débit de gaz en fonction du débit d'air d'aspiration.
- **Électrode d'allumage/détection.**
- **Sonde de température des fumées.**



L'activation des dispositifs de sécurité indique un dysfonctionnement du module thermique potentiellement dangereux. Il faut donc contacter immédiatement le Centre d'Assistance Technique. Il est possible, après un court délai, d'essayer de redémarrer l'appareil (voir paragraphe « Première mise en service »).



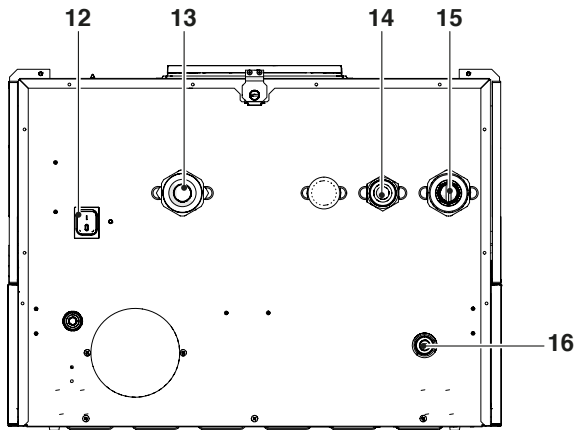
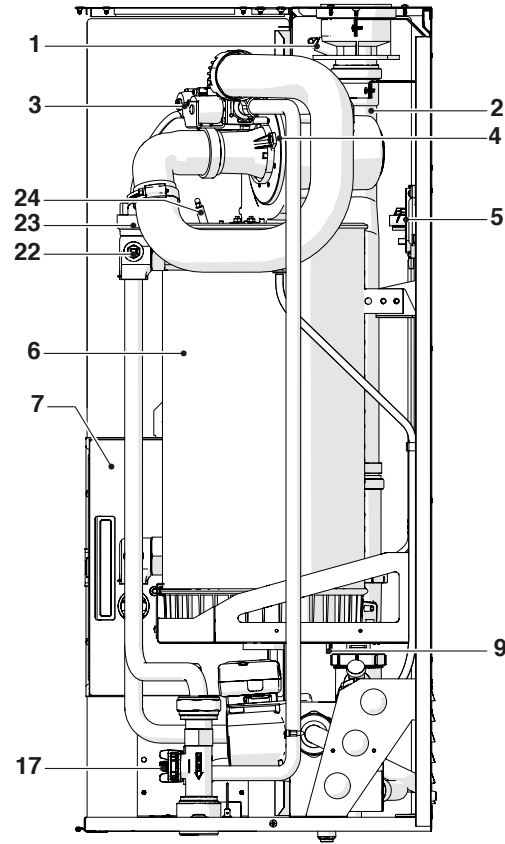
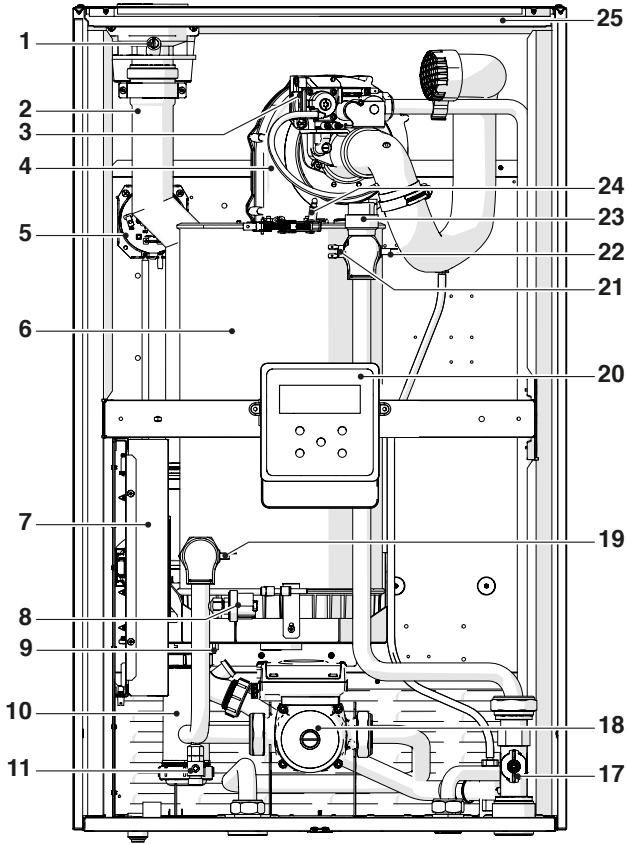
Le remplacement des dispositifs de sécurité doit être effectué par le Centre d'Assistance Technique, en utilisant uniquement des composants d'origine. Se référer au catalogue de pièces de rechange fourni avec l'appareil. Après la réparation, vérifier le bon fonctionnement de l'appareil.



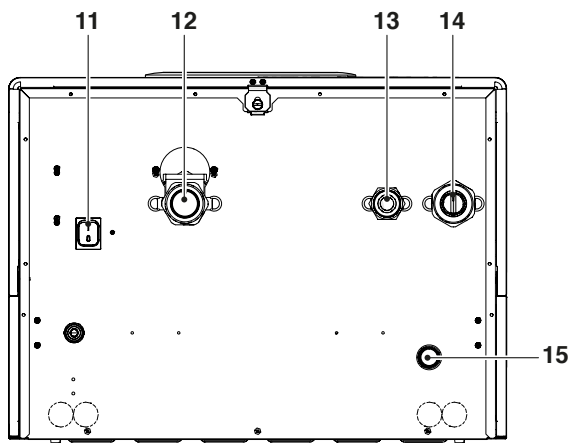
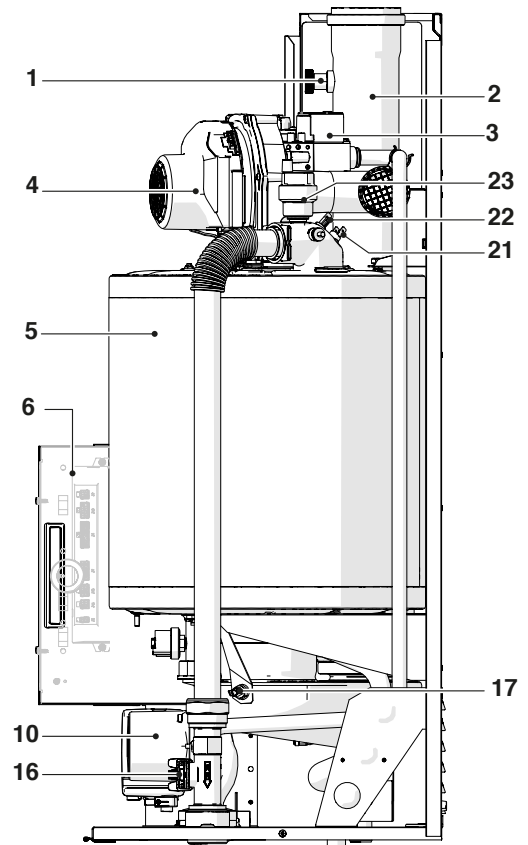
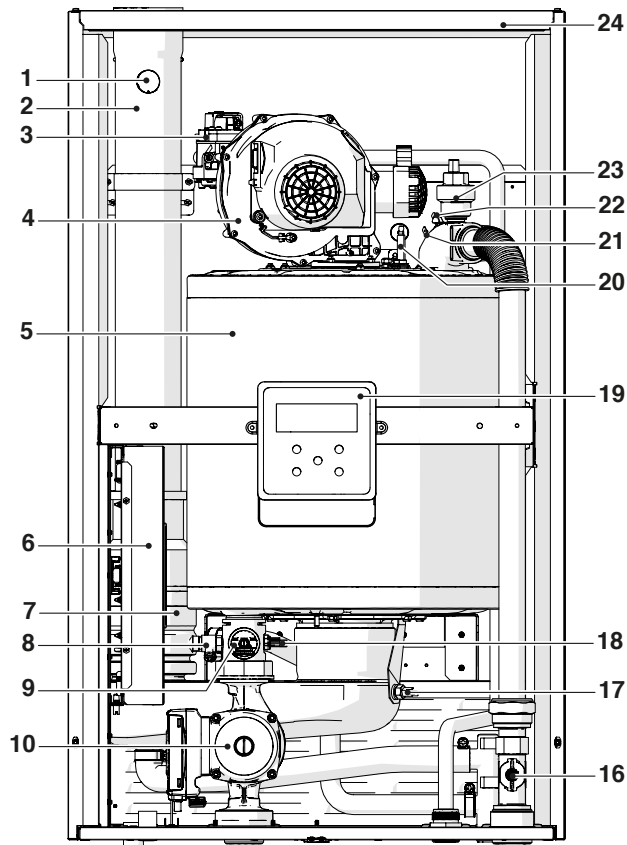
L'appareil ne doit pas être mis en service, même temporairement, si les dispositifs de sécurité sont défectueux ou ont été altérés.

1.6 Structure

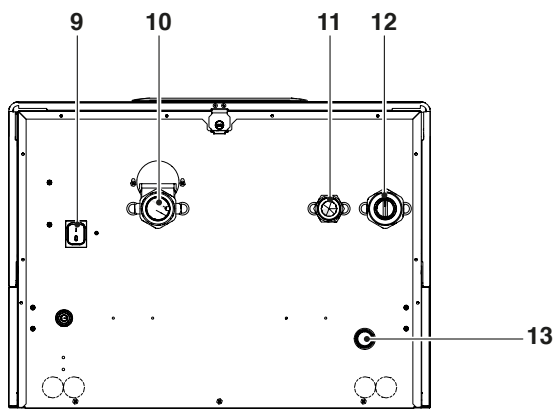
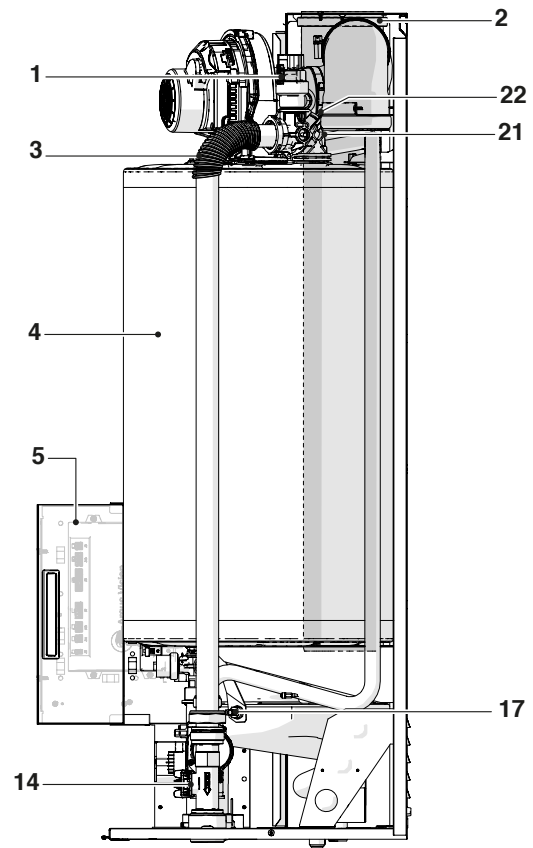
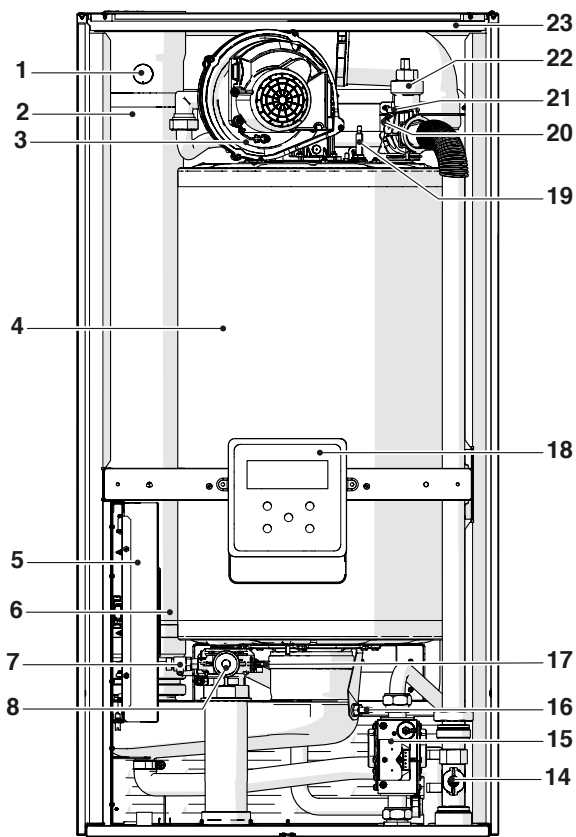
POWER MAX 50 P DEP - 50 P



- 1 Prise d'analyse des fumées
- 2 Raccord d'évacuation des fumées
- 3 Vanne gaz
- 4 Ventilateur
- 5 Pressostat de fumées
- 6 Chambre de combustion
- 7 Tableau électrique
- 8 Pressostat seuil minimum réglé à 0,7 bar
- 9 Sonde fumées
- 10 Siphon d'évacuation des condensats
- 11 Robinet de vidange
- 12 Interrupteur principal
- 13 Retour installation
- 14 Raccord gaz
- 15 Départ installation
- 16 Raccordement pour l'évacuation des condensats
- 17 Débitmètre
- 18 Circulateur
- 19 Sonde de retour
- 20 Tableau de commande
- 21 Thermostat de sécurité à réarmement manuel par réinitialisation de la carte
- 22 Sonde départ
- 23 Vanne de purge automatique
- 24 Électrode allumage/détection
- 25 Carrosserie



- 1 Prise d'analyse des fumées
- 2 Raccord d'évacuation des fumées
- 3 Vanne gaz
- 4 Ventilateur
- 5 Chambre de combustion
- 6 Tableau électrique
- 7 Clapet de non-retour des fumées
- 8 Robinet de vidange
- 9 Pressostat seuil minimum réglé à 0,7 bar
- 10 Circulateur
- 11 Interrupteur principal
- 12 Retour installation
- 13 Raccord gaz
- 14 Départ installation
- 15 Raccordement pour l'évacuation des condensats
- 16 Débitmètre
- 17 Sonde fumées
- 18 Sonde de retour
- 19 Tableau de commande
- 20 Électrode allumage/détection
- 21 Thermostat de sécurité à réarmement manuel par réinitialisation de la carte
- 22 Sonde départ
- 23 Vanne de purge automatique
- 24 Carrosserie



- 1 Prise d'analyse des fumées
- 2 Raccord d'évacuation des fumées
- 3 Ventilateur
- 4 Chambre de combustion
- 5 Tableau électrique
- 6 Clapet de non-retour des fumées
- 7 Robinet de vidange
- 8 Pressostat seuil minimum réglé à 0,7 bar
- 9 Interrupteur principal
- 10 Retour installation
- 11 Raccord gaz
- 12 Départ installation
- 13 Raccordement pour l'évacuation des condensats
- 14 Débitmètre
- 15 Vanne gaz
- 16 Sonde fumées
- 17 Sonde de retour
- 18 Tableau de commande
- 19 Électrode allumage/détection
- 20 Thermostat de sécurité à réarmement manuel par réinitialisation de la carte
- 21 Sonde départ
- 22 Vanne de purge automatique
- 23 Carrosserie

1.7 Données techniques

Description	POWER MAX								U.M.		
	50 P DEP	50 P	65 P	80 P	100	110	130	150			
Type d'appareil	Chauffage par condensation B23; B53; B53P; C13*; C33*; C53*; C63*										
Combustible - Catégorie d'appareil	IT-GB-GR-IE-PT-SI: G20=20mbar G30/G31=28-30/37mbar; I12H3+ SK: G20=20mbar G30=28-30mbar G31=37mbar; I12H3+ ES: G20=18mbar G30=28-30mbar G31=37mbar; I12H3+ BE: G20/25=20/25mbar; I2E(S) BE: G30/G31=28-30 /37mbar G31=28-30/37mbar; I3+ MT-CY-IS: G30=30mbar; I3B/P FR: G20/G25= 20/25mbar G30/G31=28-30/37mbar; I12E+3+ PL-RU: G20=20 mbar G30= 37 mbar (RU=37mbar); I12E3B/P LU: G20=20 mbar G31=37 mbar; I2E3P DE: G20/G25=20 mbar G30=50 mbar; I12ELL3B/P PL: G20=20mbar G30/G31=30mbar; I12ELwLs3P FR: G20/G25=20/25 mbar G30/G31=28-30/37mbar; I12ESi3+ FR: G20/G25= 20/25mbar G30=28-30mbar; I12ESi3B/P RO-IE-SI-BG-DK-SK-EE: G20=20mbar G30=30mbar; I12H3B/P SE-NO-LV-LT-FI-TR: G20=20mbar G30=30mbar; I12H3B/P HR: G20=20mbar G30/G31=30mbar; I12H3B/P HU: G20=25mbar G30=30mbar; I12H3B/P SK-CZ-LU-AT-CH: G20=20mbar G30=50mbar; I12H3B/P SI-SK: G20=20mbar G31=37mbar; I12H3P NL: G25=25mbar G30=30mbar; I12L3B/P										
Chambre de combustion	verticale										
Débit thermique au foyer nominal maximal relatif au PCS (PCI)		38,7 (34,9)	50P (45)	63 (57)	76 (68)	100 (90)	108 (97)	124 (112)	146 (131)	kW	
Débit thermique au foyer nominal minimal relatif au PCS (PCI)		10 (9)	10 (9)	15 (14)	15 (14)	21,6 (19,4)	21,6 (19,4)	24,9 (22,4)	29,2 (26,2)	kW	
Puissance thermique utile (nominale)		34,4	44,2	56	68	88	95	110	129	kW	
Puissance thermique nominale maxi (80-60°C)	P4	G20	34,4	44,2	55,7	67,0	88,3	95,3	109,8	129,0	kW
Puissance thermique nominale maxi (80-60°C)	P4	G20	34,4	44,2	55,7	67,0	88,3	95,3	109,8	129,0	kW
Puissance calorifique nominale maximale (60-40 °C)	-	G20	36,6	47,0	59,6	71,4	93,8	101,1	116,2	137,3	kW
Puissance calorifique 30 % avec retour de 30 °C	P1	G20	11,5	14,7	18,7	22,3	29,4	31,7	36,6	43,0	kW
Puissance thermique nominale mini (80-60°C)	-	G20	8,9	8,9	13,5	13,5	19,2	19,2	22,1	26	kW
Classe d'efficacité en chauffage		A	A	A	A	-	-	-	-		
Efficacité énergétique saisonnière du chauffage d'ambiance	ηs		94	94	94	94	94	94	94	94	%
Efficacité à débit calorifique nominal et régime de haute température PCS (PCI)	η4	utile Pn (60-80 °C)	88,5 (98,4)	88,4 (98,3)	88,4 (98,3)	88,2 (97,9)	88,3 (98,0)	88,2 (97,9)	88,6 (98,3)	88,2 (97,9)	%
Efficacité à 30 % du débit calorifique nominal et régime de basse température PCS (PCI)	η1	utile 30 % de Pn	98,4 (109,5)	98,2 (109,2)	98,2 (109,2)	98 (108,8)	98,1 (108,9)	98 (108,8)	98 (108,8)	98,1 (108,9)	%
Pertes dans la cheminée lorsque le brûleur fonctionne à Pn max. (80-60 °C)			2,3	2,3	2,3	2,3	2,5	2,6	2,5	2,6	%
Pertes dans la cheminée lorsque le brûleur fonctionne à 30 % Pn (50-30 °C)			0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,6	%
Pertes thermiques en mode veille	Pstby		45	57	72	87	115	124	143	168	W
			0,1							%	
Consommation énergétique annuelle	QHE		71	91	117	141	-	-	-	-	GJ
Niveau sonore (puissance sonore)	LWA	à la P max.	51	52	53	54	55	56	57	57	dB(A)
Émissions (**)	NOx (relativement au PCS)		42,0	43,9	34,2	36,4	38,1	38,7	39,3	46,1	mg/kWh
Émission au débit max./min. G20	CO2		9 - 9 (****)							%	
	CO		63/2,3	73/2,3	79/6,5	90/6,5	81/7,5	91,5/7,5	89/4,6	91,5/5,6	ppm
Débit thermique nominal maxi (PCI)	G25		34,9	45	53	65	85	93	107	127	kW
Débit thermique nominal mini (PCI)	G25		9	9	13	13	18,1	18,5	21,4	24,5	kW
Émissions au débit max./min. G25	CO2		9 - 9							%	
	CO		72/3,2	80/3,2	92/7	93,5/7	84/8	94/8	92/6	95/7	ppm

Description		POWER MAX								U.M.
		50 P DEP	50 P	65 P	80 P	100	110	130	150	
Émissions au débit max./min. G30	CO ₂	10,4-9,9		10,4-10,4						%
	CO	132/6	137/6	138/10	142/10	148/11	159/11	172/13	180/15	ppm
Émissions au débit max./min. G31	CO ₂	10,4-9,9		10,4-10,4						%
	CO	136/8	141/8	142/11	147/11	153/12	163/12	177/14	185/16	ppm
Consommation de gaz (min-max)	G20	0,95÷3,69	0,95÷4,76	1,43÷6,0	1,43÷7,24	2,06÷9,53	2,06÷10,29	2,37÷11,82	2,5÷13,91	mc/h
	G30	0,73÷2,82	0,73÷3,64	1,09÷4,58	1,09÷5,53	1,57÷7,28	1,57÷7,86	1,81÷9,02	1,91÷10,62	kg/h
	G31	0,71÷2,77	0,71÷3,57	1,07÷4,50	1,07÷5,43	1,54÷7,15	1,54÷7,72	1,78÷8,86	1,87÷10,43	kg/h
Température des fumées à P. max. et P. min. 80-60 °C		66,5/61	67,5/61	71/61	72/61	76/62	78/62	75/61	77/61	°C
Température des fumées à P. max. et P. min. 50-30 °C		44/32	45/32	45/33	46/33	47/35	49/35	45/33	48/35	°C
Débit massique fumées (***)		0,015	0,02	0,025	0,03	0,04	0,046	0,05	0,06	kg/s
Résistance côté eau (ΔT 20 °C)		-	-	-	-	160	210	350	510	mbar
Hauteur manométrique utile disponible (ΔT 20 °C)		420	250	490	390	-	-	-	-	mbar
Pression maximale de service		6								bars
Pression mini de fonctionnement		0,7								bars
Température maximum admise		100								°C
Température d'activation du thermostat de blocage		95								°C
Température de réglage (min./max.)		30 / 80 (****)								°C
Contenu d'eau du module thermique		5	5	15	15	17	17	23	25	l
Production max. de condensats à 100 % de la puissance nom. (50/30 °C)		5,4	7,0	8,9	10,1	13,6	15,0	17,5	19,8	l/h
Alimentation électrique		230-50								V-Hz
Indices de protection électrique		IPX4D								IP
Puissance électrique absorbée à pleine charge	Elmax	75	105	63	77	150	203	205	302	W
Puissance électrique absorbée à charge partielle	Elmin	31	34	30	30	36	31	44	45	W
Puissance électrique absorbée en mode stand-by	Psb	9	9	13	13	6	6	6	8	W

(*) Accessoire.

(**) Valeurs pondérées calculées selon EN 15502.

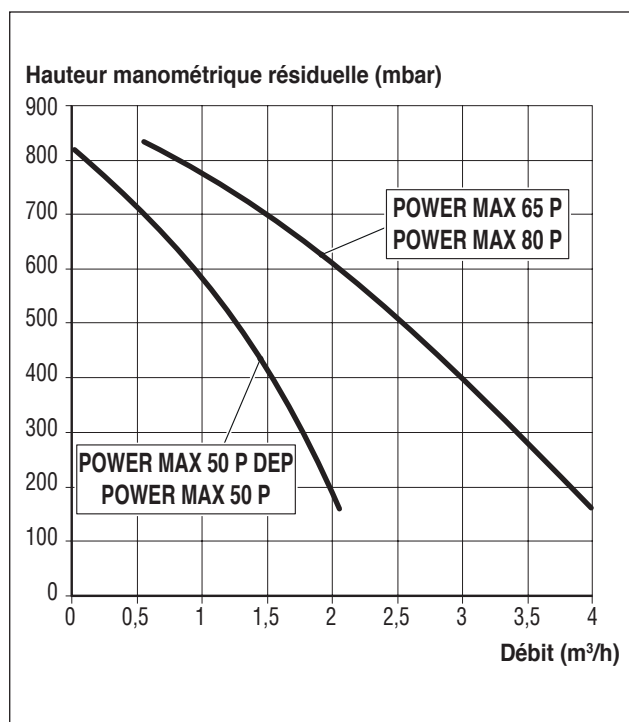
(***). Les valeurs se réfèrent à la pression atmosphérique au-dessus du niveau de la mer.

(****) Jusqu'à 85 °C, en combinaison avec l'accessoire d'échangeur à plaques.

(*****) Pour ajuster le modèle POWER MAX 110 dans les pays **Belgique et Suisse** reportez-vous au chapitre « Réglages ».

1.8 Circulateurs

Les modules thermiques POWER MAX 50 P DEP, POWER MAX 50 P, POWER MAX 65 P et POWER MAX 80 P sont équipés d'un circulateur.



⚠ Lors du premier démarrage et au moins chaque année, il est utile de contrôler la rotation de l'arbre des circulateurs dans la mesure où, surtout après de longues périodes d'inactivité, des dépôts et/ou des résidus sont susceptibles d'en entraver la rotation.

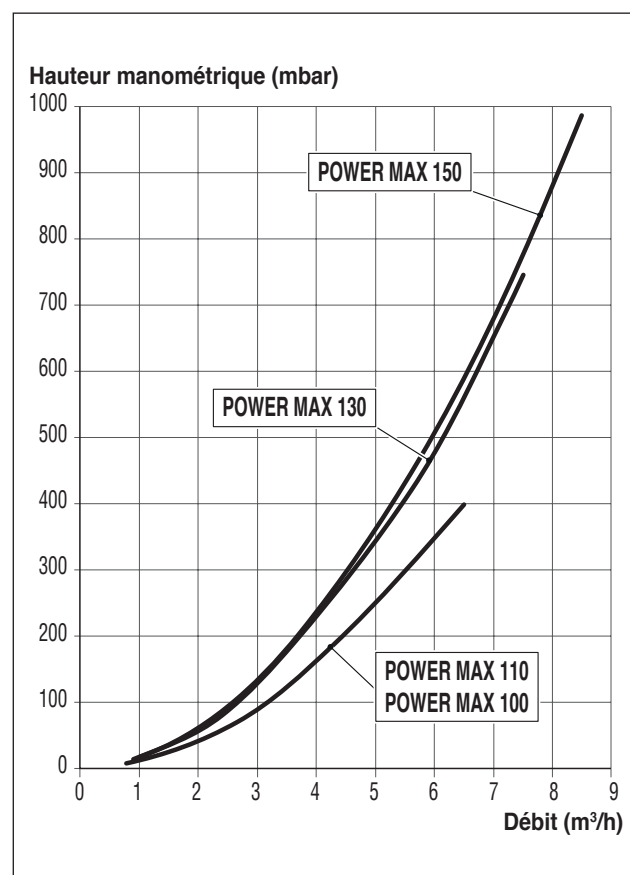
⚠ Avant de desserrer ou d'enlever le bouchon de fermeture du circulateur, protéger les dispositifs électriques se trouvant en dessous contre d'éventuelles fuites d'eau.

⊘ Il est interdit de faire fonctionner les circulateurs sans eau.

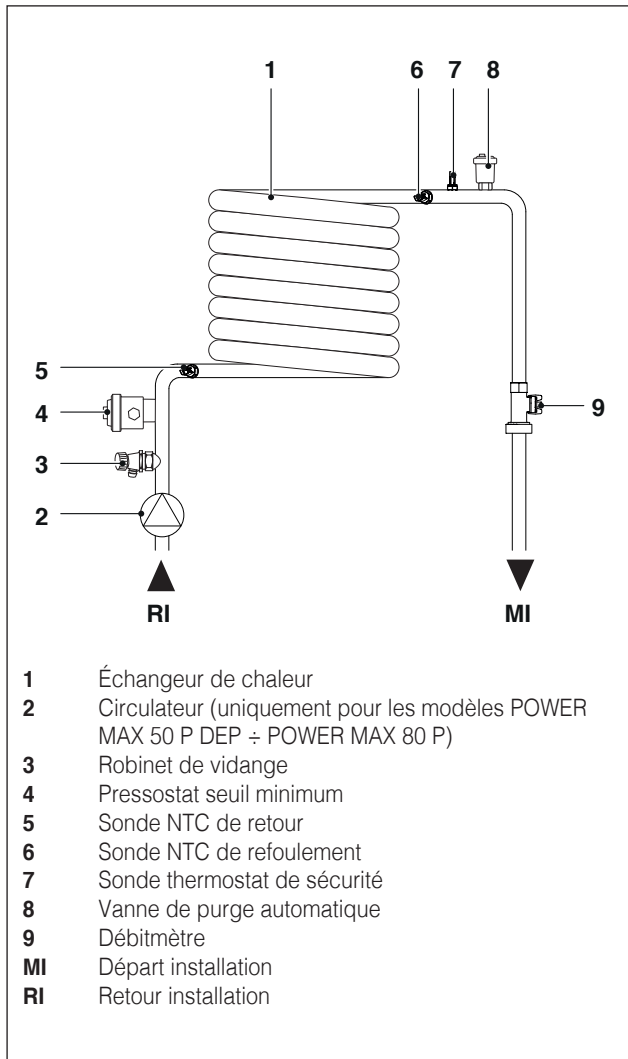
Les modules thermiques POWER MAX 100, POWER MAX 110, POWER MAX 130 et POWER MAX 150 n'ont pas de circulateur, qui doit être installé à l'intérieur ou à l'extérieur de l'appareil (voir accessoires).

Pour son dimensionnement, considérer les pertes de charge côté eau du module thermique, indiquées ci-dessous dans le graphique.

Pertes de chargement coté eau de la chaudière



1.9 Circuit hydraulique



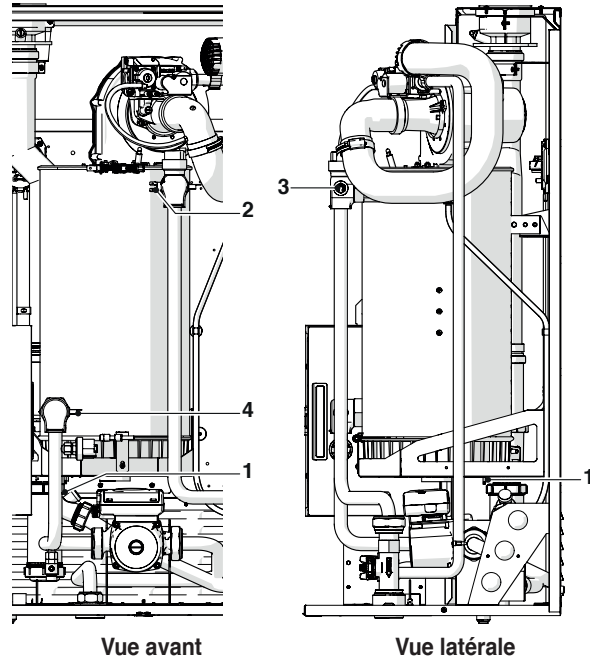
Valeurs de résistance des sondes NTC lorsque la température change.

Température °C Essai de tolérance ±10 %	Résistance Ω	Température °C Essai de tolérance ±10 %	Résistance Ω
-40	191908	45	4904
-35	146593	50	4151
-30	112877	55	3529
-25	87588	60	3012
-20	68471	65	2582
-15	53910	70	2221
-10	42739	75	1918
-5	34109	80	1663
0	27396	85	1446
5	22140	90	1262
10	17999	95	1105
15	14716	100	970
20	12099	105	855
25	10000	110	755
30	8308	115	669
35	6936	120	594
40	5819	125	529

1.10 Positionnement des sondes de température

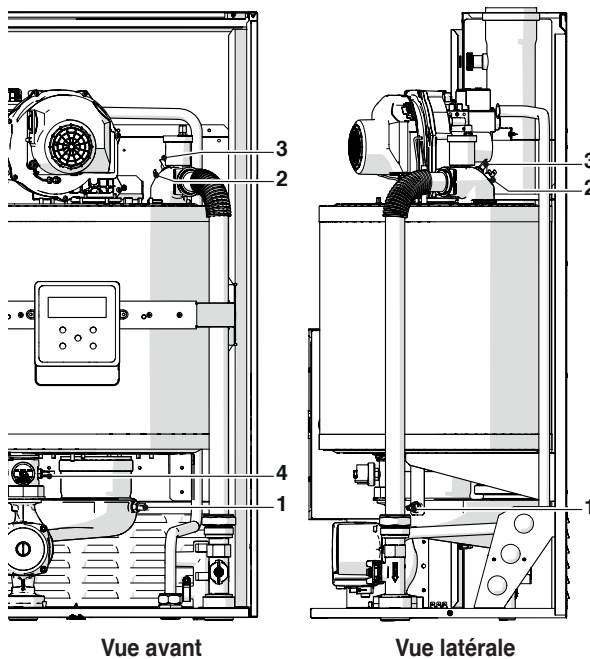
Sondes insérées dans les puits appropriés du module thermique (POWER MAX 50 P DEP - POWER MAX 50 P):

- 1 Sonde fumées
- 2 Thermostat de sécurité
- 3 Sonde de départ
- 4 Sonde de retour



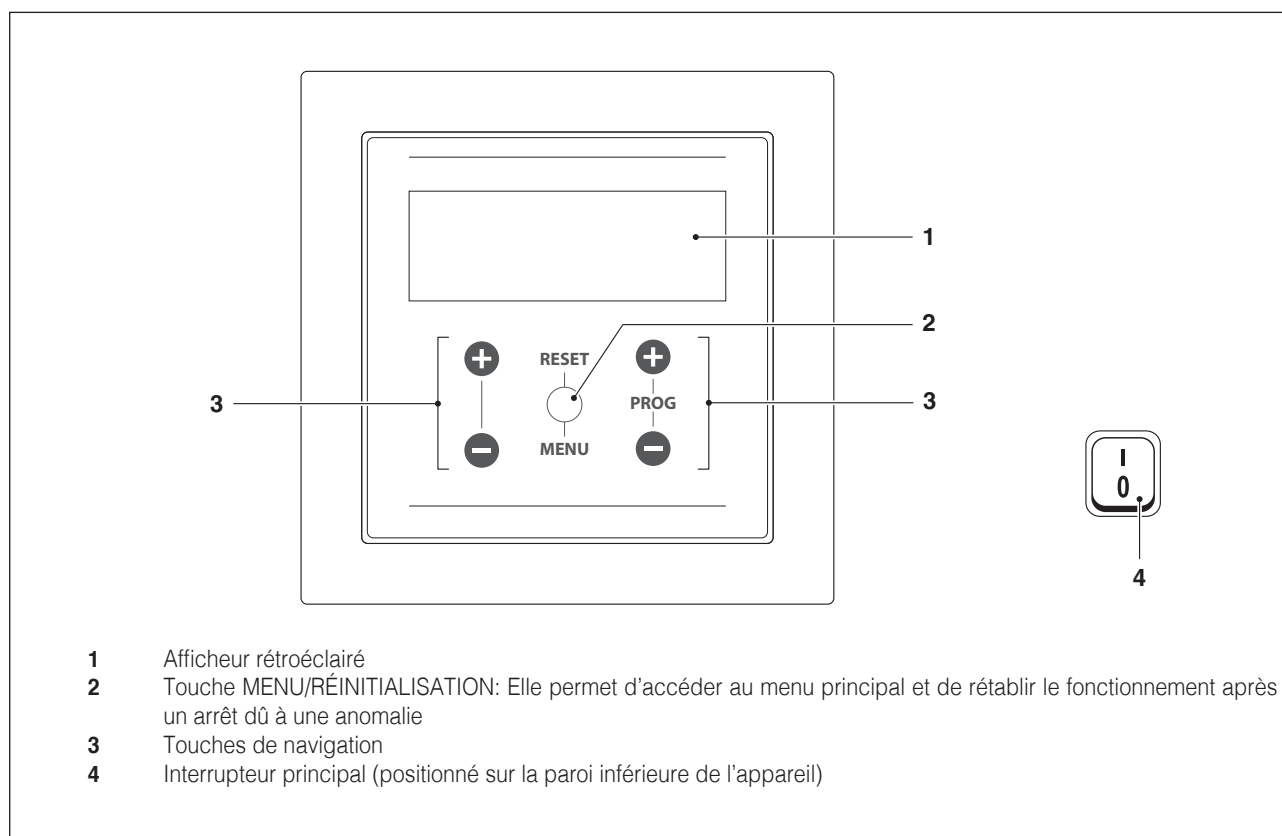
Sondes insérées dans les puits appropriés du module thermique (POWER MAX 65 P ÷ POWER MAX 150):

- 1 Sonde fumées
- 2 Thermostat de sécurité
- 3 Sonde de départ
- 4 Sonde de retour

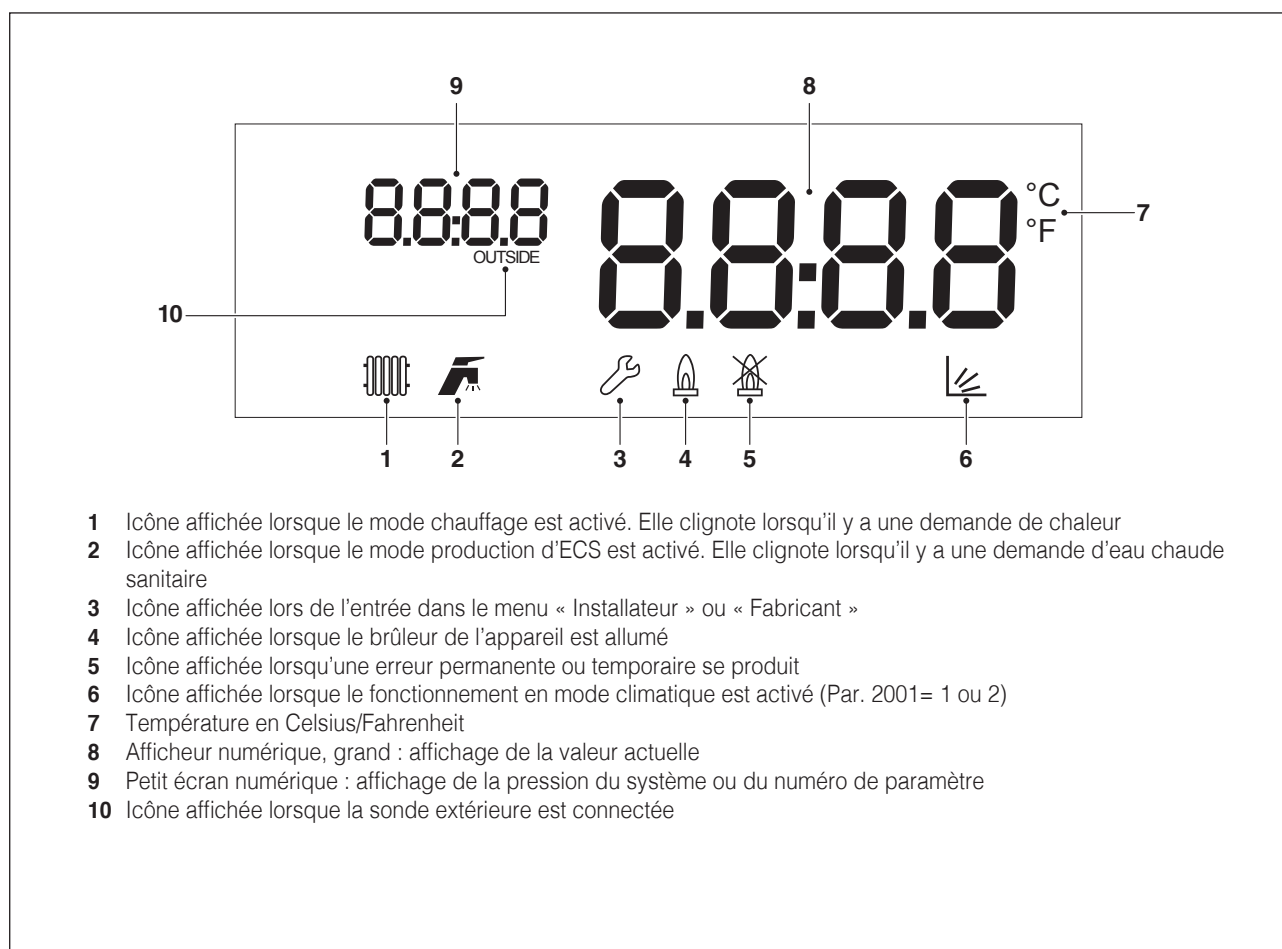


1.11 Tableau de commande

INFORMATIONS PRIMAIRES / INTERFACE COMMANDES



INFORMATIONS SECONDAIRES/AFFICHAGE À L'ÉCRAN



2 INSTALLATION

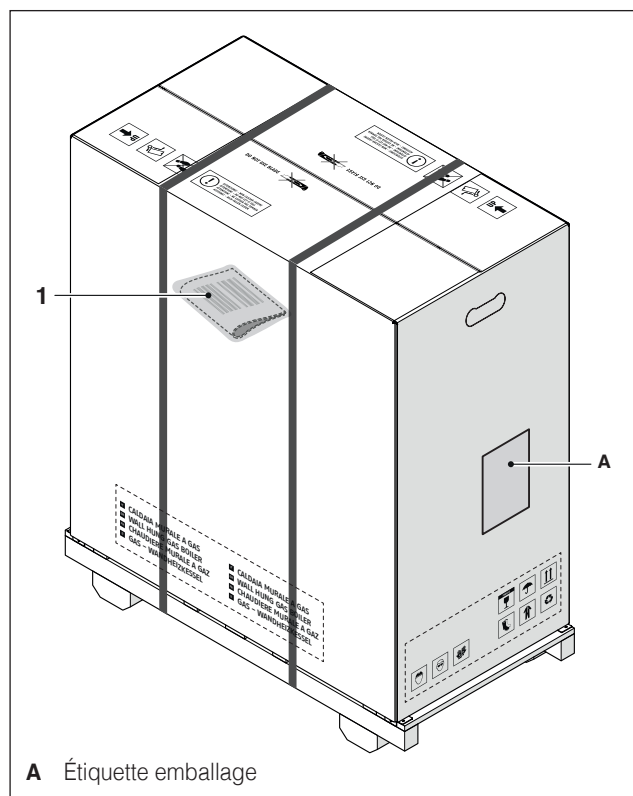
2.1 Réception du produit

Le module thermique **POWER MAX** est livré sur des palettes, emballé et protégé par du carton.


Dans une enveloppe en plastique placée à l'intérieur de l'emballage, (1) le matériel suivant est fourni :


- Manuel des instructions
- Feuille d'information des conditions de garantie **Beretta**
- Kit de transformation G.P.L.
- Bride de fixation murale avec des chevilles (4 chevilles d=10 mm pour murs en béton, briques, pierre compacte, bloc de béton creux)
- Certificat d'essai hydraulique
- Étiquette énergétique (pour les modèles <68kW)

2.1.1 Positionnement des étiquettes

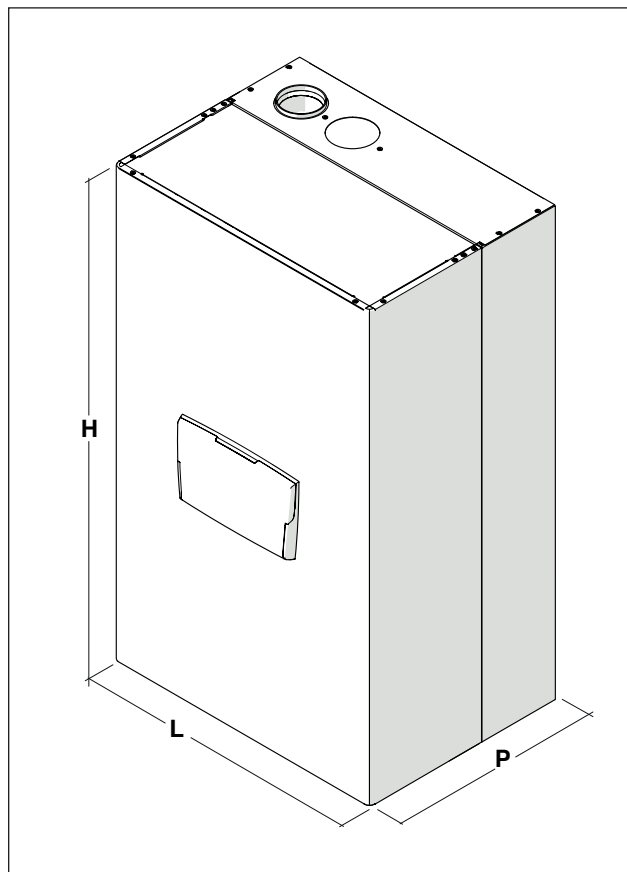


A Étiquette emballage

 Le manuel d'instructions est partie intégrante de l'appareil, il est donc recommandé de le lire et de le conserver avec soin.

 L'enveloppe des documents doit être conservée dans un endroit sûr. On peut en demander un duplicata à **Beretta** qui se réserve la faculté d'en facturer le coût.

2.2 Dimensions et poids








Description	POWER MAX				
	50 P DEP	50 P	65 P	80 P	
L	600	600	600	600	mm
P	435	435	435	435	mm
H	1000	1000	1000	1000	mm
Poids net	66	66	78	78	kg

Description	POWER MAX				
	100	110	130	150	
L	600	600	600	600	mm
P	435	435	435	435	mm
H	1000	1000	1165	1165	mm
Poids net	81	81	93	97	kg

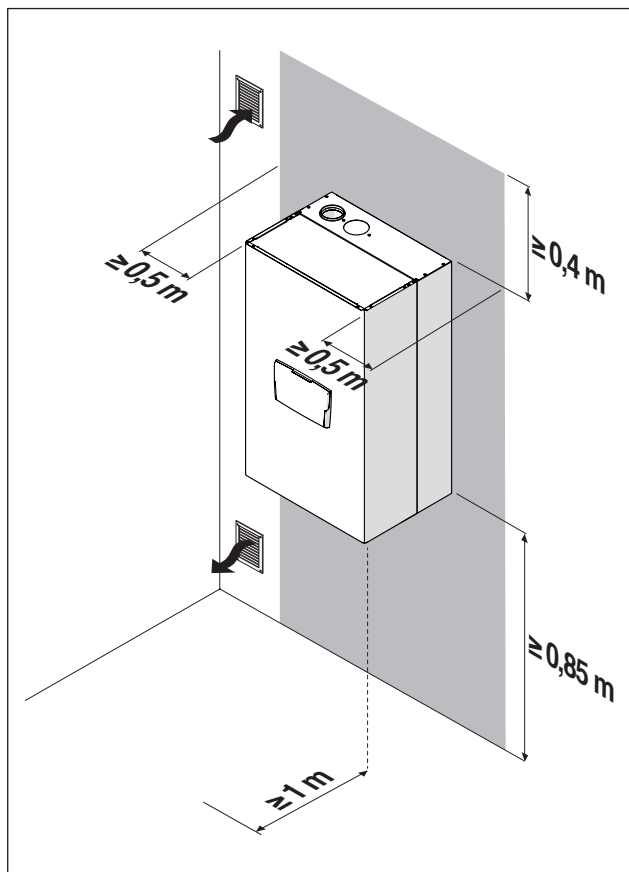
2.3 Local d'installation

Le module thermique **POWER MAX** peut être installé dans des locaux ventilés en permanence et équipés d'ouvertures de ventilation de taille adéquate, conformément aux règlements techniques et aux réglementations en vigueur sur le site d'installation.

-  Tenir compte des espaces nécessaires pour accéder aux dispositifs de sécurité et de régulation et pour la réalisation des opérations d'entretien.
-  Vérifier si l'indice de protection électrique de l'appareil est adapté aux caractéristiques du local d'installation.
-  Éviter que l'air comburant ne soit contaminé par des substances contenant du chlore et du fluor (substances présentes par exemple dans les sprays, les peintures ou les détergents).
-  Il est interdit de boucher ou de réduire la dimension des orifices d'aération de la chaufferie car ils sont indispensables à une combustion correcte.
-  Il est interdit de laisser des récipients et des substances inflammables dans la pièce où le module thermique est installé.

2.3.1 Zones de dégagement conseillées

Les zones de recul pour le montage et l'entretien de l'appareil sont indiquées sur la figure.




La surface minimale des ouvertures de ventilation est de 3000 cm² pour les systèmes de chauffage à combustibles gazeux.

2.4 Montage sur des installations anciennes ou à moderniser

Quand les chaudières sont installées sur des installations anciennes ou à moderniser, vérifier que :

- le conduit de fumée est adapté aux températures des produits de la combustion, qu'il a été calculé et construit conformément aux normes, qu'il est le plus rectiligne possible, étanche et isolé et qu'il ne présente ni obstructions ni rétrécissements. Se référer au paragraphe « Évacuation des produits de la combustion » pour plus d'informations.
- L'installation électrique a été réalisée conformément aux normes spécifiques et par des professionnels qualifiés
- La ligne d'amenée du combustible et l'éventuel réservoir ont été réalisés selon les normes spécifiques
- Le vase d'expansion absorbe totalement la dilatation du fluide contenu dans l'installation
- Le débit, la hauteur manométrique et la direction du flux des pompes de circulation sont appropriés
- L'installation est lavée, nettoyée de boues et d'incrustations, et les joints ont été contrôlés
- Un système de traitement est prévu lorsque l'eau d'alimentation/d'appoint a des valeurs autres que celles indiquées dans le paragraphe « Caractéristiques qualitatives de l'eau »

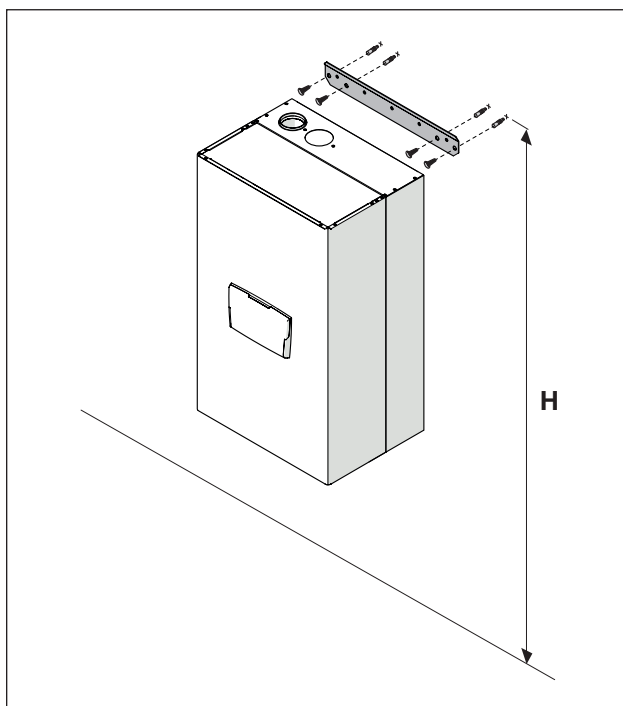
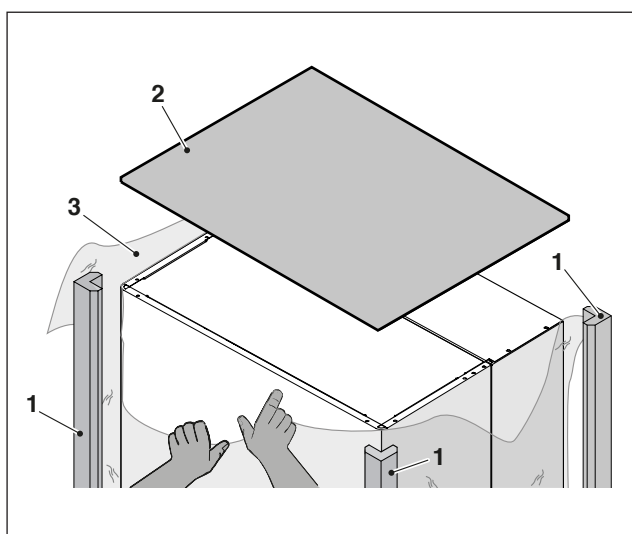
 Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages éventuels causés par une réalisation incorrecte du système d'évacuation des fumées.

2.5 Manutention et retrait de l'emballage

- ⚠ Ne pas retirer l'emballage en carton avant d'avoir atteint le lieu d'installation.
- ⚠ Avant toute opération de transport et de déballage, porter des équipements de protection individuelle et utiliser des moyens et des outils adaptés à la taille et au poids de l'appareil.
- ⚠ Cette opération doit être effectuée par plusieurs personnes équipées de moyens adaptés au poids et aux dimensions de l'appareil. Veiller à ce que la charge ne soit pas déséquilibrée pendant la manutention.

Pour le retrait de l'emballage, procéder comme suit:

- Retirer les feuillards qui fixent l'emballage en carton à la palette
- Retirer le carton
- Retirer les cornières de protection (1)
- Retirer la protection en polystyrène (2)
- Retirer le sac de protection (3)



Modèle	Hauteur (H) mm
POWER MAX 50 P DEP	1850<H<2000
POWER MAX 50 P	1850<H<2000
POWER MAX 65 P	1850<H<2000
POWER MAX 80 P	1850<H<2000
POWER MAX 100	1850<H<2000
POWER MAX 110	1850<H<2000
POWER MAX 130	2000<H<2150
POWER MAX 150	2000<H<2150

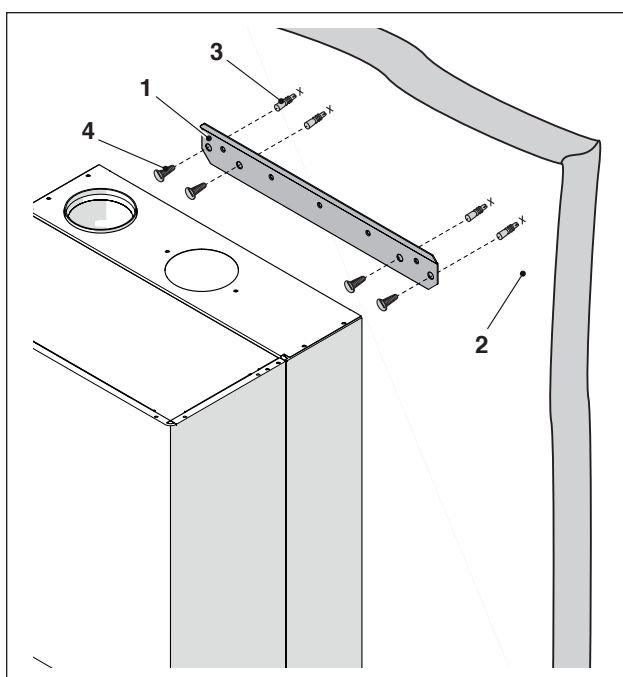
Pour l'installation :

- Placer la bride (1) sur le mur d'installation (2) de l'appareil
- Vérifier si la bride est horizontale et marquer les points où faire les trous pour les chevilles de fixation
- Percer les trous et insérer les chevilles à expansion (3)
- Fixer la bride au mur à l'aide des vis (4)
- Fixer l'appareil à la bride

2.6 Montage du module thermique

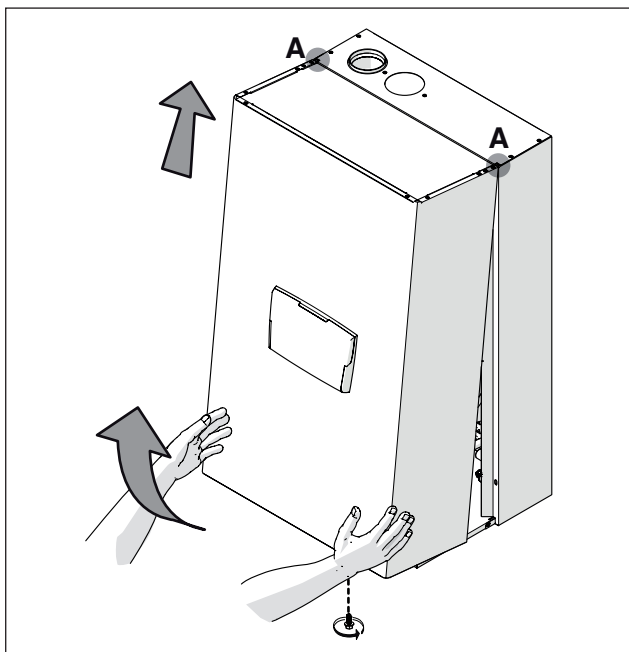
Les modules thermiques **POWER MAX** sont livrés de série avec une bride de fixation murale.

- ⚠ Vérifier si le mur d'installation est suffisamment robuste et permet une bonne fixation des vis.
- ⚠ La hauteur de l'appareil doit être choisie de manière à simplifier les opérations de démontage et d'entretien.

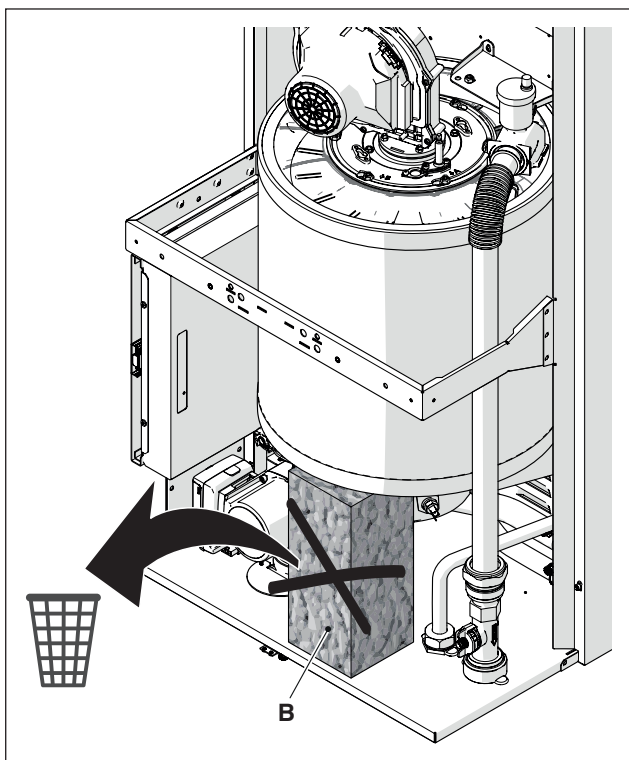


Une fois le module thermique installé :

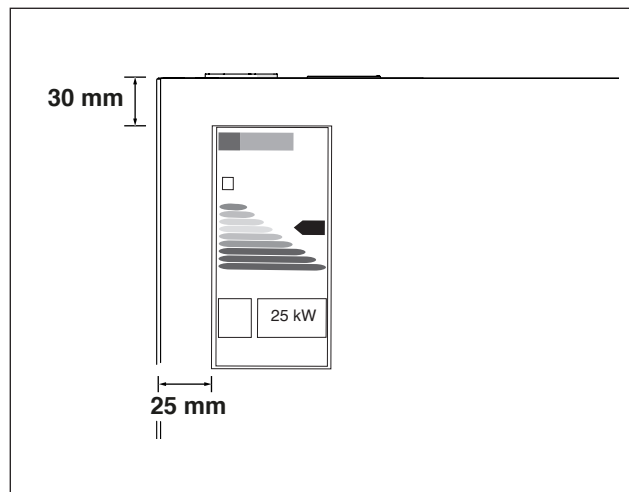
- Retirer la vis de fixation.
- Tirer le panneau avant vers l'extérieur puis vers le haut pour le dégager des points A.



- retirer le bloc de polystyrène (B) sous l'échangeur de chaleur (seulement pour les modèles POWER MAX 100 - POWER MAX 110 - POWER MAX 130 - POWER MAX 150).



Localiser l'enveloppe contenant la documentation d'accompagnement et appliquer l'étiquette énergétique (le cas échéant), incluse dans l'enveloppe, sur les panneaux.

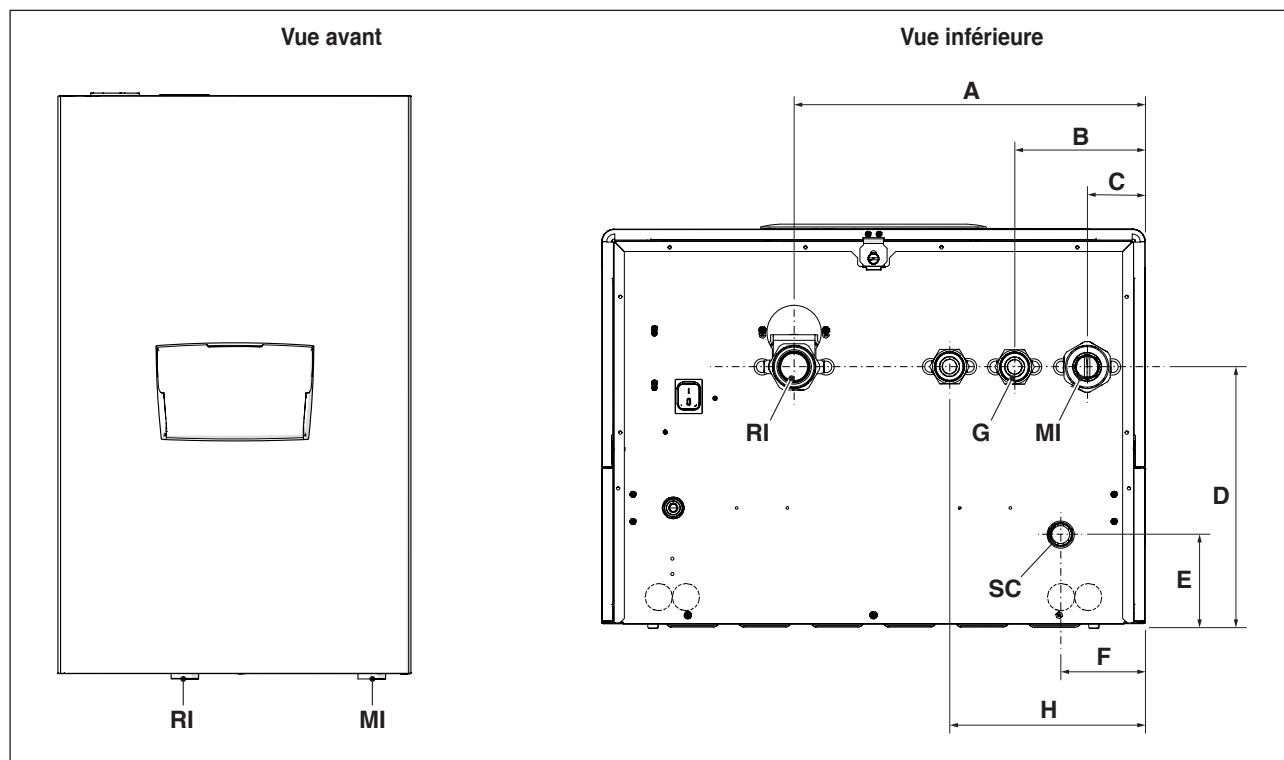


Refermer le panneautage en suivant la procédure inverse décrite.

! Avant de procéder aux raccordements hydrauliques, il est essentiel de retirer les bouchons de protection des tuyaux de refoulement, de retour et d'évacuation des condensats.

2.7 Raccordements hydrauliques

Les dimensions et le positionnement des raccords hydrauliques des modules thermiques sont indiqués dans le tableau suivant.



DESCRIPTION	POWER MAX								
	50 P DEP	50 P	65 P	80 P	100	110	130	150	
A	387	387	387	387	387	387	387	387	mm
B	143,5	143,5	143,5	143,5	143,5	143,5	143,5	143,5	mm
C	63,5	63,5	63,5	63,5	63,5	63,5	63,5	63,5	mm
D	283,5	283,5	283,5	283,5	283,5	283,5	283,5	283,5	mm
E	98,5	98,5	98,5	98,5	98,5	98,5	98,5	98,5	mm
F	92,5	92,5	92,5	92,5	92,5	92,5	92,5	92,5	mm
H	(raccord en option pour vanne à 3 voies)	202,5	202,5	-	-	-	-	-	mm
MI	(refoulement de l'installation)	G 1" 1/2 M	G 1" 1/2 M	G 1" 1/2 M	G 1" 1/2 M	G 1" 1/2 M	G 1" 1/2 M	G 1" 1/2 M	Ø
RI	(retour de l'installation)	G 1" 1/2 M	G 1" 1/2 M	G 1" 1/2 M	G 1" 1/2 M	G 1" 1/2 M	G 1" 1/2 M	G 1" 1/2 M	Ø
SC	(évacuation des condensats)	25	25	25	25	25	25	25	Ø mm
G	(entrée de gaz)	G 1" M	G 1" M	G 1" M	G 1" M	G 1" M	G 1" M	G 1" M	Ø

⚠ Avant de raccorder le module thermique, il faut retirer les bouchons de protection des tuyaux de refoulement, de retour et d'évacuation des condensats.

⚠ Avant de raccorder le module thermique, il faut nettoyer l'installation. Cette opération est absolument nécessaire lorsqu'un remplacement est effectué sur des installations préexistantes.

Pour effectuer ce nettoyage, si l'ancien générateur est encore installé dans l'installation, il est recommandé de:

- Ajouter un additif détartrant.
- Faire fonctionner l'installation avec le générateur pendant environ 7 jours.
- Vidanger l'eau sale de l'installation et laver une ou plusieurs fois avec de l'eau propre.

Répéter éventuellement la dernière opération si l'installation est très sale.

Pour une installation neuve, ou lorsque l'ancien générateur n'est pas présent ou disponible, utiliser une pompe pour faire circuler l'eau contenant l'additif dans l'installation pendant environ 10 jours puis effectuer le lavage final comme cela est décrit au point précédent.

À la fin de l'opération de nettoyage, avant l'installation du module thermique, il est conseillé d'ajouter un liquide de protection approprié dans l'eau de l'installation.

Pour nettoyer le circuit d'eau interne de l'échangeur, veuillez contacter le Centre d'Assistance Technique **Beretta**.



Ne pas utiliser de détergents liquides incompatibles, y compris des acides (par exemple, de l'acide chlorhydrique et des acides similaires) quelle que soit la concentration.



Ne pas exposer l'échangeur à des variations cycliques de pression car la fatigue est très préjudiciable pour le bon état des composants du système.

2.8 Installations hydrauliques de principe

Schéma 1 : circuit avec un module thermique connecté directement au système de chauffage (vérifier si la hauteur manométrique de la pompe est suffisante pour garantir une circulation adéquate)

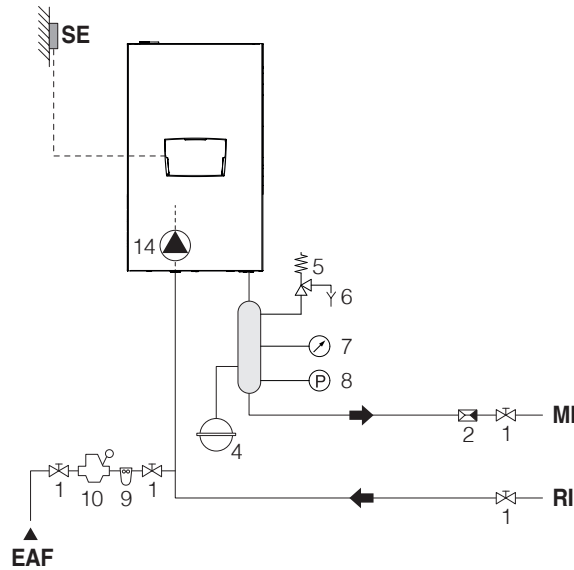
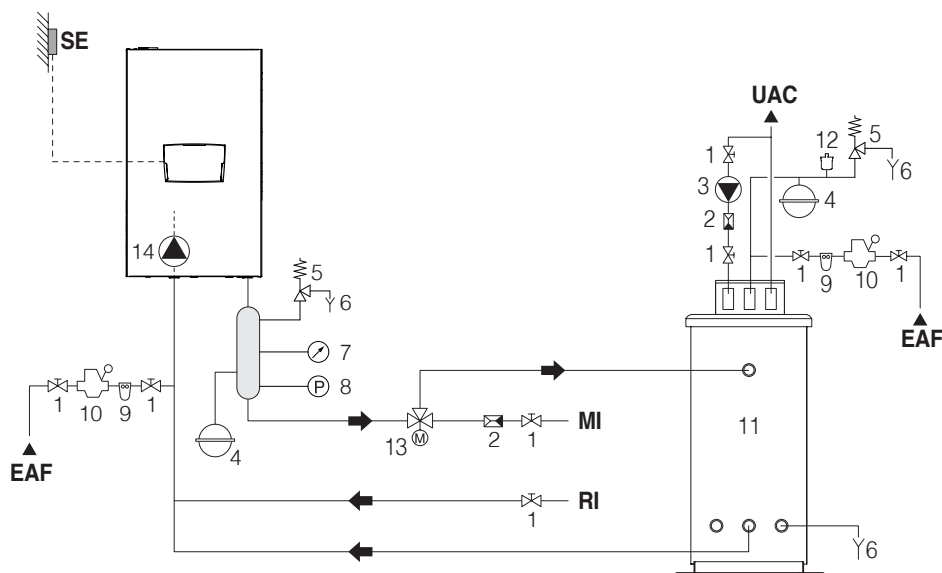


Schéma 2 : circuit avec un module thermique connecté directement au système de chauffage et au réservoir d'ECS (vérifier si la hauteur manométrique de la pompe est suffisante pour garantir une circulation adéquate)



- | | | | | | |
|----|--|----|---|-----|---------------------------------------|
| 1 | Vannes d'arrêt | 11 | Préparateur | SE | Sonde externe |
| 2 | Clapet anti-retour | 12 | Vanne de purge automatique | MI | Départ Installation haute température |
| 3 | Circulateur de recirculation sanitaire | 13 | Vanne de dérivation | RI | Retour Installation haute température |
| 4 | Vase d'expansion | 14 | Circulateur (de série pour les modèles POWER MAX 50 P DEP ÷ POWER MAX 80 P) | EAF | Entrée d'eau froide |
| 5 | Soupape de sécurité | 15 | Circulateur de l'installation à haute température | UAC | Sortie eau chaude sanitaire |
| 6 | Vidange | 16 | Circulateur ballon | | |
| 7 | Manomètre | | | | |
| 8 | Pressostat | | | | |
| 9 | Filtre adoucisseur | | | | |
| 10 | Réducteur de pression | | | | |

⚠ Le circuit sanitaire et le circuit de chauffage doivent être complétés par des réservoirs d'expansion d'une capacité adéquate et des vannes de sécurité appropriées convenablement dimensionnées. La vidange des vannes de sécurité et des appareils doit être raccordée à un système de collecte et d'évacuation approprié (voir le Catalogue pour les accessoires pouvant être combinés).

⚠ Le choix et le montage des composants de l'installation relèvent de la compétence de l'installateur, qui devra intervenir selon les règles de l'art et conformément à la législation en vigueur.

⚠ Les eaux d'alimentation/d'appoint particulières doivent être conditionnées au moyen de systèmes de traitement appropriés.

⊘ Il est interdit de faire fonctionner le module thermique et les circulateurs sans eau.

Schéma 3 : circuit avec un module thermique connecté au système de chauffage au moyen d'un séparateur

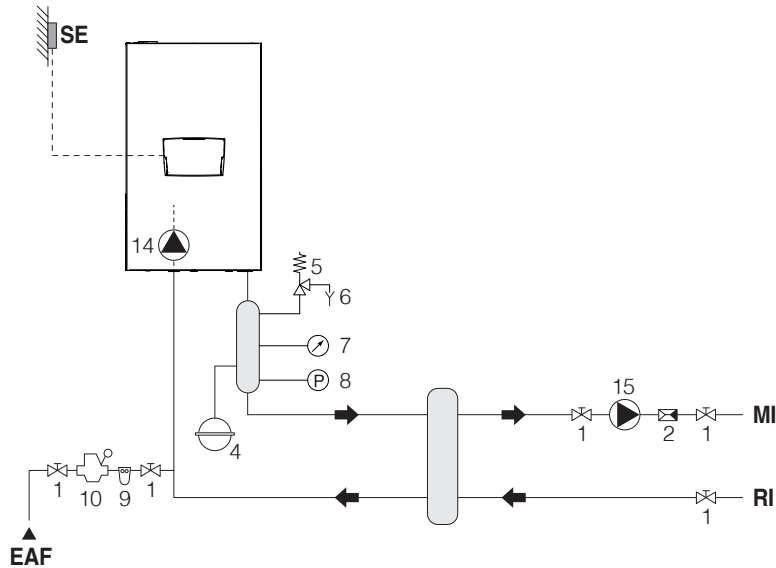
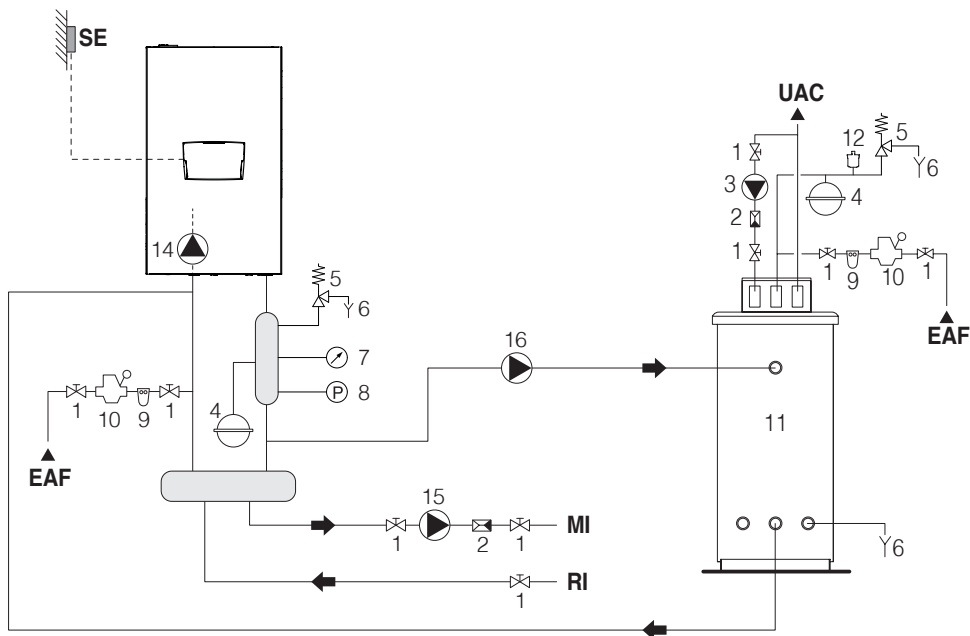


Schéma 4 : circuit avec un module thermique connecté au réservoir d'ECS et au système de chauffage au moyen d'un séparateur



- | | | | | | |
|----|--|----|---|-----|---------------------------------------|
| 1 | Vannes d'arrêt | 11 | Préparateur | SE | Sonde externe |
| 2 | Clapet anti-retour | 12 | Vanne de purge automatique | MI | Départ Installation haute température |
| 3 | Circulateur de recirculation sanitaire | 13 | Vanne de dérivation | RI | Retour Installation haute température |
| 4 | Vase d'expansion | 14 | Circulateur (de série pour les modèles POWER MAX 50 P DEP ÷ POWER MAX 80 P) | EAF | Entrée d'eau froide |
| 5 | Soupape de sécurité | 15 | Circulateur de l'installation à haute température | UAC | Sortie eau chaude sanitaire |
| 6 | Vidange | 16 | Circulateur ballon | | |
| 7 | Manomètre | | | | |
| 8 | Pressostat | | | | |
| 9 | Filtre adoucisseur | | | | |
| 10 | Réducteur de pression | | | | |

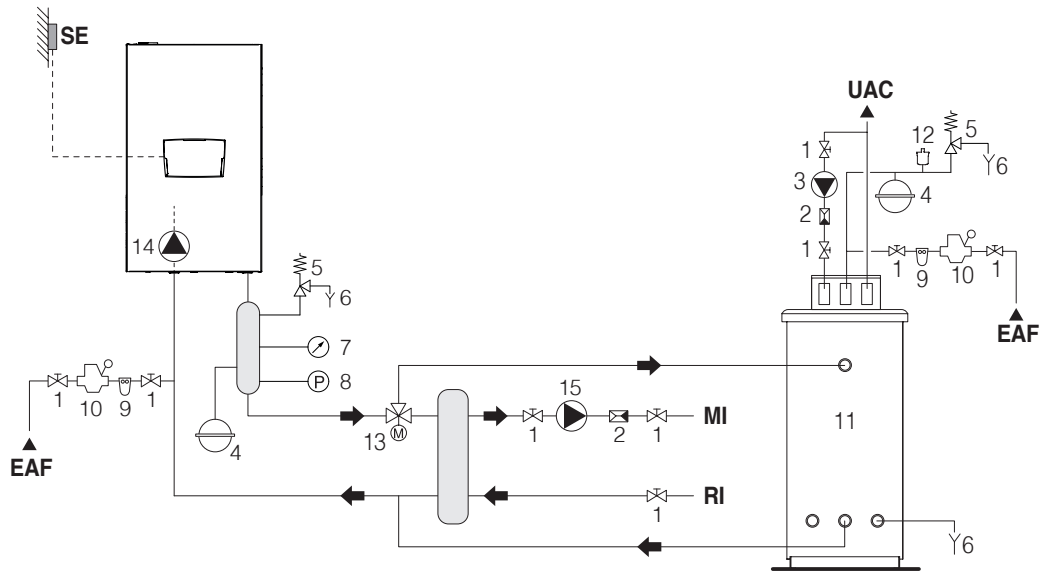
! Le circuit sanitaire et le circuit de chauffage doivent être complétés par des réservoirs d'expansion d'une capacité adéquate et des vannes de sécurité appropriées convenablement dimensionnées. La vidange des vannes de sécurité et des appareils doit être raccordée à un système de collecte et d'évacuation approprié (voir le Catalogue pour les accessoires pouvant être combinés).

! Le choix et le montage des composants de l'installation relèvent de la compétence de l'installateur, qui devra intervenir selon les règles de l'art et conformément à la législation en vigueur.

! Les eaux d'alimentation/d'appoint particulières doivent être conditionnées au moyen de systèmes de traitement appropriés.

⊘ Il est interdit de faire fonctionner le module thermique et les circulateurs sans eau.

Schéma 5 : circuit avec un module thermique connecté au système de chauffage et au réservoir d'ECS au moyen d'un séparateur



- 1 Vannes d'arrêt
- 2 Clapet anti-retour
- 3 Circulateur de recirculation sanitaire
- 4 Vase d'expansion
- 5 Soupape de sécurité
- 6 Vidange
- 7 Manomètre
- 8 Pressostat
- 9 Filtre adoucisseur
- 10 Réducteur de pression

- 11 Préparateur
- 12 Vanne de purge automatique
- 13 Vanne de dérivation
- 14 Circulateur (de série pour les modèles POWER MAX 50 P DEP ÷ POWER MAX 80 P)
- 15 Circulateur de l'installation à haute température
- 16 Circulateur ballon

- SE Sonde externe
- MI Départ Installation haute température
- RI Retour Installation haute température
- EAF Entrée d'eau froide
- UAC Sortie eau chaude sanitaire

22

- ⚠ Le circuit sanitaire et le circuit de chauffage doivent être complétés par des réservoirs d'expansion d'une capacité adéquate et des vannes de sécurité appropriées convenablement dimensionnées. La vidange des vannes de sécurité et des appareils doit être raccordée à un système de collecte et d'évacuation approprié (voir le Catalogue pour les accessoires pouvant être combinés).
- ⚠ Le choix et le montage des composants de l'installation relèvent de la compétence de l'installateur, qui devra intervenir selon les règles de l'art et conformément à la législation en vigueur.
- ⚠ Les eaux d'alimentation/d'appoint particulières doivent être conditionnées au moyen de systèmes de traitement appropriés.
- ⊘ Il est interdit de faire fonctionner le module thermique et les circulateurs sans eau.

2.9 Connexions de gaz

Le raccordement du gaz doit être réalisé dans le respect des règles d'installation en vigueur et dimensionné afin de garantir le débit correct du gaz au brûleur.

Avant de réaliser le raccordement, vérifier ce qui suit :

- ⚠ Le type de gaz est celui pour lequel l'appareil a été conçu
- ⚠ Au cas où il serait nécessaire d'adapter l'appareil à un autre combustible gazeux, contacter le Centre d'Assistance Technique le plus proche, qui apportera les modifications nécessaires. En aucun cas l'installateur est autorisé à réaliser ces opérations.
- ⚠ Les tuyaux sont nettoyés à fond
- ⚠ Le débit du compteur de gaz assure l'utilisation simultanée de tous les appareils connectés à celui-ci. La connexion de l'appareil au réseau d'alimentation en gaz a été effectuée conformément à la réglementation en vigueur.
- ⚠ La pression d'entrée de l'appareil éteint a les valeurs de référence suivantes :
 - alimentation au méthane : pression optimale de 20 mbar
 - alimentation au G.P.L. : pression optimale de 37 mbar

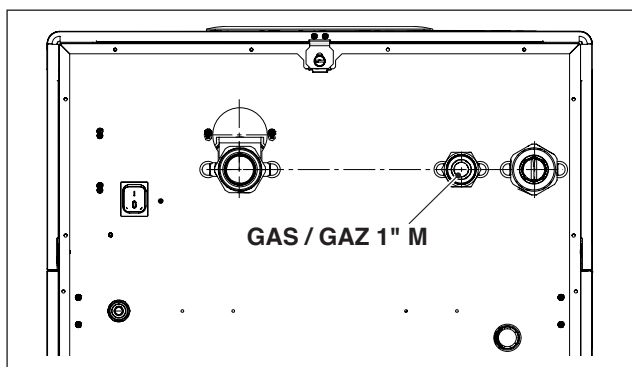
⊘ Ne jamais utiliser de combustibles autres que ceux spécifiés.

Bien qu'il soit normal que la pression d'entrée soit réduite pendant le fonctionnement de l'appareil, il est recommandé d'éviter les fluctuations excessives de la pression. Pour limiter l'ampleur de ces variations, il faut définir convenablement le diamètre du tuyau d'alimentation en gaz à adopter selon la longueur et les pertes de charge du tuyau, du compteur au module thermique.

⚠ En cas de fluctuations de la pression de distribution du gaz, il est conseillé de monter un stabilisateur de pression approprié en amont de l'entrée de gaz de l'appareil. En cas d'alimentation au G30 et G31, il faut prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter le gel du gaz combustible en cas de températures extérieures très basses.

Si le réseau de distribution de gaz contient des particules solides, installer un filtre sur la ligne d'alimentation en combustible. Lors du choix, veiller à ce que les pertes de charge induites par le filtre soient aussi faibles que possible.

⚠ Après avoir effectué l'installation, veiller à ce que les joints soient étanches.



2.10 Évacuation des produits de la combustion

L'appareil est livré de série avec une configuration de type B (B23-B23P-B53P), préparé donc pour aspirer l'air directement dans le local d'installation, et peut devenir de type C en utilisant des accessoires spécifiques. Dans cette configuration, l'appareil aspire l'air directement depuis l'extérieur avec la possibilité d'avoir des tuyaux coaxiaux ou doubles.

Pour l'extraction des fumées et l'aspiration de l'air comburant, il est essentiel que seuls des tuyaux spécifiques pour des chaudières à condensation soient utilisés et que le raccordement soit effectué correctement, comme indiqué dans les instructions fournies avec les accessoires pour fumées.

⚠ Ne pas raccorder les conduits d'évacuation des fumées de cet appareil à ceux d'autres appareils, sauf s'ils ont été spécifiquement approuvés par le fabricant. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner l'accumulation de monoxyde de carbone dans le local d'installation. Cette situation pourrait affecter la sécurité et la santé des personnes.

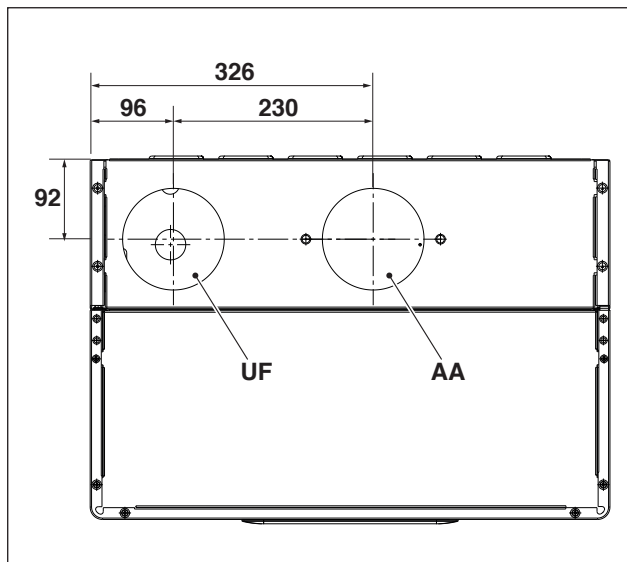
⚠ Pour plus d'informations sur les conduits d'évacuation des modules thermiques connectés en cascade, se référer au Catalogue et aux instructions fournies avec les accessoires correspondants.

⚠ Vérifier si l'air de combustion (air d'aspiration) n'est pas contaminé par :

- Des cires/détergents chlorés
- Des produits chimiques à base de chlore pour piscines
- Du chlorure de calcium
- Du chlorure de sodium utilisé pour l'adoucissement de l'eau
- Des fuites de fluide frigorigène
- Des produits pour l'enlèvement de peintures ou de vernis
- De l'acide chlorhydrique/acide muriatique
- Des ciments et des colles
- Des adoucisseurs antistatiques utilisés dans les sècheuses
- Du chlore utilisé à des fins domestiques ou industrielles, tel que détergent, blanchissant ou solvant
- Des adhésifs utilisés pour fixer les produits de construction et d'autres produits similaires.

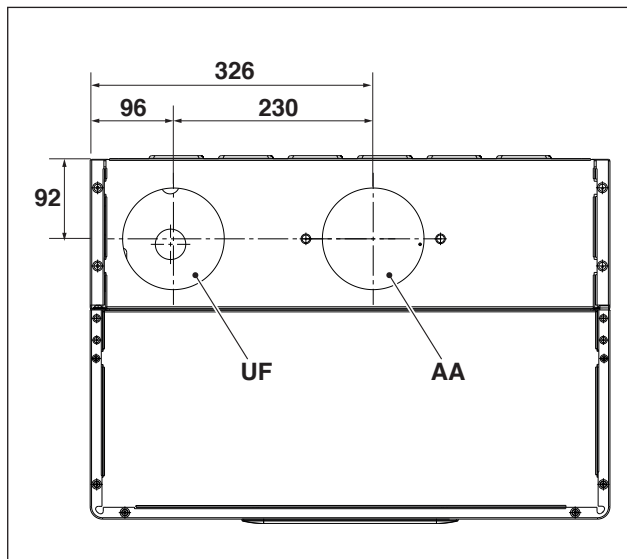
⚠ Pour éviter la contamination du module thermique, ne pas installer les prises d'air d'aspiration et les conduits d'évacuation des fumées à proximité de :

- Zones de nettoyage à sec, buanderies et établissements similaires
- Piscines
- Industries métallurgiques
- Magasins de beauté
- Ateliers de réparation de réfrigération
- Installations de traitement de photos
- Carrosseries
- Installations de production de plastique
- Zones de carrosserie, de meubles et établissements similaires.



La sortie AA sort d'usine bouchée en configuration B23.

DESCRIPTION	POWER MAX				
	50 P DEP	50 P	65 P	80 P	
UF (sortie des fumées)	DN80	DN80	DN80	DN80	Ø
AA (aspiration d'air)	DN80	DN80	DN80	DN80	Ø



La sortie AA sort d'usine bouchée en configuration B23.

DESCRIPTION	POWER MAX				
	100	110	130	150	
UF (sortie des fumées)	DN110	DN110	DN110	DN110	Ø
AA (aspiration d'air)	DN110	DN110	DN110	DN110	Ø

- ⚠ En cas d'installation de type B, l'air comburant est aspiré de l'environnement et passe à travers les ouvertures (jalousies) du panneau arrière de l'appareil qui doit être situé dans un local technique approprié, équipé d'une bonne ventilation.

- ⚠ Lire attentivement les instructions, les indications et les interdictions énumérées ci-dessous car le non-respect de celles-ci peut constituer une source de danger pour la sécurité ou entraîner le mauvais fonctionnement de l'appareil.

- ⚠ Les appareils de condensation décrits dans ce manuel doivent être installés avec des conduits de fumée conformes à la législation en vigueur et expressément conçus pour l'utilisation prévue.

- ⚠ Vérifier si les tuyaux et les joints ne sont pas endommagés.

- ⚠ Les joints doivent être faits de matériaux résistant à l'acidité de la condensation et aux températures des fumées d'échappement de l'appareil.

- ⚠ Veiller à ce que les conduits soient correctement montés en tenant compte de la direction des fumées et de la descente des éventuels condensats.

- ⚠ Des conduits de fumée inadéquats ou mal dimensionnés peuvent amplifier le bruit de combustion, générer des problèmes d'évacuation des condensats et affecter négativement les paramètres de combustion.

- ⚠ Vérifier si les conduits sont suffisamment éloignés (500 mm minimum) des éléments inflammables ou sensibles à la chaleur.

- ⚠ Veiller à éviter toute accumulation de condensation le long du conduit. À cette fin, prévoir une inclinaison du conduit d'au moins 3° par rapport à l'appareil en présence d'une section horizontale. Si la section horizontale ou verticale est supérieure à 4 mètres, il faut prévoir un siphon de vidange des condensats au pied du tuyau. La hauteur utile du siphon doit être au moins égale à la valeur « H » (voir figure ci-dessous). La vidange du siphon devra ensuite être raccordée au système d'évacuation des eaux usées (voir paragraphe « Pré-équipement pour l'évacuation des condensats » à la page 26).

- ⊘ Il est interdit d'obstruer ou de réduire le conduit de fumée ou le conduit d'aspiration d'air comburant (le cas échéant).

- ⊘ Il est interdit d'utiliser des tuyaux non expressément prévus à cet effet car l'action de la condensation entraînerait leur dégradation rapide.

Voici les longueurs maximales équivalentes.

INSTALLATION DE TYPE «B»

Échappement Ø 80 mm

Modèle	Longueur maximale Ø 80 mm	Hauteur manométrique	
		coude 45°	coude 90°
POWER MAX 50 P DEP	30 m	1,5 m	3 m
POWER MAX 50 P	30 m	1,5 m	3 m
POWER MAX 65 P	30 m	1,5 m	3 m
POWER MAX 80 P	30 m	1,5 m	3 m

Échappement Ø 110 mm

Modèle	Longueur maximale Ø 110 mm	Hauteur manométrique	
		coude 45°	coude 90°
POWER MAX 100	30 m	1,5 m	3 m
POWER MAX 110	30 m	1,5 m	3 m
POWER MAX 130	30 m	1,5 m	3 m
POWER MAX 150	30 m	2 m	4 m

INSTALLATION DE TYPE "C"

Conduites coaxiales Ø 80-125 mm

Modèle	Longueur maximale Ø 80-125 mm	Hauteur manométrique	
		coude 45°	coude 90°
POWER MAX 50 P DEP	15 m	2 m	6 m
POWER MAX 50 P	15 m	2 m	6 m
POWER MAX 65 P	15 m	2 m	6 m
POWER MAX 80 P	15 m	2 m	6 m

Conduites coaxiales Ø 110-160 mm

Modèle	Longueur maximale Ø 110-160 mm	Hauteur manométrique	
		coude 45°	coude 90°
POWER MAX 100	15 m	2 m	6 m
POWER MAX 110	15 m	2 m	6 m
POWER MAX 130	15 m	2 m	6 m
POWER MAX 150	15 m	4 m	8 m

Conduites coaxiales Ø 60-100 mm

Modèle	Longueur maximale Ø 60-100 mm	Hauteur manométrique	
		coude 45°	coude 90°
POWER MAX 50 P DEP	15 m	2 m	4 m
POWER MAX 50 P	10 m	2 m	4 m
POWER MAX 65 P	10 m	2 m	4 m
POWER MAX 80 P	10 m	3 m	6 m

Conduites séparées Ø 80 mm + Ø 80 mm

Modèle	Longueur maximale Ø 80 + Ø 80 mm	Hauteur manométrique	
		coude 45°	coude 90°
POWER MAX 50 P DEP	15 m + 15 m	1,5 m	3 m
POWER MAX 50 P	15 m + 15 m	1,5 m	3 m
POWER MAX 65 P	15 m + 15 m	1,5 m	3 m
POWER MAX 80 P	15 m + 15 m	1,5 m	3 m

Conduites séparées Ø 110 mm + Ø 110 mm

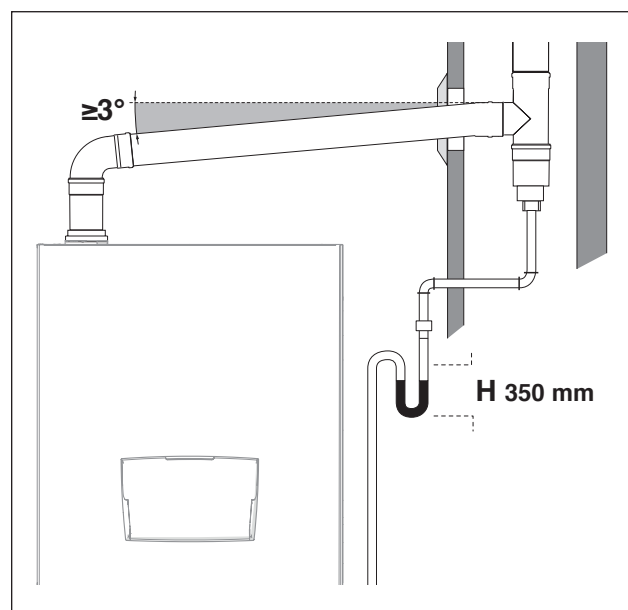
Modèle	Longueur maximale Ø110 + Ø110 mm	Hauteur manométrique	
		coude 45°	coude 90°
POWER MAX 100	15 m + 15 m	1,5 m	3 m
POWER MAX 110	15 m + 15 m	1,5 m	3 m
POWER MAX 130	15 m + 15 m	1,5 m	3 m
POWER MAX 150	15 m + 15 m	2 m	4 m

Le tableau ci-dessous montre les hauteurs manométriques résiduelles disponibles pour l'évacuation.

Description	Hauteur manométrique	
	Max	Min
POWER MAX 50 P DEP	300 (275*)	45 (30*)
POWER MAX 50 P	480 (455*)	45 (30*)
POWER MAX 65 P	510	35
POWER MAX 80 P	630	35
POWER MAX 100	560	32
POWER MAX 110	610	32
POWER MAX 130	500	30
POWER MAX 150	353	28

(*) avec accessoire clapet DN80 (requis dans les installations en cascade)

Les valeurs de la hauteur manométrique résiduelle pour l'évacuation sont exprimées en pascals.



Pour les changements de direction, utiliser un raccord en T avec un bouchon d'inspection qui facilite le nettoyage périodique des conduites. Toujours s'assurer, après le nettoyage, que les bouchons d'inspection sont hermétiquement refermés et que leur joint est intact.

2.10.1 Pré-équipement pour l'évacuation des condensats

L'évacuation des condensats produits par l'appareil **POWER MAX** pendant son fonctionnement normal doit être réalisée au moyen d'un collecteur de condensat siphonné, positionné au dessous du module thermique même. Ce collecteur est installé d'origine dans les modèles **POWER MAX 50 P DEP - POWER MAX 50 P**, tandis que il est disponible en option pour les modèles **POWER MAX 65 P ÷ POWER MAX 150**.

Les condensats sortant de la vidange doivent être collectés par égouttement dans un récipient avec siphon raccordé au système d'évacuation des eaux usées, en interposant si nécessaire un neutraliseur (pour plus d'informations, voir le paragraphe « Neutralisation des condensats »), selon la procédure suivante :

- Réaliser un égouttoir au niveau de l'évacuation des condensats, en interposant si nécessaire un neutraliseur de condensats
- connecter le larmier au réseau d'égouts au moyen d'un siphon.

L'égouttoir peut être réalisé en installant un récipient approprié, ou plus simplement une courbe en polypropylène pouvant recevoir les condensats sortant de l'appareil et toute fuite de liquide de la vanne de sécurité.

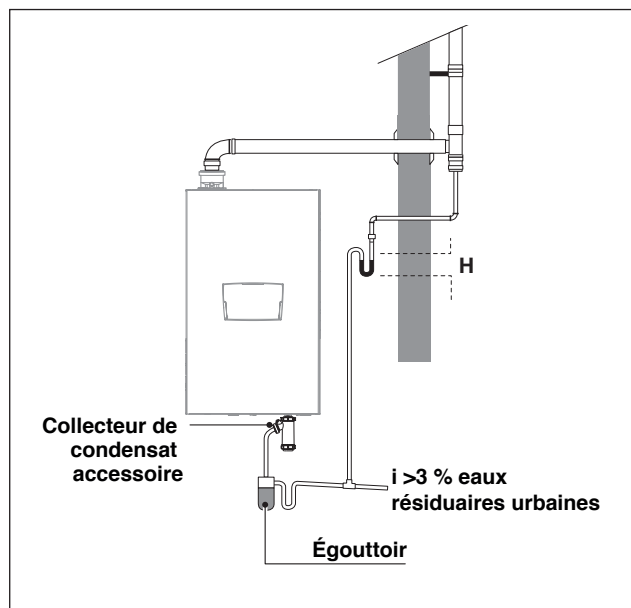
La distance maximale entre l'évacuation des condensats de l'appareil et le récipient (ou tuyau courbé) de récupération ne doit pas être inférieure à 10 mm.

Pour le raccordement au système d'évacuation des eaux usées, il faut installer ou réaliser un siphon afin d'éviter le retour d'odeurs désagréables.

Pour la réalisation des écoulements de condensation, il est recommandé d'utiliser des tuyauteries en matière plastique (PP).



N'utiliser en aucun cas des tuyaux en cuivre, car l'action des condensats provoquerait leur détérioration rapide.



⚠ Réaliser l'évacuation des condensats de manière à éviter toute fuite des produits de combustion gazeux dans l'environnement ou dans les égouts, en dimensionnant le siphon (hauteur H) comme décrit au paragraphe « Évacuation des produits de la combustion ».

⚠ Maintenir l'angle d'inclinaison « i » toujours supérieur à 3° et le diamètre du tuyau d'évacuation des condensats toujours supérieur à celui du raccord de sortie de l'évacuateur

⚠ Les raccordements au système d'évacuation des eaux usées doivent être effectués conformément à la législation en vigueur et aux réglementations locales.

⚠ Remplir les siphons d'eau avant d'allumer le module thermique, afin d'éviter l'émission de produits de combustion dans l'environnement pendant les premières minutes d'allumage du module thermique.

⚠ L'évacuation des condensats doit avoir un siphon approprié. Remplir le siphon d'eau pour éviter l'émission de produits de combustion lors du premier allumage.

⚠ Il est recommandé d'acheminer vers le même conduit d'évacuation les produits issus de l'évacuation des condensats du module thermique et les condensats provenant de la cheminée.

⚠ Les tuyaux de raccordement utilisés doivent être aussi courts et droits que possible. Les courbes et les coudes favorisent l'obstruction des tuyaux, ce qui empêche la bonne évacuation des condensats

⚠ Dimensionner l'évacuation des condensats de façon à permettre l'écoulement correct des rejets liquides, afin d'éviter les fuites

⚠ Le raccordement de l'évacuation des condensats au système d'évacuation des eaux usées doit être réalisé de manière à éviter le gel des condensats

2.11 Neutralisation des condensats

La norme UNI 11528 prévoit la neutralisation obligatoire des condensats pour les installations d'une puissance totale supérieure à 200 kW. En cas d'installations d'une puissance comprise entre 35 kW et 200 kW, la neutralisation peut ou non être requise en fonction du nombre d'appartements (pour les applications résidentielles) ou du nombre d'occupants (pour les applications non résidentielles) desservis par l'installation.

2.11.1 Caractéristiques qualitatives de l'eau

Le traitement de l'eau de l'installation est une **CONDITION NÉCESSAIRE** pour le bon fonctionnement et la garantie de la durabilité du générateur de chaleur et de tous les composants de l'installation. Ceci s'applique non seulement lors de l'intervention sur des installations existantes, mais également dans de nouvelles installations.

Les boues, le tartre et les contaminants présents dans l'eau peuvent entraîner des dommages irréversibles au générateur de chaleur, même dans des délais courts et quelle que soit la qualité des matériaux utilisés.

Pour de plus amples informations sur le type et l'utilisation d'additifs, contacter le Centre d'Assistance Technique.

La qualité de l'eau utilisée dans l'installation de chauffage doit être conforme aux paramètres suivants:

Paramètres	Valeur	Unité
Caractéristique générale	Incolore, aucun sédiment	
Valeur du pH	Min. 6,5 ; Max. 8	PH
Oxygène dissous	< 0,05	mg/l
Fer total (Fe)	< 0,3	mg/l
Cuivre total (Cu)	< 0,1	mg/l
Na2SO3	< 10	mg/l
N2H4	< 3	mg/l
PO4	< 15	mg/l
CaCO3	Min. 50 ; Max. 150	ppm
Phosphate trisodique	Absent	ppm
Chlore	< 100	ppm
Conductibilité électrique	< 200	microsiemens/cm
Pression	Min. 0,6 ; Max. 6	bars
Glycol	Max. 40 % (uniquement du propylène glycol)	%

⚠ Toutes les données du tableau se réfèrent à l'eau contenue dans l'installation après 8 semaines de fonctionnement.

⚠ Ne pas utiliser d'eau trop adoucie. Un adoucissement excessif de l'eau (dureté totale <5° f) pourrait générer des phénomènes corrosifs au contact d'éléments métalliques (tuyaux ou parties du module thermique)

⚠ Réparer immédiatement les fuites ou les égouttements qui pourraient causer l'entrée d'air dans le système

⚠ Des fluctuations de pression excessives peuvent provoquer des contraintes et de la fatigue sur l'échangeur de chaleur. Maintenir une pression de service constante.

⚠ L'eau de remplissage et, le cas échéant, l'eau d'appoint de l'installation doivent toujours être filtrées (filtres à mailles synthétiques ou métalliques avec une capacité de filtrage d'au moins 50 microns) pour éviter les dépôts susceptibles de déclencher le phénomène de corrosion sous-dépôt.

⚠ Si, dans les installations, on a une introduction continue ou intermittente d'oxygène (par ex. chauffage au sol sans tubes en matière synthétique imperméable à la diffusion, circuits à vase ouvert, appoints fréquents), on doit toujours procéder à la séparation des systèmes.

⊘ Il est interdit de remplir le système de chauffage constamment ou fréquemment, car cela pourrait endommager l'échangeur de chaleur du module thermique. Il faut donc éviter l'utilisation de systèmes de remplissage automatique.

En conclusion, pour éliminer le contact entre l'air et l'eau (et éviter l'oxygénation de celle-ci), il faut prendre les précautions suivantes :

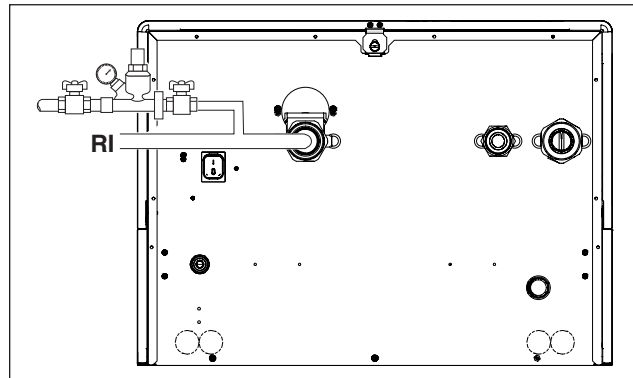
- Le système d'expansion doit être fermé, correctement dimensionné et avec la bonne pression de précharge (à contrôler périodiquement)
- L'installation doit toujours être à une pression supérieure à la pression atmosphérique dans tous les points (y compris le côté aspiration de la pompe) et dans toutes les conditions de fonctionnement (dans une installation, toutes les jonctions et tous les joints hydrauliques sont conçus pour résister à la pression vers l'extérieur, mais pas à la dépression)

- L'installation ne doit pas être faite de matériaux perméables aux gaz (par exemple, des tuyaux en plastique pour les installations au sol sans barrière à l'oxygène)

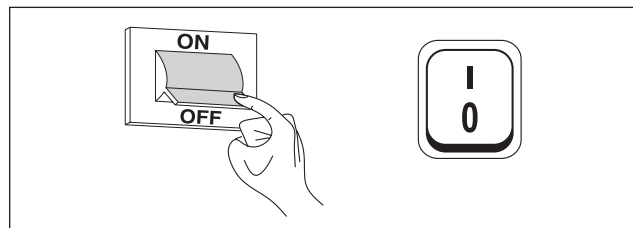
⚠ Les défaillances subies par le module thermique, causées par les incrustations et la corrosion, ne sont pas couvertes par la garantie. En outre, le non-respect des exigences en matière d'eau énumérées dans ce chapitre entraîne l'annulation de la garantie de l'appareil.

2.12 Chargement et déchargement installations

Pour le module thermique **POWER MAX**, il faut prévoir un système de remplissage à raccorder à la ligne de retour de l'appareil.



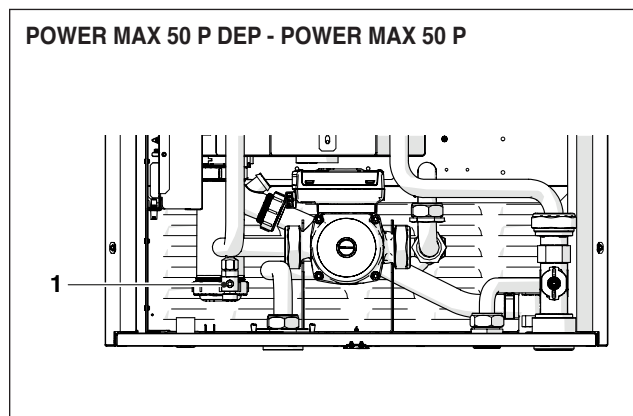
Avant d'effectuer les opérations de remplissage et de vidange de l'installation, mettre l'interrupteur général de l'installation sur Éteint (OFF) et l'interrupteur principal du module thermique sur (0).

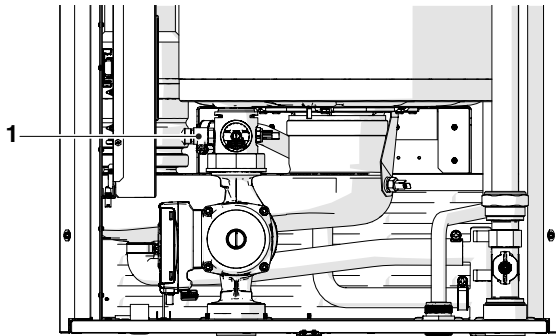


27

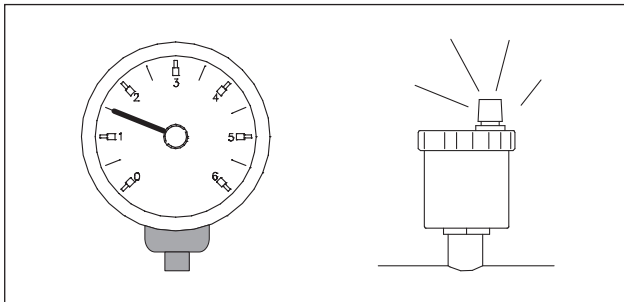
2.12.1 Remplissage

- Avant de commencer le remplissage, vérifier si les robinets de vidange de l'installation (1) sont fermés



POWER MAX 65 P ÷ POWER MAX 150


- Dévisser le bouchon d'évent de la vanne de purge
- Ouvrir les dispositifs d'arrêt pour remplir lentement l'installation
- Vérifier sur le manomètre si la pression augmente et si l'air sort par les vannes de purge
- Fermer les dispositifs d'arrêt une fois que la pression a atteint 1,5 bar
- Démarrer les pompes de l'installation et la pompe du module thermique comme décrit au paragraphe « Mise en service et entretien »
- Dans cette étape, vérifier si l'élimination de l'air se déroule correctement
- Restaurer la pression si nécessaire
- Éteindre et redémarrer les pompes
- Répéter les trois dernières étapes jusqu'à la stabilisation de la pression

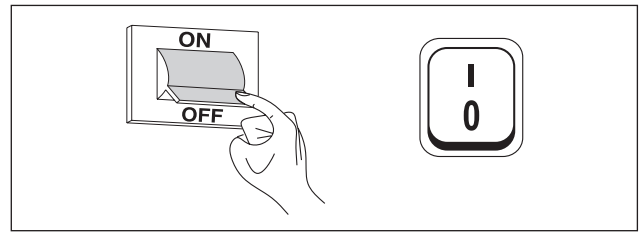


- ⚠ Le premier chargement de l'installation doit être fait lentement, une fois rempli et purgé, le système ne devrait plus subir de remises à niveau.
- ⚠ Lors du premier allumage, l'installation doit être amenée à la température maximale de fonctionnement pour faciliter le dégazage (une température trop basse empêche la sortie des gaz).
- ⚠ Pendant le premier allumage, il est possible d'effectuer une purge automatique. Le paramètre qui règle le cycle est le Par. 2139. Pour plus d'informations, voir le tableau des paramètres.

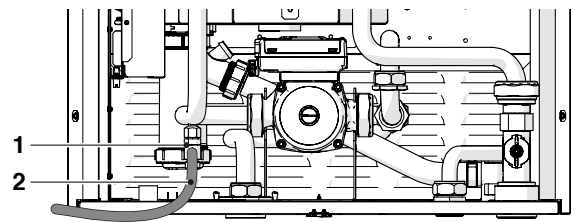
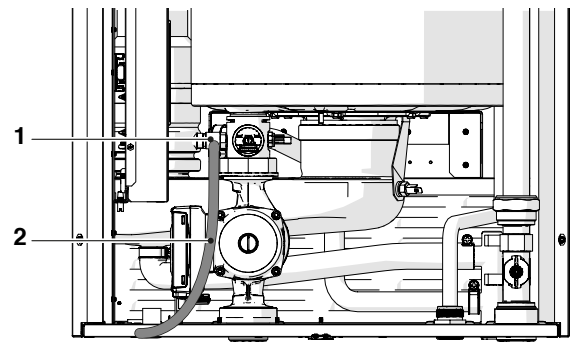
2.12.2 Vidange

Avant de commencer la vidange de l'appareil et du chauffe-eau :

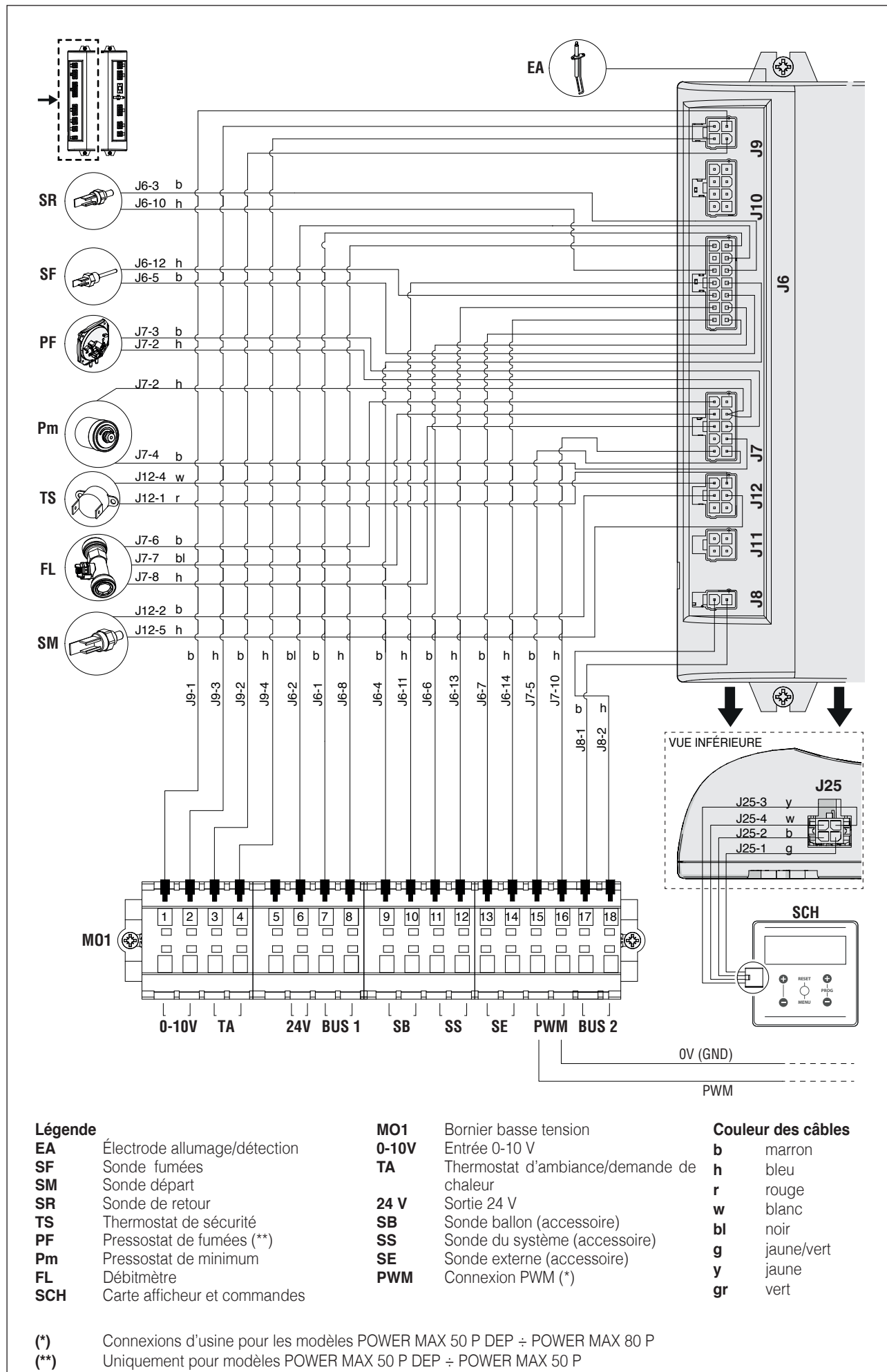
- Mettre l'interrupteur général de l'installation sur Éteint (OFF) et l'interrupteur principal du module thermique sur (0).

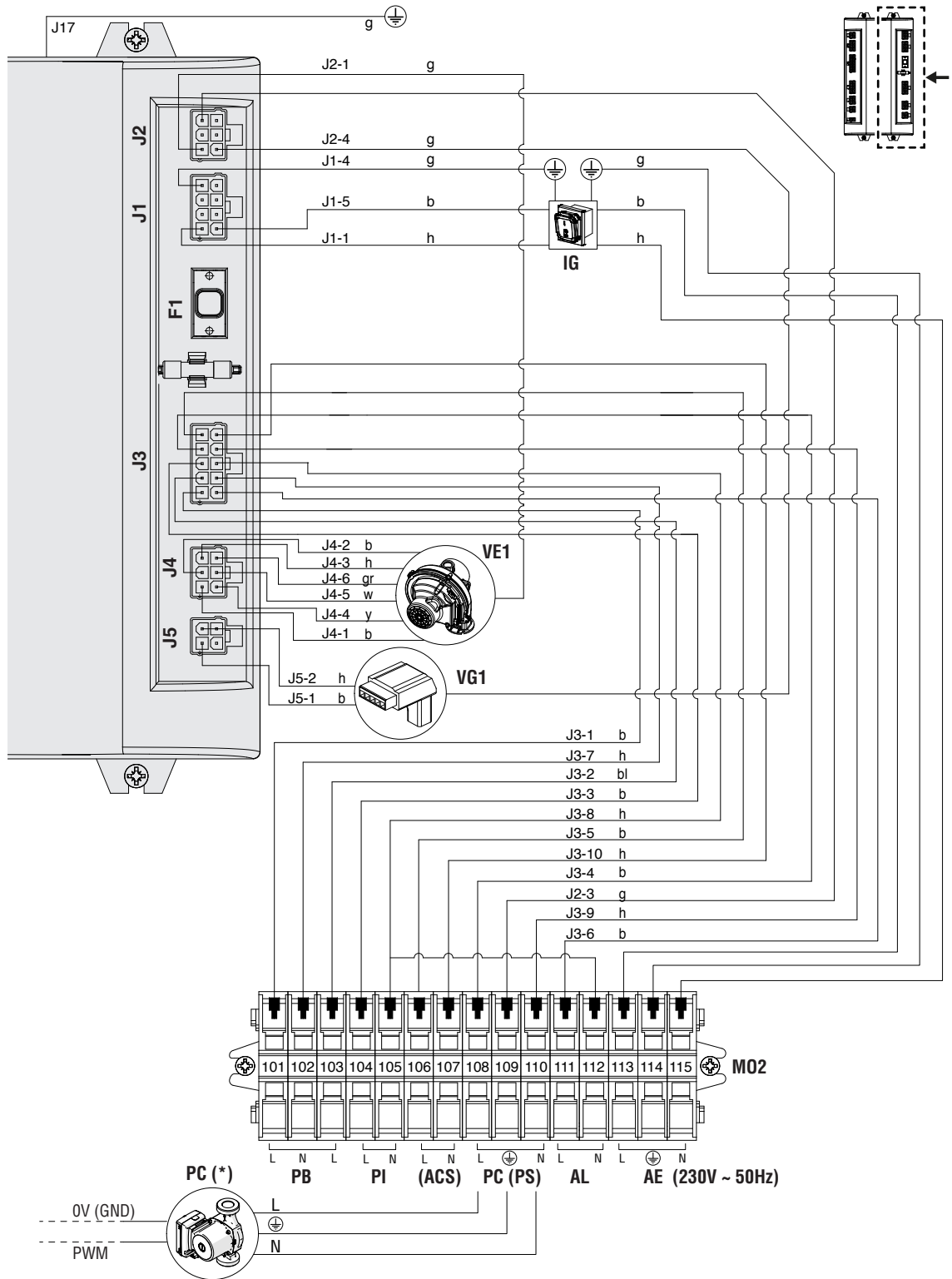


- fermer les dispositifs d'arrêt de l'installation hydraulique;
- Pour vider l'appareil, raccorder un tuyau en caoutchouc (2) (diamètre intérieur Øint=12 mm) au porte-caoutchouc du robinet de vidange du module thermique (1).

POWER MAX 50 P DEP - POWER MAX 50 P

POWER MAX 65 P ÷ POWER MAX 150


2.13 Schéma électrique





Légende

- IG** Interrupteur principal
- VG1** Vanne gaz
- VE1** Ventilateur à vitesse variable
- MO2** Bornier haute tension
- PB** Circulateur du chauffe-eau/vanne à 3 voies/vanne à 2 voies (**)

- PI** Circulateur installation
- (ACS)** Circulateur sanitaire (**)
- PC** Circulateur du module thermique (*)
- PS** Circulateur du système (**)
- AL** Sortie d'alarme (***)
- AE** Alimentation électrique

Couleur des câbles	des	y	jaune
b	marron	gr	vert
h	bleu		
r	rouge		
w	blanc		
bl	noir		
g	jaune/vert		

(*) Sur les modèles POWER MAX 50 P DEP ÷ POWER MAX 80 P, le circulateur est installé de série. Sur les autres modèles, le circulateur est fourni comme accessoire avec des connexions à effectuer par l'installateur.

(**) Configuration valable pour les modules thermiques sans circulateur de module thermique et ayant leur propre vanne à deux voies, connectés en cascade et dont le circuit primaire a un circulateur du système. Pour plus d'informations, consulter le manuel d'installation en cascade.

(***) Raccorder une charge résistive entre 10VA et 50VA.

2.14 Branchements électriques

Le module thermique **POWER MAX** sort d'usine complètement câblé et doit uniquement être connecté au réseau d'alimentation électrique, au thermostat d'ambiance/à la demande de chaleur et aux autres composants de l'installation.



Il est obligatoire :

- D'utiliser un interrupteur magnétothermique omnipolaire, un sectionneur de ligne, conformément aux Normes CEI-EN (ouverture des contacts d'au moins 3 mm)
- Respecter la connexion L (Phase) - N (Neutre). Maintenir le conducteur de mise à la terre plus long à concurrence d'environ 2 cm par rapport aux conducteurs d'alimentation
- Utiliser des câbles présentant une section supérieure ou égale à 1,5 mm², équipés d'embouts à cosse
- Consulter les schémas de câblage du présent manuel pour toutes les opérations de type électrique.



L'utilisation d'adaptateurs, de prises multiples ou d'extensions pour alimenter l'appareil n'est pas autorisée



Pour le raccordement de composants électriques externes, il faut utiliser des relais et/ou des contacteurs auxiliaires à installer dans un tableau électrique externe approprié



Toutes les opérations à effectuer sur l'installation électrique ne doivent être menées que par un personnel qualifié, conformément à la loi et en respectant les règles de sécurité



Attacher les câbles avec les serre-câbles prévus à cet effet pour toujours garantir leur bon positionnement à l'intérieur de l'appareil.



Les câbles d'alimentation électrique et les câbles de commande (thermostat d'ambiance/demande de chaleur, sondes extérieures de température, etc.) doivent être rigoureusement séparés les uns des autres et installés à l'intérieur de tuyaux annelés en PVC indépendants jusqu'au tableau électrique.



La connexion au réseau électrique devra être réalisée au moyen de câbles gainés 1 (3 x 1,5) N1VVK ou équivalents, tandis que pour la thermorégulation et les circuits à basse tension il est possible d'utiliser des conducteurs simples du type N07VK ou équivalents.



Si la distribution d'électricité de la société d'électricité est « **PHASE-PHASE** », contacter préalablement le plus proche Centre d'Assistance Technique.



Ne jamais éteindre l'appareil pendant son fonctionnement normal (avec le brûleur allumé) en coupant l'alimentation électrique à l'aide de la touche ON-OFF ou d'un interrupteur extérieur. Cela pourrait provoquer une surchauffe anormale de l'échangeur primaire.



Pour l'arrêt (lors du chauffage), utiliser un thermostat d'ambiance/une demande de chaleur. La touche ON-OFF ne peut être utilisée que lorsque l'appareil est en attente ou en cas d'urgence.



Avant de connecter des composants électriques extérieurs (régulateurs, vannes électriques, sonde climatiques, etc.) à l'appareil, vérifier la compatibilité de leurs caractéristiques électriques (tension, consommation, courants de pointe) avec les entrées et les sorties disponibles.



Les sondes de température doivent être NTC. Pour connaître les valeurs de résistance, se référer au tableau de la page 13



Toujours vérifier l'efficacité de la mise à la terre de l'installation électrique qui devra être connectée à l'appareil.



Beretta décline toute responsabilité pour tout dommage aux biens ou aux personnes résultant du non-respect des schémas de câblage, de l'absence d'une mise à la terre appropriée de l'installation électrique ou du non-respect de la réglementation CEI en vigueur en la matière.



Il est interdit d'utiliser une conduite, quelle qu'elle soit, pour la mise à la terre de l'appareil.



Il est interdit de faire passer les câbles d'alimentation et du thermostat d'ambiance/de la demande de chaleur à proximité de surfaces chaudes (tuyaux de refoulement). En cas de contact possible avec des pièces ayant une température supérieure à 50 °C, utiliser un câble approprié.



Il est interdit de toucher les appareils électriques avec des parties du corps humides ou mouillées ou pieds nus.



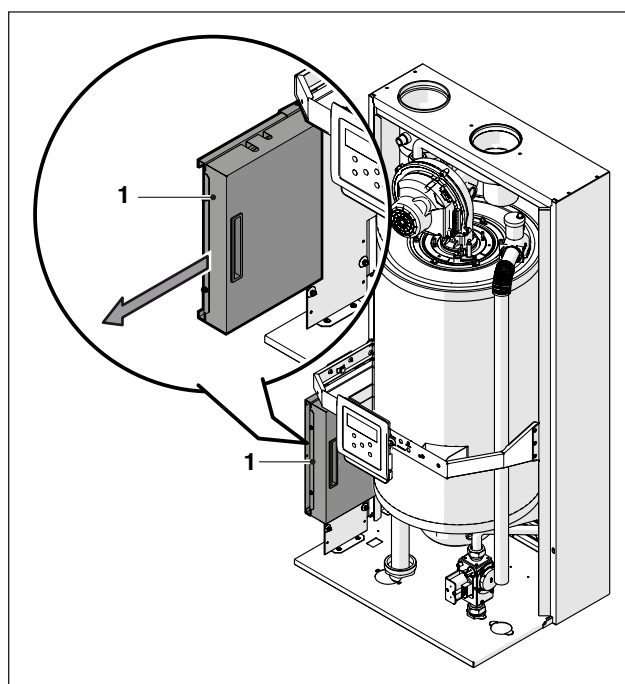
Il est interdit d'exposer l'appareil aux intempéries (pluie, soleil, vent, etc.).



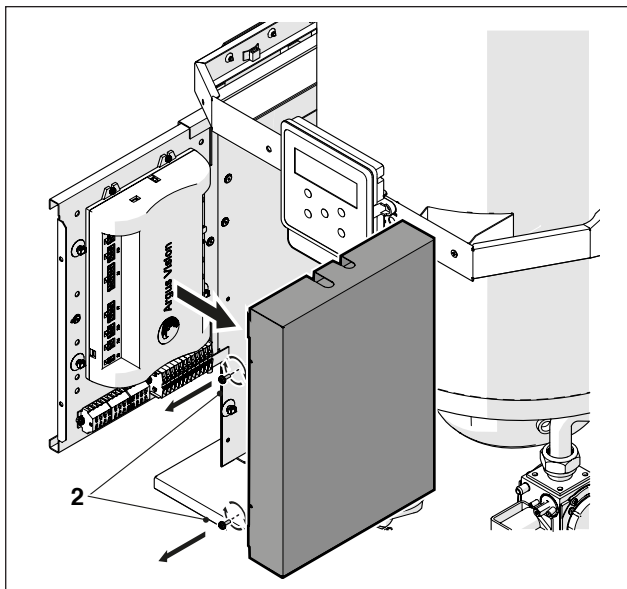
Il est interdit de tirer, détacher ou retordre les câbles électriques sortant du module thermique, même si celui-ci est débranché du réseau d'alimentation électrique.

Pour accéder au bornier du tableau de commande :

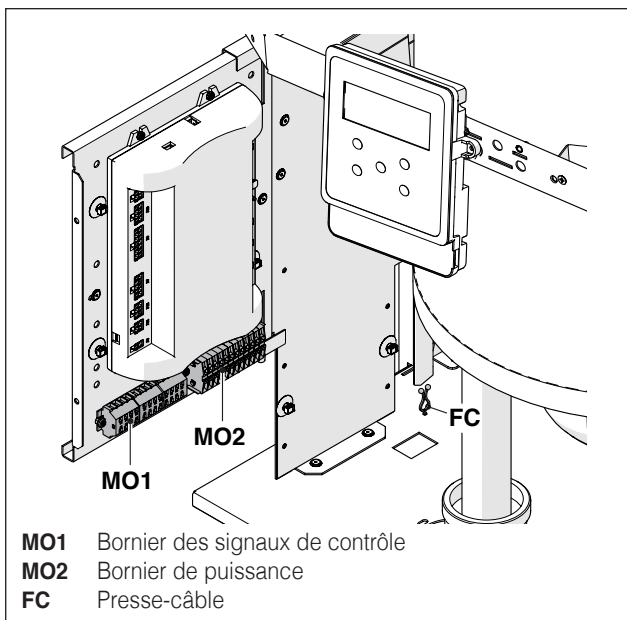
- Retirer la vis de fixation et le panneau avant
- Tirer et glisser vers l'extérieur l'armoire du tableau électrique (1)



Dévisser les vis de fixation (2) et déposer la protection (3)



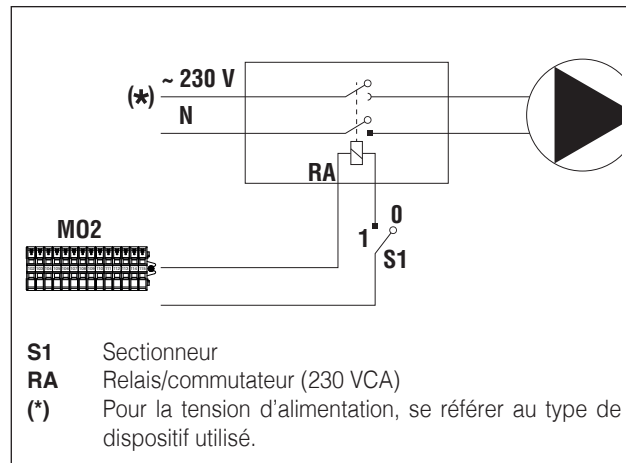
- Identifier le bornier basse tension (MO1) et le bornier haute tension (MO2)



- MO1** Bornier des signaux de contrôle
- MO2** Bornier de puissance
- FC** Presse-câble

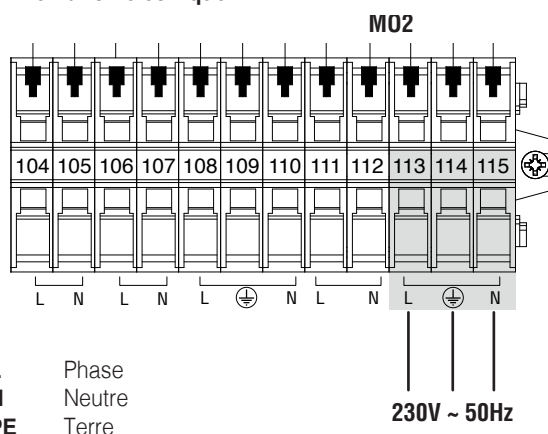
⚠ Pour raccorder les dispositifs connectés au bornier de puissance (pompes, circulateurs et vannes de dérivation/mélangeuses), utiliser des relais interposés, sauf si l'absorption maximale de tous les composants connectés à la carte (y compris le circulateur du module) est inférieure ou égale à 1,5 A. Le choix et le dimensionnement de ces relais sont laissés à l'installateur en fonction du type de dispositif connecté.

Pour le raccordement, se référer à la figure suivante :

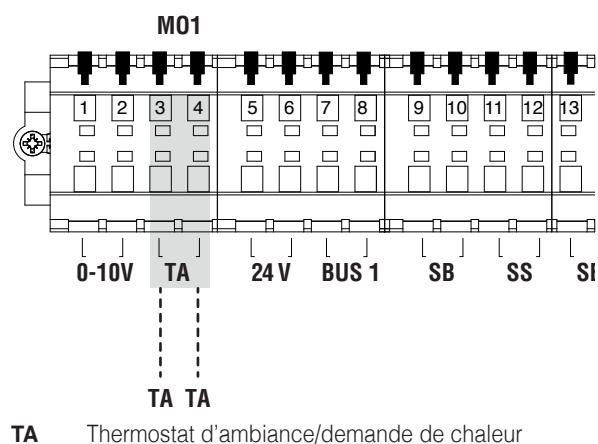


- Effectuer les raccordements électriques selon les schémas ci-dessous

Alimentation électrique

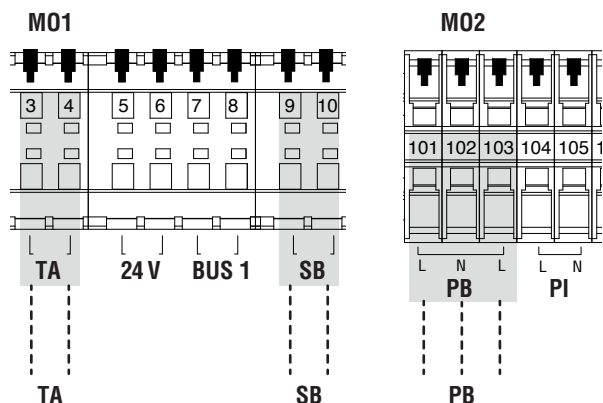


Raccordements électriques basés sur le schéma 1 de la page « 20 ».



REMARQUE Le raccordement du TA doit être sans potentiel.

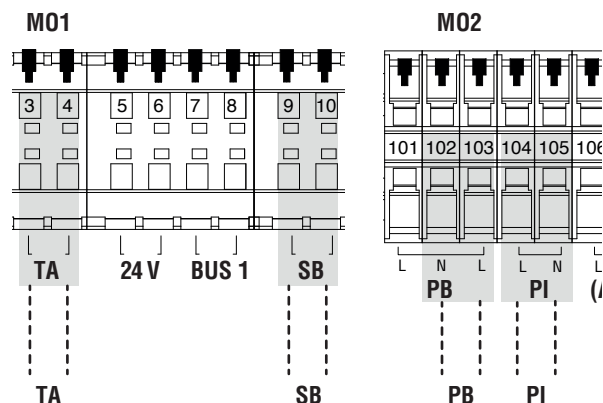
Raccordements électriques basés sur le schéma 2 de la page « 20 ».



- TA** Thermostat d'ambiance/demande de chaleur
- SB** Raccorder à la sonde du chauffe-eau (Mode san. 1) ou au thermostat du chauffe-eau (Mode san. 2)
- PB** Raccorder à la vanne de dérivation (13). Les contacts 101-102 commandent la dérivation sur le circuit de chauffage, les contacts 102-103 commandent la dérivation sur le circuit sanitaire

REMARQUE Le raccordement du TA doit être sans potentiel.

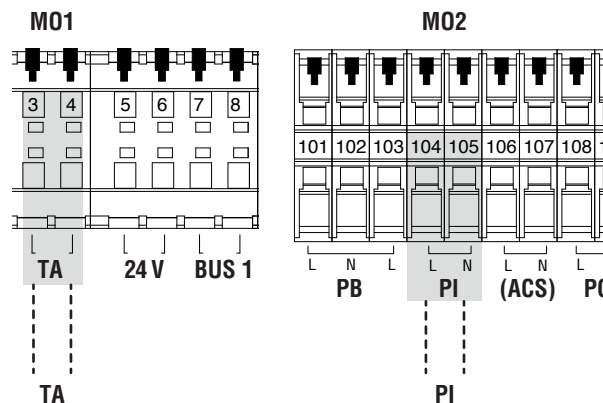
Raccordements électriques basés sur le schéma 4 de la page « 21 ».



- TA** Thermostat d'ambiance/demande de chaleur
- SB** Raccorder à la sonde du chauffe-eau (Mode san. 1) ou au thermostat du chauffe-eau (Mode san. 2)
- PB** Raccorder au circulateur sanitaire
- PI** Raccorder au circulateur de l'installation à haute température

REMARQUE Le raccordement du TA doit être sans potentiel.

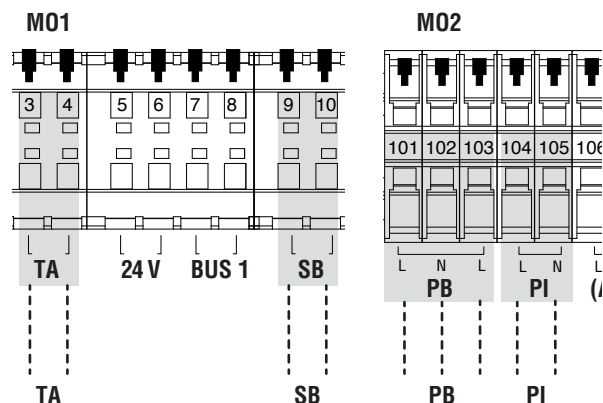
Raccordements électriques basés sur le schéma 3 de la page « 21 ».



- TA** Thermostat d'ambiance/demande de chaleur
- PI** Raccorder au circulateur de l'installation à haute température

REMARQUE Le raccordement du TA doit être sans potentiel.

Raccordements électriques basés sur le schéma 5 de la page « 22 ».



- TA** Thermostat d'ambiance/demande de chaleur
- SB** Raccorder à la sonde du chauffe-eau (Mode san. 1) ou au thermostat du chauffe-eau (Mode san. 2)
- PB** Raccorder à la vanne de dérivation (13). Les contacts 101-102 commandent la dérivation sur le circuit de chauffage, les contacts 102-103 commandent la dérivation sur le circuit sanitaire
- PI** Raccorder au circulateur de l'installation à haute température

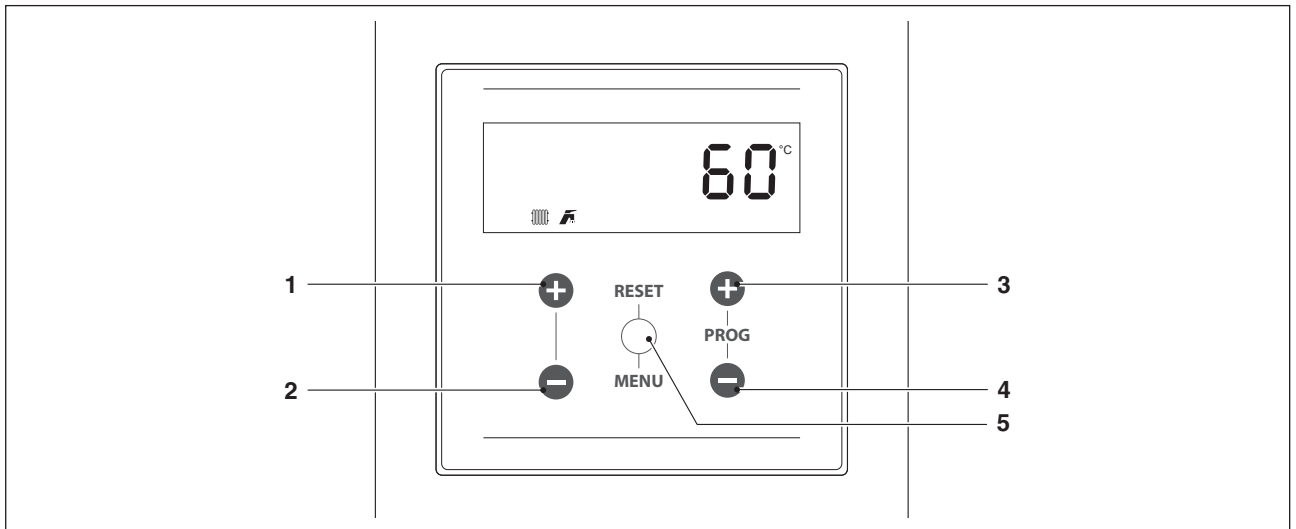
REMARQUE Le raccordement du TA doit être sans potentiel.



Certains raccordements électriques du bornier de puissance ont une double fonction. En particulier, pour les schémas de principe 2 et 5 où il n'est pas prévu d'installer un circulateur pour le chauffe-eau, la vanne à deux voies de chaque module thermique doit être connectée aux bornes 101-102-103 comme indiqué ci-dessus.

2.14.1 Navigation du menu UTILISATEUR

Lors de l'allumage ou si aucune touche n'est enfoncée pendant plus de 4 minutes, l'écran se trouve en mode « Affichage de base » et fournit des informations générales sur le fonctionnement du module thermique.

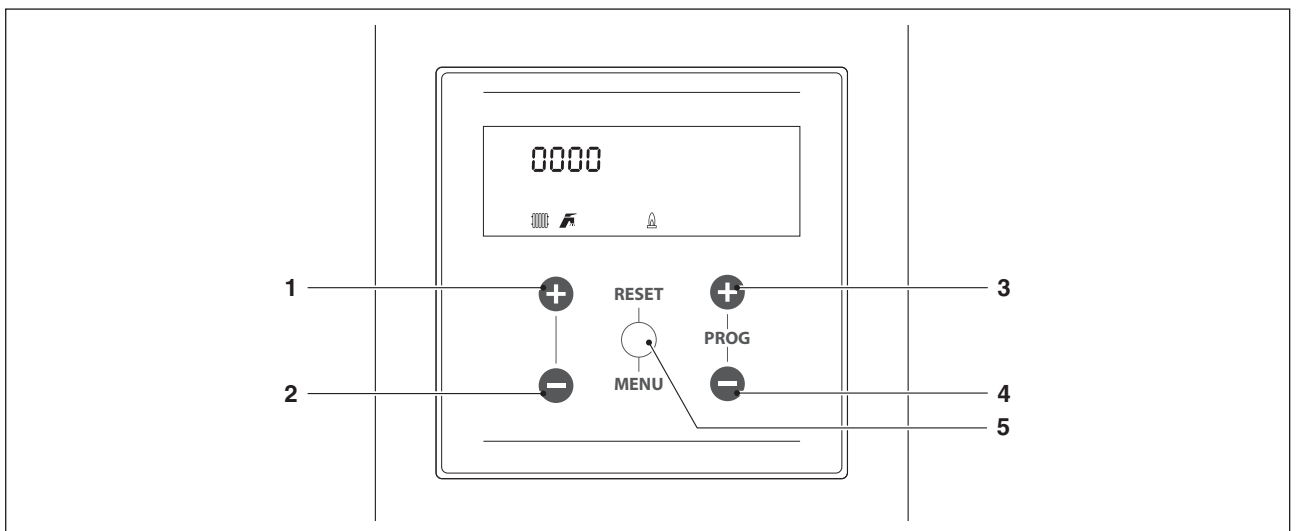


Dans ce mode, les touches ont les fonctions suivantes :

N°	Touche	Fonction
1	« + »	Augmente le point de consigne de chauffage (si disponible)
2	« - »	Diminue le point de consigne de chauffage (si disponible)
3	« PROG + »	Augmente le point de consigne d'ECS (si disponible)
4	« PROG - »	Diminue le point de consigne d'ECS (si disponible)
5	« MENU/RÉINITIALISATION »	Entre dans le mode « Menu » Si l'on appuie dessus pendant plus de 2 secondes, elle réinitialise une erreur non volatile

Choix d'un menu

Entrer dans le mode « Menu » en appuyant sur la touche « MENU/RÉINITIALISATION ». Les chiffres du petit écran affichent « 0000 » qui est le premier menu accessible.



Dans ce mode, les touches ont les fonctions suivantes :

N°	Touche	Fonction
1	« + »	Quitte le menu ou annule la modification d'un paramètre
2	« - »	Quitte le menu ou annule la modification d'un paramètre
3	« PROG + »	Sélectionne le menu suivant ou augmente la valeur d'un paramètre
4	« PROG - »	Sélectionne le menu précédent ou diminue la valeur d'un paramètre
5	« MENU/RÉINITIALISATION »	Entre dans le menu/paramètre sélectionné ou confirme la modification d'un paramètre

Menu UTILISATEUR	Par. N°	Description	Plage	Valeur initiale d'usine	UM
0000	0003	Définit la température de refoulement souhaitée en mode chauffage. Activé pour le mode chauffage Par. 2001 = 0 ou 3	Par. 2023...Par. 2024	70	°C
	0048	Définit le point de consigne du stockage sanitaire.	40...71	50	°C
	0200	Active le mode de test : off = mode de test désactivé fan = le ventilateur tourne à la vitesse max. et le brûleur est éteint lo = le module est amené (allumé) à la vitesse min. ign = le module est amené (allumé) à la vit. d'all. Hi = le module est amené (allumé) à la vitesse max. reg = le module est amené (allumé) à la vitesse max. mais réglé en fonction de la température	off/fan/lo/ign/hi/reg	Off	
	0901	Définit les unités de température	C/F	C	
	0902	Définit les unités de pression	bar/psi	bars	
1000	1001	Température de départ	Seulement en mode affichage		°C
	1002	Température du circuit sanitaire	Seulement en mode affichage		°C
	1004	Température extérieure	Seulement en mode affichage		°C
	1006	Température fumées	Seulement en mode affichage		°C
	1007	Température fumées	Seulement en mode affichage		°C
	1008	Courant d'ionisation	Seulement en mode affichage		µA
	1009	État du circulateur du circuit primaire (on/off)	Seulement en mode affichage		
	1010	État du circulateur du système de chauffage (on/off)	Seulement en mode affichage		
	1011	État du circulateur d'ECS (on/off)	Seulement en mode affichage		
	1012	Point de consigne de chauffage calculé (en mode climatique)	Seulement en mode affichage		°C
	1013	État du thermostat d'ambiance/de la demande de chaleur (Ouvert/Fermé)	Seulement en mode affichage		
	1015	Température de la sonde du circuit secondaire (si activée)	Seulement en mode affichage		°C
	1031	Code d'erreur	Seulement en mode affichage		
	1040	Vitesse actuelle du ventilateur	Seulement en mode affichage		TR/MIN
	1041	Vitesse du ventilateur lors de l'allumage	Seulement en mode affichage		TR/MIN
	1042	Vitesse du ventilateur au régime minimum	Seulement en mode affichage		TR/MIN
	1043	Vitesse du ventilateur au régime maximum	Seulement en mode affichage		TR/MIN
	1051	Code de la dernière erreur permanente	Seulement en mode affichage		
	1052	Code de la dernière erreur temporaire	Seulement en mode affichage		
	1054	Nombre d'allumages réussis	Seulement en mode affichage		
	1055	Nombre d'allumages ratés	Seulement en mode affichage		
	1056	Nombre total d'heures en mode chauffage	Seulement en mode affichage		H x 10
	1057	Nombre total d'heures en mode sanitaire	Seulement en mode affichage		H x 10
	1058	Nombre total de jours de fonctionnement	Seulement en mode affichage		Jours
	1059	Intervalle de temps depuis la dernière erreur permanente L'unité de mesure est définie par le nombre précédant la valeur. 1 : = minutes 2 : = heures 3 : = jours 4 : = semaines	Seulement en mode affichage		
	1060	Intervalle de temps depuis la dernière erreur temporaire L'unité de mesure est définie par le nombre précédant la valeur. 1 : = minutes 2 : = heures 3 : = jours 4 : = semaines	Seulement en mode affichage		
	1062	Débit d'eau actuel du module	Seulement en mode affichage		dal/min
	1063	Tension du signal 0-10 V à l'entrée	Seulement en mode affichage		Volts
	1098	Type de carte montée	Seulement en mode affichage		
	1099	Code d'identification de la version du logiciel	Seulement en mode affichage		
Code	--->	Saisir le mot de passe du menu INSTALLATEUR/FABRICANT			

2.15 Navigation du menu INSTALLATEUR/FABRICANT

Pour accéder aux paramètres INSTALLATEUR/FABRICANT, il faut saisir un mot de passe :

- Appuyer sur la touche « MENU/RÉINITIALISATION » et sélectionner « Code » à l'aide des touches « PROG + » et « PROG - ».



- Appuyer sur la touche « MENU/RÉINITIALISATION » pour confirmer
- Sur le grand écran numérique, le message « 0--- » s'affiche avec le premier chiffre clignotant



- Appuyer sur les touches « PROG + » et « PROG - » pour augmenter ou diminuer la valeur du chiffre clignotant
- Une fois que la valeur désirée a été obtenue sur chaque chiffre, appuyer sur la touche « MENU/RÉINITIALISATION » pour confirmer la valeur saisie et le chiffre suivant commence à clignoter
- Répéter la même opération pour les quatre chiffres et compléter la saisie du mot de passe entier

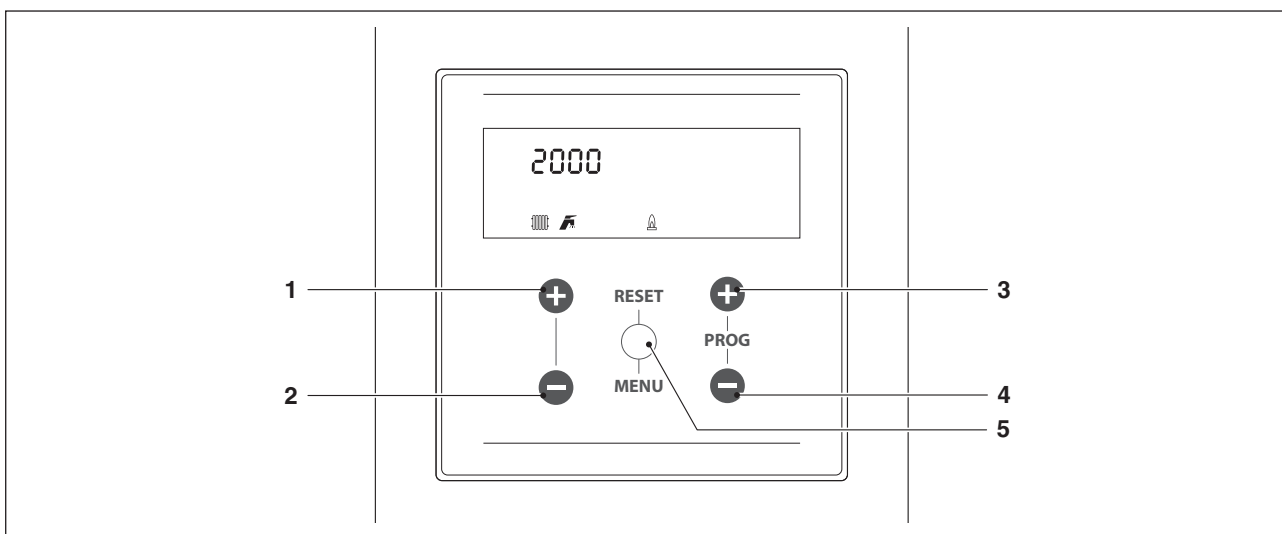
Après avoir saisi un mot de passe INSTALLATEUR ou FABRICANT, les menus et paramètres correspondants seront également affichés.

Il y a trois types d'accès dans le système :

UTILISATEUR : mot de passe 0000
 INSTALLATEUR : mot de passe 0300
 FABRICANT

! Une fois le mot de passe saisi, celui-ci reste valable au cours des opérations d'affichage et/ou de paramétrage. Après quelques minutes d'inactivité de l'afficheur, il faut le saisir à nouveau.

36



Dans ce mode, les touches ont les fonctions suivantes :

N°	Touche	Fonction
1	« + »	Quitte le menu ou annule la modification d'un paramètre
2	« - »	Quitte le menu ou annule la modification d'un paramètre
3	« PROG + »	Sélectionne le menu suivant ou augmente la valeur d'un paramètre
4	« PROG - »	Sélectionne le menu précédent ou diminue la valeur d'un paramètre
5	« MENU/RÉINITIALISATION »	Entre dans le menu/paramètre sélectionné ou confirme la modification d'un paramètre

Menu INS-TALLATEUR/FABRICANT	Par. N°	Description	Plage	Réglage d'usine	UM
2000	2001	Définit les différents modes de fonctionnement du module thermique en mode chauffage.	0...5	0	
	2005	Définit le temps en secondes de post-circulation du circulateur du module thermique en mode autonome. Lors du fonctionnement en cascade, il définit la post-circulation du module après l'arrêt par thermorégulation.	0...900	60	s
	2007	Définit la valeur en degrés du point de consigne au-dessus de laquelle le brûleur s'éteint en thermorégulation.	0...20	5	°C
	2009	Définit le temps d'attente pour un rallumage ultérieur après un arrêt en thermorégulation, quelle que soit la diminution de la température de refoulement au-dessous de la valeur spécifiée par le Par. 2010. Paramètre valable uniquement en mode autonome.	10...900	120	s
	2010	Définit la valeur en degrés au-dessous de laquelle le brûleur se rallume indépendamment du temps écoulé au Par. 2009.	0...20	16	°C
	2014	Définit la puissance maximale (%) du circuit de chauffage.	50...100	100	%
	2015	Définit la puissance minimale (%) du circuit de chauffage.	1...30	1	%
	2019	Définit le point de consigne maximum à la température extérieure minimale en régulation climatique.	30...90	80	°C
	2020	Définit la température extérieure minimale à laquelle le point de consigne maximum doit être associé en régulation climatique.	-25...25	0	°C
	2021	Définit le point de consigne minimum à la température extérieure maximale en régulation climatique.	30...90	40	°C
	2022	Définit la température extérieure maximale à laquelle le point de consigne minimum doit être associé en régulation climatique.	0...30	20	°C
	2023	Limite la valeur minimale pouvant être attribuée au point de consigne en mode chauffage (non valable pour le mode chauffage 4).	4...82	30	°C
	2024	Limite la valeur maximale pouvant être attribuée au point de consigne en mode chauffage (non valable pour le mode 4).	27...90	80	°C
	2025	Définit la température de désactivation de la régulation climatique. Activé pour le mode chauffage Par. 2001= 1 ou 2	0...35	22	°C
	2026	Définit le delta T d'augmentation de la température de consigne, si après le temps spécifié au Par. 2027 la demande de chaleur en mode chauffage n'est pas satisfaite (valable uniquement pour le mode autonome).	0...30	0	°C
	2027	Définit le temps après lequel le point de consigne est augmenté de la valeur définie au Par. 2026 (valable uniquement pour le mode autonome).	1...120	20	Min.
	2028	Utilisée en mode chauffage Par. 2001= 2 ou 3. Définit le nombre de degrés de réduction du point de consigne de refoulement lorsque le contact TA s'ouvre (thermostat d'ambiance/demande de chaleur).	0...30	10	°C
	2035	Définit le mode de fonctionnement du circuit sanitaire. 0 = Disabled 1 = Tank + sensor 2 = Tank + thermostat	0,1,2	0	
	2036	Définit l'hystérésis pour lancer la demande du circuit sanitaire.	0...20	5	°C
	2037	Définit l'hystérésis pour arrêter la demande du circuit sanitaire.	0...20	5	°C
	2038	Définit la valeur en degrés dont le point de consigne du circuit primaire est augmenté par rapport à la température réglée pour le stockage du circuit sanitaire.	0...30	15	°C
	2042	Définit le type de priorité : 0 = Time : priorité au temps entre les deux circuits, définie par le Par. 2043 ; 1 = Off : priorité au circuit de chauffage; 2 = On : priorité au circuit sanitaire; 3 = Parallèle : simultanéité gérée sur la base de la température du circuit primaire par rapport au point de consigne du circuit de chauffage.	0...3	2 = On	
	2043	Définit le temps en minutes pendant lequel la priorité est donnée alternativement aux circuits sanitaire et de chauffage lorsque le Par. 2043 est réglé en mode « Temps ».	1...255	30	Min.
	2044	Définit le temps en secondes de post-circulation pour le mode sanitaire lors du fonctionnement autonome du module thermique. Lors du fonctionnement en cascade, il définit la post-circulation du module après l'arrêt par thermorégulation.	0...900	60	s
2000	2092	Définit le régime du ventilateur à la puissance maximale (il dépend du modèle et est défini par le Par. 9098).	0...12750	Défini par le Par. 9098	TR/ MIN

Menu INSTALLATEUR/ FABRICANT	Par. N°	Description	Plage	Réglage d'usine	UM
	2093	Définit le régime du ventilateur à la puissance minimale (il dépend du modèle et est défini par le Par. 9098).	0...12750	Défini par le Par. 9098	TR/ MIN
	2094	Définit le régime du ventilateur au démarrage du module thermique (il dépend du modèle et est défini par le Par. 9098).	0...12750	Défini par le Par. 9098	TR/ MIN
	2109	Définit la valeur de décalage du point de consigne calculée en mode climatique (Par. 2001= 1). Met en œuvre une compensation de la courbe climatique.	Off, -10...10	0	
	2110	Définit la valeur minimale de la température de refoulement en mode chauffage (Par. 2001) = 4.	20...50	30	°C
	2111	Définit la valeur maximale de la température de refoulement en mode chauffage (Par. 2001) = 4.	50...90	80	°C
	2112	Définit la valeur en degrés du point de consigne au-dessous de laquelle le brûleur se rallume en thermorégulation.	0...20	5	°C
	2113	Définit la puissance maximale (%) du circuit sanitaire.	50...100	100	%
	2114	Définit la puissance minimale (%) du circuit sanitaire.	1...30	1	%
	2115	Définit le point de consigne du stockage sanitaire en mode 1	40...71	50	°C
	2116	La valeur de ce paramètre est définie par le Par. 9097. 0 = Disabled 1 = Water pressure sensor 2 = CH flow switch 3 = Flue pressure switch	0,1,2,3	Défini par le Par. 9097	
	2117	La valeur de ce paramètre est définie par le Par. 9097. 0 = Disabled 1 = DHW flow sensor 2 = DHW flow switch 3 = CH flow sensor	0,1,2,3	Défini par le Par. 9097	
	2118	La valeur de ce paramètre est définie par le Par. 9097. 0 = Disabled 1 = Drain switch 2 = Gas pressure switch	0,1,3	Défini par le Par. 9097	
	2120	La valeur de ce paramètre est définie par le Par. 9097. 0 = Disabled 1 = T_Return sensor 2 = Extern switch	0,1,2	Défini par le Par. 9097	
	2121	La valeur de ce paramètre est définie par le Par. 9097. 0 = Disabled 1 = T_Flue sensor 2 = Flue switch 3 = APS switch	0,1,2,3	Défini par le Par. 9097	
	2122	La valeur de ce paramètre est définie par le Par. 9097. 0 = Disabled 1 = T_Flue_2 sensor 2 = T_Flue_2 + Bl. Flue 3 T_System sensor 4 = Blocked Flue switch 5 Cascade Sensor	0,1,2,3,4,5	Défini par le Par. 9097	
	2123	La valeur de ce paramètre est définie par le Par. 9097. 0 = Disabled 1 = T_DCW sensor 2 = Water pressure switch	0,1,2	Défini par le Par. 9097	
	2124	La valeur de ce paramètre est définie par le Par. 9097. 0 = Disabled 1 = Enabled	0,1	Défini par le Par. 9097	
	2125	La valeur de ce paramètre est définie par le Par. 9097. 0 = Disabled 1 = General Pump 2 = CH Pump 3 = DHW Pump 4 = System Pump 5 = Cascade Pump 6 = Alarm Relay 7 = Filling Valve 8 = LPG Tank 9 = External Igniter 10 = Air Damper 14 = Alarm Burner CC 15 = Status Burner CC 17 = Antilegionella pump	0,1,2,3,4,5,6,7, 8,9,10,14,15,17	Défini par le Par. 9097	

Menu INS-TALLATEUR/FABRICANT	Par. N°	Description	Plage	Réglage d'usine	UM
2000	2126	La valeur de ce paramètre est définie par le Par. 9097. 0 = Disabled 1 = General Pump 2 = CH Pump 3 = DHW Pump 4 = System Pump 5 = Cascade Pump 6 = Alarm Relay 7 = Filling Valve 8 = LPG Tank 9 = External Igniter 10 = Air Damper 14 = Alarm Burner CC 15 = Status Burner CC 17 = Antilegionella pump	0,1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,14,15,17	Défini par le Par. 9097	
	2127	La valeur de ce paramètre est définie par le Par. 9097. 0 = Disabled 1 = General Pump 10 = Air Damper 11 = External Igniter 12 = Modulating Pump	0,1,10,11,12	Défini par le Par. 9097	
	2128	La valeur de ce paramètre est définie par le Par. 9097. 0 = Disabled 1 = General Pump 2 = CH Pump 3 = DHW Pump 4 = System Pump 5 = Cascade Pump 6 = Alarm Relay 7 = Filling Valve 8 = LPG Tank	0,1,2,3,4,5,6,7,8	Défini par le Par. 9097	
	2129	Définit le type de débitmètre utilisé.	Bitron, Huba : DN8, DN10, DN15, DN15, DN20, DN25	Huba DN25	
	2133	Définit le delta T réglé pour le fonctionnement du circulateur modulant.	5...40	15	°C
	2134	Définit le temps en secondes à partir de l'allumage du brûleur pour commencer la modulation du circulateur et obtenir le delta T spécifié au Par. 2133.	0...255	120	s
	2135	Définit le modèle de circulateur PWM installé. 0 = Wilo 1 = Salmson 2 = Grundfos	0,1,2	2 = Grundfos	
	2136	Définit si le circulateur du module thermique est activé en mode modulant ou s'il fonctionne à une vitesse fixe (en pourcentage de la vitesse maximale).	On/Off modulant fixe 20... 100 %	Modulant	
	2137	Définit le pourcentage de la vitesse qui fixe la vitesse minimale pouvant être atteinte par le circulateur pendant la modulation.	0...100	30	%
	2138	Valeur variable en fonction de la configuration du dispositif sur la base des Par. 9097 et 9098. Cette valeur est calculée par la carte qui, selon une logique interne, définit, en un seul nombre, la quantité fixée par les Par. 9097 et 9098.	0...255	Selon le modèle de chaudière	
	2139	Active la purge d'air de l'installation. Pour activer la purge d'air, il faut allumer le module thermique et changer le paramètre de « Non » à « Oui ». Attendre une minute. Éteindre et rallumer. Au démarrage, le module thermique effectuera alors la procédure de purge automatique (durée d'environ 20 minutes). Lorsque le paramètre est réglé sur « Oui », la procédure est effectuée chaque fois que le module thermique est éteint et rallumé avec son interrupteur principal. La valeur doit être « Non » si la procédure de purge au démarrage du module thermique n'est pas souhaitée.	Oui, Non	No	
	2140	Définit le débit en dessous duquel le module thermique est arrêté. Valeur variable en fonction du modèle.	0,0...100	Selon le modèle de chaudière	l/min
	2201	Active le chauffage	Activer/Désactiver	Activer	-
	2202	Active le circuit sanitaire	Activer/Désactiver	Activer	-
	2203	Configure le rappel d'entretien	Off/On/Réinitialisation	Off	-
	2204	Jours pour l'entretien	30/35/40.../1275	1000	jours

Menu INSTALLATEUR/ FABRICANT	Par. N°	Description	Plage	Réglage d'usine	UM
2000	2006	Définit la température d'activation lors du dépassement de la température maximale des fumées. Lorsque la température des fumées est supérieure à la valeur réglée, le module s'arrête et une erreur est générée. Lorsque la température des fumées se situe dans l'intervalle entre (Par. 2006) -5 °C et Par. 2006, le module réduit linéairement sa puissance pour atteindre la puissance minimale lorsque la température mesurée est égale à Par. 2006.	10...120	100	°C
	2012	Définit la valeur de la différence de température (Delta T) entre les températures de refoulement et de retour du module. Pour une valeur Delta T comprise entre Par. 2012 et (Par. 2012) +8 °C, le module réduit sa puissance linéairement jusqu'à atteindre la puissance minimale. La puissance minimale est maintenue jusqu'à la valeur de (Par. 2012) +8 °C+5 °C, après quoi le module s'éteint pendant un temps égal à la valeur attribuée au Par. 2013. Une fois ce temps écoulé, le module se rallume.	10...60	40	°C
	2013	Définit le temps de rallumage après avoir atteint la limite de Delta T entre le refoulement et le retour.	10...250	30	s
	2016	Définit le paramètre proportionnel pour la modulation lors du fonctionnement en mode chauffage.	0...1275	100	
	2017	Définit le paramètre intégral pour la modulation lors du fonctionnement du circuit de chauffage.	0...1275	250	
	2018	Définit le paramètre dérivé pour la modulation lors du fonctionnement du circuit de chauffage.	0...1275	0	
	2039	Définit l'hystérésis de rallumage pour le circuit primaire dans les modes 1 et 2 du circuit sanitaire (valable aussi bien en mode cascade qu'en mode autonome).	0...20	5	°C
	2040	Définit l'hystérésis d'arrêt pour le circuit primaire dans les modes 1 et 2 du circuit sanitaire (valable aussi bien en mode cascade qu'en mode autonome).	0...20	5	°C
	2041	Définit la valeur référée à un delta T du chauffe-eau pour effectuer le maintien. Par exemple, si ce paramètre est réglé sur 3 degrés, lorsque le chauffe-eau atteint la valeur de consigne diminuée de trois degrés, le module thermique est allumé au minimum pour effectuer le maintien jusqu'au point de consigne plus l'hystérésis. Si ce paramètre est laissé égal au Par. 2036, cette fonction est inactive et le module thermique démarre à la puissance maximale du circuit sanitaire.	0...10	5	°C
	2045	Définit le paramètre proportionnel pour la modulation lors du fonctionnement du stockage sanitaire.	0...1255	100	
	2046	Définit le paramètre intégral pour la modulation lors du fonctionnement du stockage sanitaire.	0...1255	500	
	2047	Définit le paramètre dérivé pour la modulation lors du fonctionnement du stockage sanitaire.	0...1255	0	
9000	9098	Permet de charger les valeurs des Par. 2092, 2093 et 2094 à partir d'un ensemble de valeurs de régime prédéfinies qui identifie le modèle du module thermique.	1...12 19...22		
	9097	Permet de charger les valeurs des Par. de 2116 à 2128 à partir d'un ensemble de valeurs prédéfinies qui définit la configuration des entrées et des sorties du module thermique.	1...37		
Code	--->	Entrer mot de passe			

REMARQUE :

Utilisation et configuration des paramètres 9097 et 9098 sont expliquées en détail dans les paragraphes "Remplacement du tableau d'affichage" et "Remplacement de la carte de contrôle".

3 MISE EN SERVICE ET ENTRETIEN

3.1 Préparation à la première mise en service

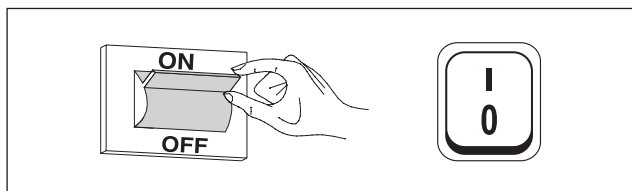
La première mise en service du module thermique **POWER MAX Beretta** doit être effectuée par le Centre d'Assistance Technique **Beretta**, après quoi l'appareil pourra fonctionner automatiquement.

Avant la mise en service, il est nécessaire de vérifier que:

- les robinets d'arrêt du combustible et de l'eau de l'installation de chauffage sont ouverts ;
- la pression du circuit hydraulique, à froid, est supérieure à **1 bar** et que le circuit est désaéré
- la précharge du vase d'expansion est correcte
- les connexions électriques ont été effectuées correctement
- les conduits d'évacuation des fumées et les orifices d'aération ont été adéquatement réalisés conformément aux normes en vigueur

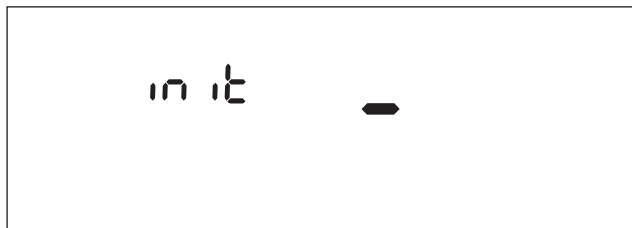
3.2 Première mise en service

- Mettre l'interrupteur général de l'installation sur Allumé (ON) et l'interrupteur principal du module thermique sur (I).



3.2.1 Allumage et arrêt du dispositif

Une fois le dispositif allumé, un processus d'initialisation démarre pendant environ une minute pendant laquelle il n'est pas possible de l'utiliser.



Une fois ce processus terminé, les paramètres peuvent être réglés pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Pour éteindre l'appareil, utiliser l'interrupteur « ON/OFF ».

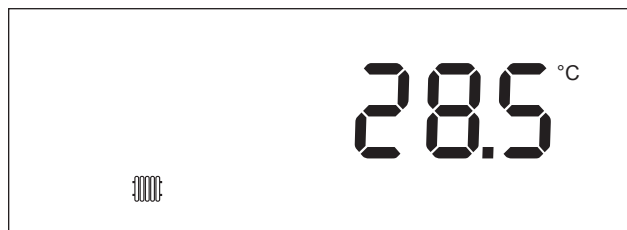


Ne jamais débrancher l'appareil avant de placer l'interrupteur principal sur « 0 ».



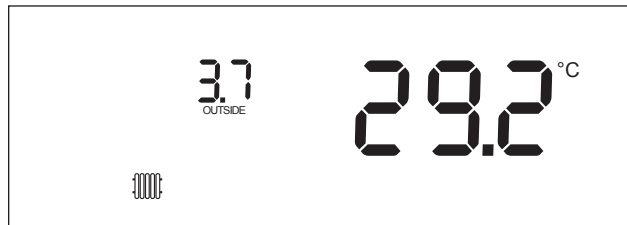
Ne jamais éteindre l'appareil avec l'interrupteur principal si une demande est active. Vérifier si l'appareil est en état de veille avant de commuter l'interrupteur principal.

Exemple d'affichage en mode veille (sonde extérieure non connectée)



Exemple d'affichage en mode veille (sonde extérieure connectée).

Sonde extérieure disponible en accessoire.



3.2.2 Accès par mot de passe

Pour accéder aux paramètres INSTALLATEUR/FABRICANT, il faut saisir un mot de passe :

- Pour la bonne procédure, voir le paragraphe « Navigation du menu INSTALLATEUR/FABRICANT ».

3.2.3 Réglage des paramètres de chauffage

Le paramètre 2001 définit les différents modes de fonctionnement du module thermique en mode chauffage.

Mode 0

(Fonctionnement avec thermostat d'ambiance/demande de chaleur et point de consigne de chauffage fixe)

Dans ce mode, le module thermique fonctionne avec un point de consigne fixe (défini par le paramètre 0003) en fonction de la fermeture du contact du thermostat d'ambiance/de la demande de chaleur.

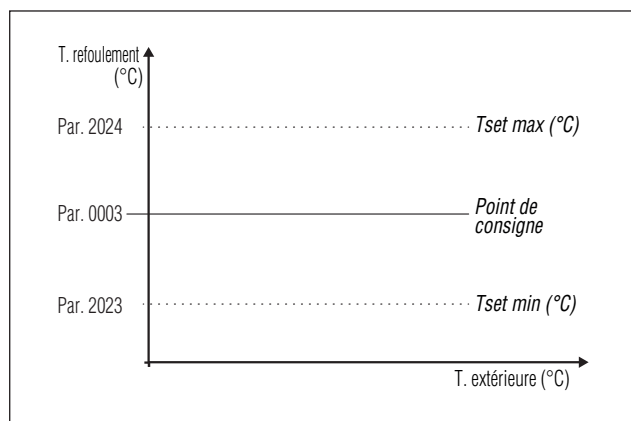
La valeur de consigne peut être réglée directement, sans entrer dans la liste des paramètres comme indiqué au paragraphe « Navigation du menu UTILISATEUR ».

Le point de consigne peut être réglé sur une valeur maximale et une valeur minimale, qui sont définies par les Par. 2023 et 2024 respectivement, comme indiqué sur la figure.

La sonde extérieure (accessoire) n'est pas nécessaire et si elle est connectée, la valeur de température extérieure mesurée n'a pas d'influence sur le point de consigne réglé.

Les paramètres qui régulent ce mode sont les suivants :

Par. N°	Description
0003	Définit la température de refoulement souhaitée en mode chauffage. Activé pour le mode chauffage Par. 2001 = 0 ou 3
2023	Limite la valeur minimale pouvant être attribuée au point de consigne en mode chauffage (non valable pour le mode chauffage 4).
2024	Limite la valeur maximale pouvant être attribuée au point de consigne en mode chauffage (non valable pour le mode 4).



Mode 1

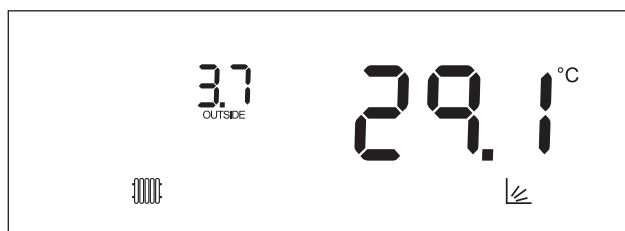
(Fonctionnement en mode climatique avec thermostat d'ambiance/demande de chaleur, point de consigne variable en fonction de la température extérieure)

Dans ce cas, le module thermique fonctionne avec un point de consigne variable en fonction de la température extérieure sur la base d'une courbe climatique définie par les paramètres suivants :

Par. N°	Description
2109	Définit la valeur de décalage du point de consigne calculée en mode climatique (Par. 2001 = 1).
2019	Définit le point de consigne maximum à la température extérieure minimale en régulation climatique

Par. N°	Description
2020	Définit la température extérieure minimale à laquelle le point de consigne maximum doit être associé en régulation climatique
2021	Définit le point de consigne minimum à la température extérieure maximale en régulation climatique
2022	Définit la température extérieure maximale à laquelle le point de consigne minimum doit être associé en régulation climatique
2023	Limite la valeur minimale pouvant être attribuée au point de consigne en mode chauffage (non valable pour le mode chauffage 4).
2024	Limite la valeur maximale pouvant être attribuée au point de consigne en mode chauffage (non valable pour le mode 4).
2025	Définit la température de désactivation de la régulation climatique

Affichage de l'écran en mode climatique

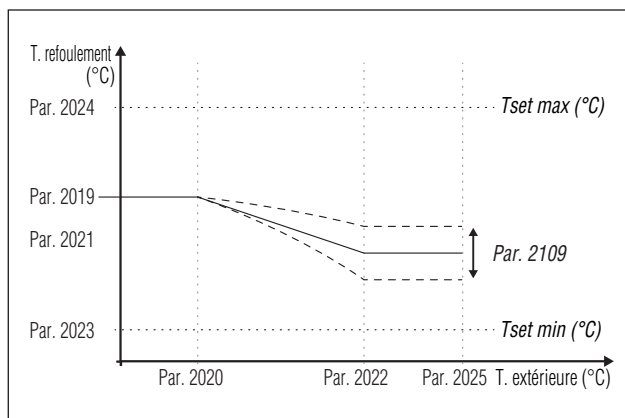


La demande est activée lorsque le contact du thermostat d'ambiance/de la demande de chauffage se ferme, à condition que la température extérieure ne dépasse pas la valeur définie par le paramètre 2025.

Si la température extérieure dépasse la valeur réglée sur le paramètre 2025, le brûleur est arrêté même en cas de demande de chaleur.

! Si la sonde extérieure (accessoire) n'est pas détectée (non installée ou endommagée), le système fournit un avertissement : n° 202

La présence de l'avertissement n'arrête pas le module thermique, permettant de faire une demande de chaleur au point de consigne maximum fixé sur le mode climatique.



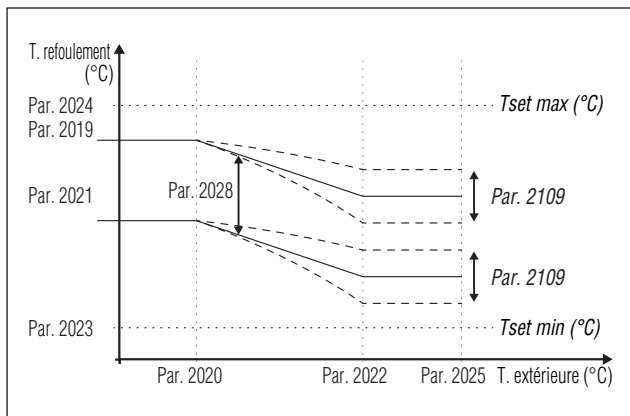
Mode 2

(Fonctionnement en mode climatique avec réduction commandée par le thermostat d'ambiance/la demande de chaleur, point de consigne variable en fonction de la température extérieure)

Dans ce cas, le module thermique fonctionne avec un point de consigne défini par la courbe climatique (réglable comme décrit dans le mode 1) en fonction de la température extérieure. La demande de chaleur s'active indépendamment de la fermeture ou non du contact du thermostat d'ambiance/de la demande de chaleur et ne s'arrête que lorsque la température extérieure est supérieure à celle définie par le paramètre 2025.

Dans ce mode, le paramètre 2028 définit le nombre de degrés de diminution du point de consigne (réduction) lorsque le contact du thermostat d'ambiance/de la demande de chaleur s'ouvre.

Par. N°	Description
2109	Définit la valeur de décalage du point de consigne calculée en mode climatique (Par. 2001 = 1).
2019	Définit le point de consigne maximum à la température extérieure minimale en régulation climatique
2020	Définit la température extérieure minimale à laquelle le point de consigne maximum doit être associé en régulation climatique
2021	Définit le point de consigne minimum à la température extérieure maximale en régulation climatique
2022	Définit la température extérieure maximale à laquelle le point de consigne minimum doit être associé en régulation climatique
2023	Limite la valeur minimale pouvant être attribuée au point de consigne en mode chauffage (non valable pour le mode chauffage 4).
2024	Limite la valeur maximale pouvant être attribuée au point de consigne en mode chauffage (non valable pour le mode 4).
2025	Définit la température de désactivation de la régulation climatique
2028	Utilisée en mode chauffage Par. 2001= 2 ou 3. Définit le nombre de degrés de réduction du point de consigne de refoulement lorsque le contact TA s'ouvre (thermostat d'ambiance/demande de chaleur).

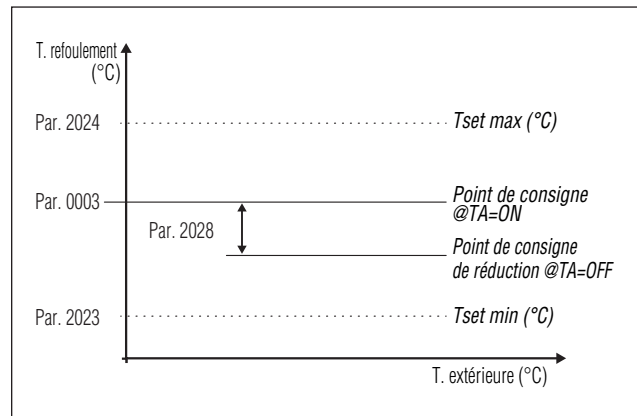


Mode 3

(Fonctionnement continu à point de consigne fixe avec réduction commandée par le thermostat d'ambiance/la demande de chaleur)

Dans ce mode, le point de consigne fixe est défini de la même manière que le mode 0. La différence consiste dans le fait que la demande est toujours active et que le point de consigne est diminué (réduction) de la valeur définie par le paramètre 2028 lorsque le contact du thermostat d'ambiance/de la demande de chaleur s'ouvre.

Par. N°	Description
0003	Définit la température de refoulement souhaitée en mode chauffage. Activé pour le mode chauffage Par. 2001 = 0 ou 3
2023	Limite la valeur minimale pouvant être attribuée au point de consigne en mode chauffage (non valable pour le mode chauffage 4).
2024	Limite la valeur maximale pouvant être attribuée au point de consigne en mode chauffage (non valable pour le mode 4).
2028	Utilisée en mode chauffage Par. 2001= 2 ou 3. Définit le nombre de degrés de réduction du point de consigne de refoulement lorsque le contact TA s'ouvre (thermostat d'ambiance/demande de chaleur).



! La sonde extérieure (accessoire) n'est pas nécessaire et si elle est connectée, la valeur de température extérieure mesurée n'a pas d'influence sur le point de consigne réglé.

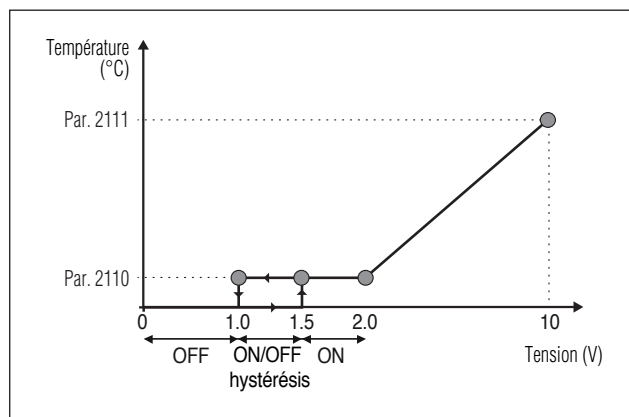
Mode 4

(Réglage du point de consigne sur la base d'une entrée analogique 0-10 V)

Les valeurs maximale et minimale du point de consigne sont définies par les Par. 2111 et 2110 respectivement.

Par. N°	Description
2110	Définit la valeur minimale de la température de refoulement en mode chauffage (Par. 2001) = 4.
2111	Définit la valeur maximale de la température de refoulement en mode chauffage (Par. 2001) = 4.

Le réglage du point de consigne de fonctionnement est basé sur la courbe suivante :



Les valeurs maximale et minimale du point de consigne sont définies par les Par. 2111 et 2110 respectivement.

Lorsque la valeur de tension d'entrée dépasse 1,5 V, la demande est activée (au point de consigne minimum).

Pour des valeurs de tension comprises entre 2 et 10, le point de consigne varie linéairement de la valeur minimale à la valeur maximale. Si la tension est réduite de la valeur 10 à la valeur 2, le point de consigne diminue linéairement et maintient la valeur minimale entre les valeurs 2 et 1 V. Pour des valeurs inférieures à 1 V, la demande cesse.

3.2.4 Réglage des paramètres du circuit sanitaire

Le paramètre 2035 définit les différents modes de fonctionnement du module thermique pour la production d'eau chaude sanitaire

Mode 0

(Sans production d'eau chaude sanitaire)

Dans ce mode, le module thermique fonctionne exclusivement pour le circuit de chauffage (voir paragraphe « Réglage des paramètres de chauffage »)

Mode 1

(Production d'eau chaude sanitaire avec stockage et sonde de chauffe-eau)

Dans ce mode, le module thermique s'active lorsque la température mesurée par la sonde de chauffe-eau descend au-dessous du point de consigne du circuit sanitaire diminué de la valeur d'hystérésis et se désactive lorsque la température monte au-dessus du point de consigne du circuit sanitaire augmenté de la valeur d'hystérésis.

Les paramètres qui régulent la production d'eau chaude sanitaire sont les suivants :

Par. N°	Description
2036	Définit l'hystérésis pour lancer la demande du circuit sanitaire.
2037	Définit l'hystérésis pour arrêter la demande du circuit sanitaire.
2038	Définit la valeur en degrés dont le point de consigne du circuit primaire est augmenté par rapport à la température réglée pour le stockage du circuit sanitaire.
2039	Définit l'hystérésis de rallumage pour le circuit primaire dans les modes 1 et 2 du circuit sanitaire (valable aussi bien en mode cascade qu'en mode autonome).
2040	Définit l'hystérésis d'arrêt pour le circuit primaire dans les modes 1 et 2 du circuit sanitaire (valable aussi bien en mode cascade qu'en mode autonome).
2041	Définit la valeur référée à un delta T du chauffe-eau pour effectuer le maintien. Par exemple, si ce paramètre est réglé sur 3 degrés, lorsque le chauffe-eau atteint la valeur de consigne diminuée de trois degrés, le module thermique est allumé au minimum pour effectuer le maintien jusqu'au point de consigne plus l'hystérésis. Si ce paramètre est laissé égal au Par. 2036, cette fonction est inactive et le module thermique démarre à la puissance maximale du circuit sanitaire.
0048	Définit le point de consigne du stockage sanitaire.

La valeur de consigne peut être réglée directement, sans entrer dans la liste des paramètres comme indiqué au paragraphe « Navigation du menu UTILISATEUR ».

Mode 2

(Production d'eau chaude sanitaire avec stockage réglé par thermostat)

Dans ce cas, le module thermique s'active lorsque le contact du thermostat à l'intérieur du chauffe-eau se ferme et se désactive lorsque celui-ci s'ouvre.

Les paramètres qui régulent la production d'eau chaude sanitaire sont les suivants :

Par. N°	Description
2038*	Définit la valeur en degrés dont le point de consigne du circuit primaire est augmenté par rapport à la température réglée pour le stockage du circuit sanitaire.
2039	Définit l'hystérésis de rallumage pour le circuit primaire dans les modes 1 et 2 du circuit sanitaire (valable aussi bien en mode cascade qu'en mode autonome).
2040	Définit l'hystérésis d'arrêt pour le circuit primaire dans les modes 1 et 2 du circuit sanitaire (valable aussi bien en mode cascade qu'en mode autonome).
0048	Définit le point de consigne du stockage sanitaire.

(*) Dans ce mode, le paramètre 2038 est activé même si une sonde de chauffe-eau n'est pas installée et influe sur la température de refoulement du module thermique.

Il peut être utilisé pour limiter la différence de température entre la température de refoulement et la température réglée sur le thermostat du chauffe-eau afin de maximiser l'efficacité du système.

La valeur de consigne peut être réglée directement, sans entrer dans la liste des paramètres comme indiqué au paragraphe « Navigation du menu UTILISATEUR ».

Définition des priorités

Le paramètre 2042 définit la priorité entre les circuits de chauffage et sanitaire.

Il y a quatre modes :

- 0 Temps:** priorité au temps entre les deux circuits. En cas de demande simultanée, le circuit sanitaire fonctionne initialement pendant un temps en minutes égal à la valeur attribuée au paramètre 2043. Une fois ce temps écoulé, le circuit de chauffage est activé (toujours pendant le même temps) et ainsi de suite jusqu'à la fin de la demande d'un ou des deux circuits
- 1 Off:** priorité donnée au circuit de chauffage
- 2 On:** priorité donnée au circuit sanitaire
- 3 Parallèle:** fonctionnement simultané des deux circuits à condition que la température de refoulement requise par le circuit sanitaire soit inférieure ou égale au point de consigne requis par le circuit de chauffage. Lorsque la température requise par le circuit sanitaire dépasse le point de consigne de chauffage, le circulateur de chauffage est arrêté et la priorité est donnée au circuit sanitaire.

Fonction anti-légionellose


Fonction activée uniquement lorsque le circuit de production d'eau chaude sanitaire est en mode 1.

La fonction anti-légionellose démarre automatiquement lorsque le module thermique est démarré et est répétée tous les sept jours (le paramètre ne peut pas être modifié).

Si l'appareil est mis hors tension, le cycle décrit ci-dessous sera répété au prochain démarrage.

Pendant le cycle anti-légionellose, le module thermique envoie une demande au stockage sanitaire, réglée avec un point de consigne prédéfini de 60 °C (non modifiable). Une fois la température de 60 °C atteinte, cette température est maintenue pendant 30 minutes, au cours desquelles le système veille à ce que la température de la sonde ne descende pas au-dessous de 57 °C. À la fin de cet intervalle de temps, la fonction anti-légionellose s'arrête et le fonctionnement normal du module thermique est rétabli.

Le fonctionnement en mode « Anti-légionellose » a la priorité sur les autres demandes, quel que soit le réglage des paramètres.

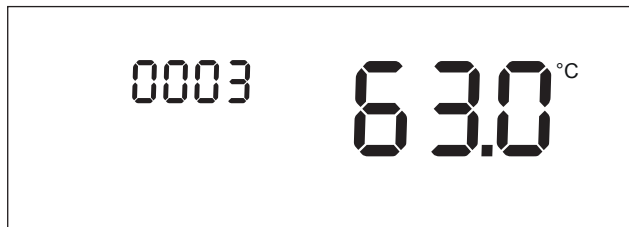
Quand la fonction est active le message « ALE9 » est affiché à côté de la température du chauffe-eau et l'icône  clignote.



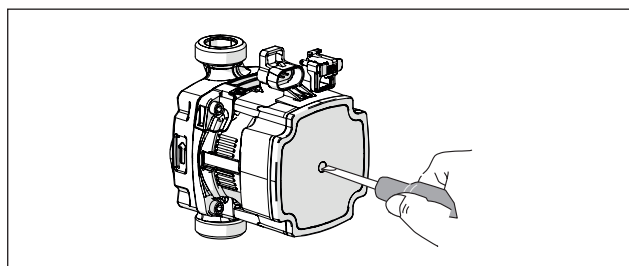
3.3 Contrôles pendant et après la première mise en service

Après le démarrage, il faut effectuer un contrôle en arrêtant puis en rallumant le module thermique comme suit :

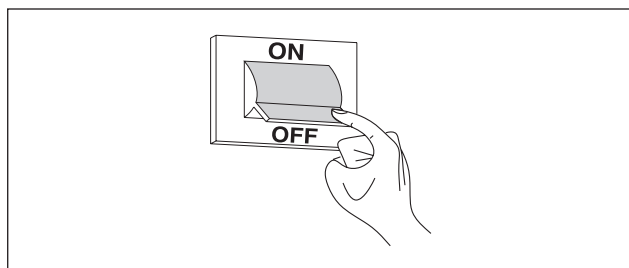
- Régler le mode de fonctionnement du module thermique en mode chauffage sur 0 (Par. 2001) et fermer l'entrée TA pour déclencher une demande de chaleur
- Si nécessaire, augmenter la valeur de consigne (Chauff. central → P. de cons. de chauffage)



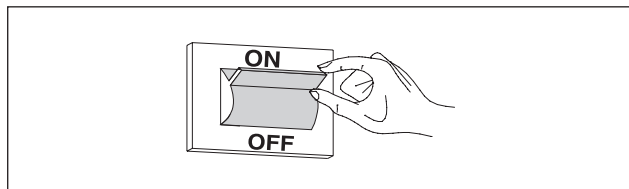
- Vérifier que les circulateurs tournent librement et correctement



- Vérifier l'arrêt total du module thermique en éliminant la demande de chaleur et en ouvrant le contact « TA » (OFF).
- Vérifier que le module thermique est complètement arrêté en mettant l'interrupteur principal de l'appareil et l'interrupteur général de l'installation sur « éteint ».

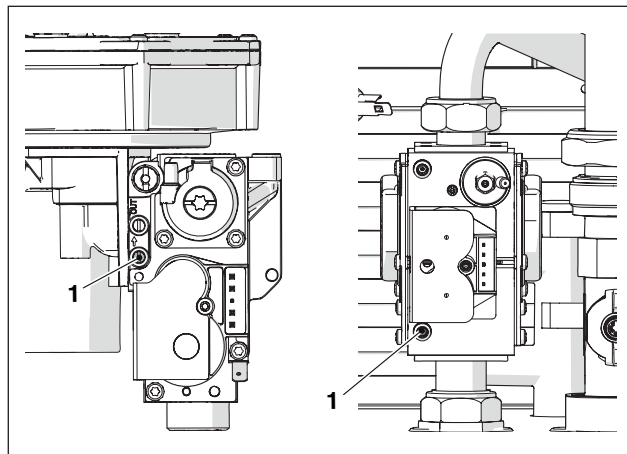


Si toutes les conditions sont remplies, mettre sous tension le module thermique en mettant l'interrupteur général de l'installation et l'interrupteur principal de l'appareil sur « Allumé », puis effectuer l'analyse des produits de combustion (voir paragraphe « Réglages »).



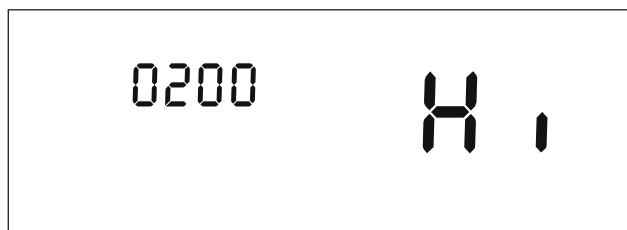
CONTRÔLE DE LA PRESSION DU GAZ D'ALIMENTATION

- Placer l'interrupteur général de l'installation sur « éteint »
- Retirer la vis de fixation et le panneau avant
- Dévisser d'environ deux tours la vis de la prise de pression (1), en amont de la vanne de gaz, et y connecter un manomètre



- Mettre sous tension le module thermique en mettant l'interrupteur général de l'installation et l'interrupteur principal de l'appareil sur « Allumé ».

Régler le Par. 0200 sur « Hi » à l'aide des touches « PROG + » et « PROG - », puis appuyer sur la touche « MENU/RÉINITIALISATION » pour confirmer.



DESCRIPTION	G20	G30	G31	
Indice de Wobbe	45,7	80,6	70,7	MJ/m ³
Pression nominale alimentation	20	28-30	37	mbar

À la fin des vérifications :

- Sélectionner « OFF » à l'aide des touches « PROG + » et « PROG - » et appuyer sur la touche « MENU/RÉINITIALISATION » pour confirmer.
- Débrancher le manomètre et revisser la vis de la prise de pression (1) en amont de la vanne de gaz.



- Une fois ces opérations terminées, remonter le panneau avant et serrer la vis de fixation.

3.4 Liste des erreurs

Lorsqu'une anomalie technique se produit à l'écran, un code d'erreur numérique apparaît et permet au technicien d'entretien d'identifier la cause possible.

Les erreurs sont divisées en 3 niveaux :

- 1 Permanentes : Ce sont des erreurs qui nécessitent une réinitialisation manuelle
- 2 Temporaires : Ce sont des erreurs qui se réinitialisent automatiquement une fois que la cause qui les a générées a été supprimée ou a cessé
- 3 Avertissements : Ce sont de simples avertissements qui ne bloquent pas le fonctionnement de l'appareil

3.4.1 Erreurs permanentes

N°	Erreur	Description
0	Err. lect. EEPROM	Erreur logicielle interne
1	Err. allumage	Trois tentatives d'allumage effectuées sans succès
2	Err. relais vanne de gaz	Relais de vanne de gaz non détecté
3	Err. relais de séc.	Relais de sécurité non détecté
4	Err. blocage trop long	Le contrôle a une erreur de blocage supérieure à 20 heures
5	Vent. hors serv.	Le ventilateur ne démarre pas pendant plus de 60 secondes
6	Vent. lent	Vitesse du ventilateur trop faible pendant plus de 60 secondes
7	Vent. rapide	Vitesse du ventilateur trop élevée pendant plus de 60 secondes
8	Err. RAM	Erreur logicielle interne
9	Contr. EEPROM erroné	Le contenu de l'Eeprom n'est pas mis à jour
10	Err. EEPROM	Paramètres de sécurité de l'Eeprom incorrects
11	Erreur d'état	Erreur logicielle interne
12	Err. ROM	Erreur logicielle interne
15	Err. thermostat maximum	La protection thermique externe est activée ou le capteur de refoulement mesure une température supérieure à 100 °C (212 °F)
16	Err. max. T. fumées	La température des fumées a dépassé le seuil maximal de température des fumées
17	Err. de cheminée	Erreur logicielle interne
18	Err. d'instruction	Erreur logicielle interne
19	Contr. ion. incorrect	Erreur logicielle interne
20	Err. flamme éteinte en retard	La flamme du brûleur est détectée pendant 10 secondes après la fermeture de la vanne de gaz
21	Flamme avant all.	La flamme du brûleur est détectée avant l'allumage
22	Perte détectage de flamme	Détectage de flamme perdue trois fois pendant une demande
23	Code d'erreur incorrect	L'octet du code d'erreur RAM a été endommagé par un code d'erreur inconnu
29	Err. PSM	Erreur logicielle interne
30	Err. registre	Erreur logicielle interne
37 (*)	Erreur du pressostat de fumées	Pressostat de fumées ouvert

(*) Uniquement pour les modèles POWER MAX 50 P DEP et POWER MAX 50 P.

3.4.2 Erreurs temporaires

N°	Erreur	Description
100	Err. WD Ram	Erreur logicielle interne
101	Err. WD Rom	Erreur logicielle interne
102	Err. WD cheminée	Erreur logicielle interne
103	Err. WD registre	Erreur logicielle interne
106	Err. int.	Erreur logicielle interne
107	Err. int.	Erreur logicielle interne
108	Err. int.	Erreur logicielle interne
109	Err. int.	Erreur logicielle interne
110	Err. int.	Erreur logicielle interne
111	Err. int.	Erreur logicielle interne
112	Err. int.	Erreur logicielle interne
113	Err. int.	Erreur logicielle interne
114	Err. dét. flamme	Une flamme est détectée dans un état dans lequel aucune flamme n'est autorisée.
115	Faible press. d'eau	Erreur de faible pression d'eau
118	Err. com. WDr	Erreur de communication
119	T. retour ouverte	Capteur de température de retour ouvert
120	T. refoulement ouverte	Capteur de température de refoulement ouvert
122	T. ECS ouverte	Capteur de température d'eau chaude sanitaire ouvert
123	T. fumées ouverte	Capteur de température de fumées ouvert
126	T. retour en court-circuit	Capteur de température de retour court-circuité
127	T. refoulement en court-circuit	Capteur de température de refoulement court-circuité
129	T. ECS en court-circuit	Capteur de température d'eau chaude sanitaire court-circuité
130	T. fumées en court-circuit	Capteur de température de fumées court-circuité
133	Net Freq Error	Net. freq. error detected by the watchdog
134	Err. touche réinitialisation	Trop de réinitialisations dans un court laps de temps
155 (*)	Err. Pressostat de fumées	Pressostat de fumées ouvert
163	Prot. bas débit échang.	Débit trop faible dans l'échangeur
164	Modèle de la chaudière non identifié	Modèle de la chaudière non configuré

(*) Uniquement pour les modèles POWER MAX 50 P DEP et POWER MAX 50 P.


3.4.3 Avertissements


N°	Erreur	Description
200	Perte de comm. avec le module	Système en cascade : le brûleur du module de gestion a perdu le signal de l'un des brûleurs des modules dépendants
201	Perte de comm. avec le module	Système en cascade : le module thermique de gestion a perdu le signal de l'un des modules thermiques dépendants
202	T ext. incorrecte	Le capteur de température extérieure est ouvert ou court-circuité
203	T syst. incorrecte	Le capteur de température du système est ouvert ou court-circuité
204	T casc. incorrecte	Le capteur de température de la cascade est ouvert ou court-circuité
207	Capteur DHW erroné	Capteur DHW erroné
208	Capteur de zone erroné	Capteur de zone erroné
209	Demande chaudière désactivée	Demande chaudière désactivée


3.5 Transformation d'un type de gaz à un autre


Le module thermique **POWER MAX** est livré prêt à fonctionner au G20 (gaz méthane). Cependant, il peut être transformé pour fonctionner au G30-G31 (G.P.L.) en utilisant l'accessoire approprié fourni.

 Les transformations doivent être effectuées uniquement par le Centre d'Assistance Technique ou par du personnel autorisé par **Beretta**.

 Pour l'exécution de cette transformation, respecter rigoureusement les instructions contenues dans ce manuel et les règles de sécurité.

 Si les instructions contenues dans ce manuel ne sont pas rigoureusement respectées ou sont exécutées par un personnel insuffisamment formé, il existe un risque potentiel de fuite de gaz combustible et/ou de production de monoxyde de carbone, entraînant des dommages matériels et/ou corporels.

 La transformation n'est pas terminée tant que toutes les opérations de contrôle indiquées dans ces instructions n'ont pas été effectuées.

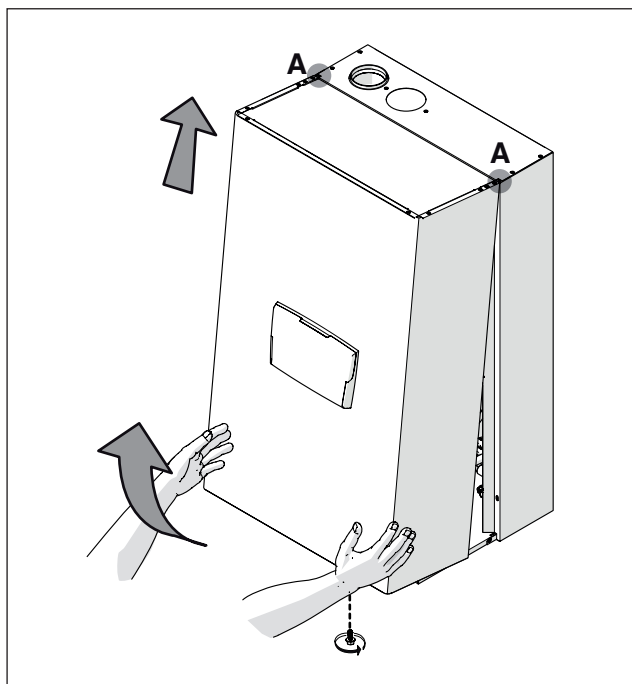
 Une fois la transformation effectuée, régler le CO2 comme indiqué au paragraphe « Réglages ».

Avant de procéder à la transformation :

- Désactiver la demande de production de chaleur ou la production d'eau sanitaire en abaissant les points de consigne correspondants et le point de consigne du thermostat d'ambiance.
- Vérifier si l'interrupteur général et l'interrupteur du module thermique sont sur « Éteint »
- Vérifier si le robinet d'arrêt de combustible est fermé.

Pour l'installation de l'accessoire :

- Retirer la vis de fixation
- Tirer le panneau avant vers l'extérieur puis vers le haut pour le dégager des points A.



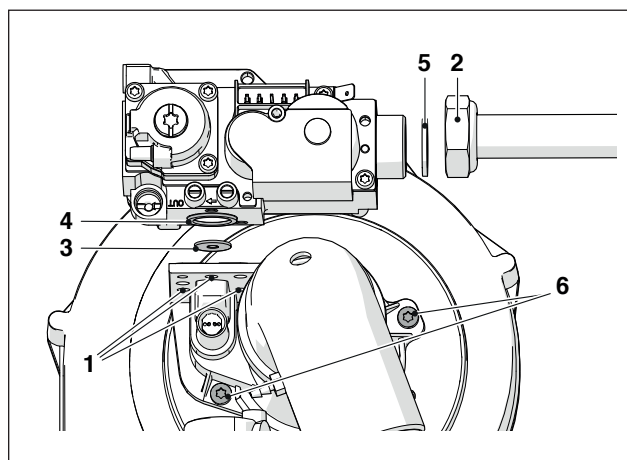
Versions **POWER MAX 50 P DEP** ÷ **POWER MAX 50 P**

- débrancher les raccords électriques du ventilateur et de la vanne du gaz
- dévisser le boulon (2) du tuyau de gaz
- dévisser les vis du mélangeur (6) pour séparer le mélangeur-ventilateur
- dévisser les trois vis (1) pour séparer la vanne du ventilateur
- Insérer le diaphragme approprié (3) dans le joint (4) sans retirer le joint

Modèle	Ø int. (mm)
POWER MAX 50 P DEP	6.5 (*)
POWER MAX 50 P	6.5 (*)

(*) **Si les valeurs de CO₂ fournies au paragraphe « Réglages » ne sont pas obtenues, remplacer le diaphragme Ø 6,5 avec le diaphragme Ø 5,5.**

- Vérifier le bon état du joint (5); Le cas échéant, le remplacer
- revisser les vis (6) du mélangeur
- Revisser les trois vis (1)
- Revisser la bague (2)
- rebrancher les raccords électriques du ventilateur et de la vanne du gaz



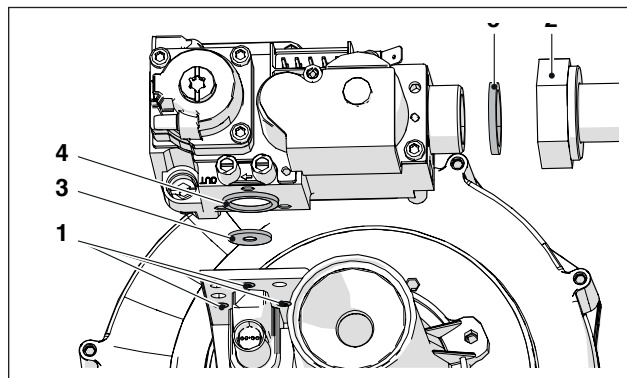
49

Versions **POWER MAX 65 P** ÷ **POWER MAX 80 P**

- débrancher les raccords électriques du ventilateur et de la vanne du gaz
- dévisser le boulon (2) du tuyau de gaz
- dévisser les vis du ventilateur pour séparer le ventilateur de l'échangeur
- dévisser les trois vis (1) pour séparer la vanne du ventilateur
- Insérer le diaphragme approprié (3) dans le joint (4) sans retirer le joint

Modèle	Ø int. (mm)
POWER MAX 65 P	6.25
POWER MAX 80 P	6.25

- vérifier l'intégrité du joint (5) ; si nécessaire, il doit être remplacé
- revisser la vanne
- revisser les vis du ventilateur
- revisser le boulon (2) du tuyau de gaz
- rebrancher les raccords électriques du ventilateur et de la vanne du gaz



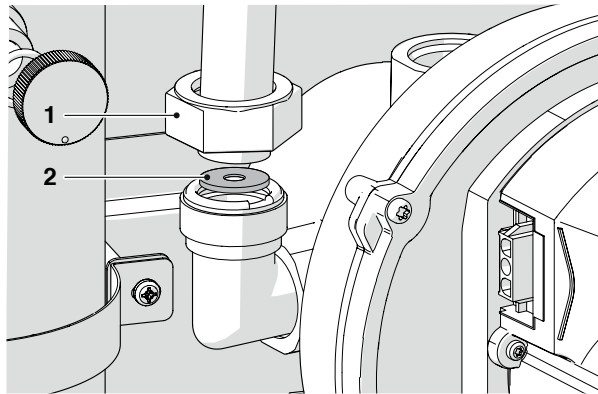
Versions POWER MAX 100 ÷ POWER MAX 150

- débrancher les raccordements électriques du ventilateur et de la vanne du gaz
- Dévisser la bague (1) pour séparer le tuyau de gaz du ventilateur
- desserrer ou dévisser le boulon sur la vanne du gaz pour libérer complètement le tuyau de gaz
- insérer le diaphragme spécifique (2) à l'intérieur du coude en laiton

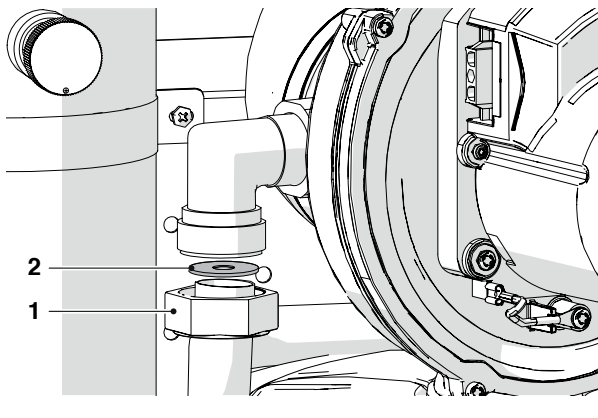
Modèle	Ø int. (mm)
POWER MAX 100	9
POWER MAX 110	9
POWER MAX 130	9,25
POWER MAX 150	8.75

- Vérifier le bon état du joint (5); Le cas échéant, le remplacer
- visser le boulon (1) pour séparer le tuyau de gaz du ventilateur
- visser le boulon sur la vanne du gaz pour libérer complètement le tuyau de gaz
- rebrancher les raccordements électriques du ventilateur et de la vanne du gaz

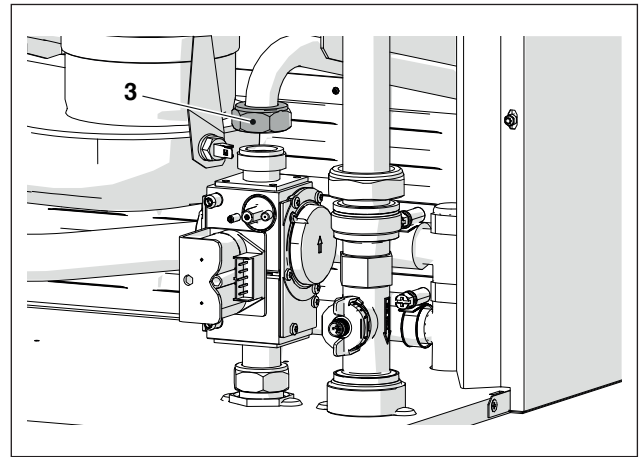
POWER MAX 100 - POWER MAX 110



POWER MAX 130 - POWER MAX 150



- si l'insertion du diaphragme résulte difficile, dévisser le boulon (3) pour libérer complètement le tuyau de gaz.



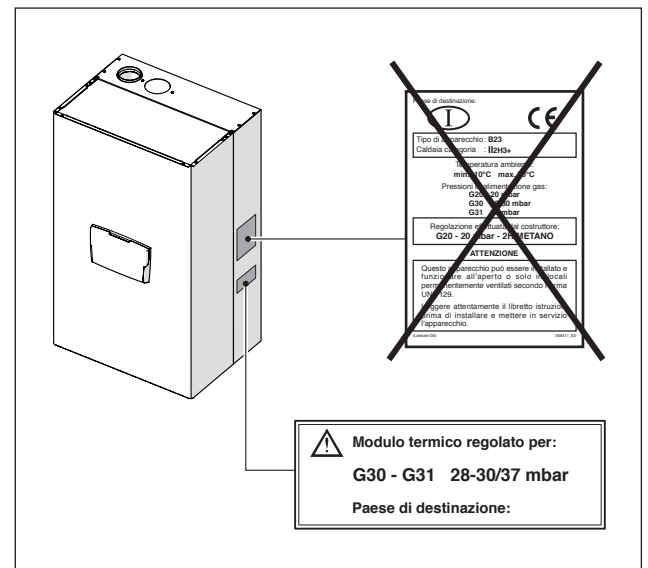
Pour tous les modèles

- Une fois ces opérations terminées, remonter le panneau avant et serrer la vis de fixation.
- Ouvrir le robinet d'arrêt de combustible.
- Mettre l'interrupteur général de l'installation et l'interrupteur principal du tableau de commande sur «marche».
- Vérifier l'absence de demande de chaleur ou de production d'eau sanitaire.

Accéder aux paramètres et régler le paramètre 9098 comme indiqué dans le tableau suivant :

Modèle	Paramètre 9098
POWER MAX 50 P DEP	22
POWER MAX 50 P	20
POWER MAX 65 P	12
POWER MAX 80 P	10
POWER MAX 100	8
POWER MAX 110	6
POWER MAX 130	4
POWER MAX 150	2

Appliquez l'adhésif pour l'alimentation à G30-G31.



Modulo termico regolato per:
G30 - G31 28-30/37 mbar
Paese di destinazione:

Après avoir installé l'accessoire, vérifier l'étanchéité de tous les joints.

Effectuer toutes les opérations de réglage décrites dans le paragraphe « Réglages ».

Restaurer les points de consigne souhaités.

3.6 Réglages

Le module thermique **POWER MAX** est livré prêt à fonctionner au G20 (gaz méthane) comme indiqué sur la plaque signalétique et a déjà été réglé en usine par le fabricant.

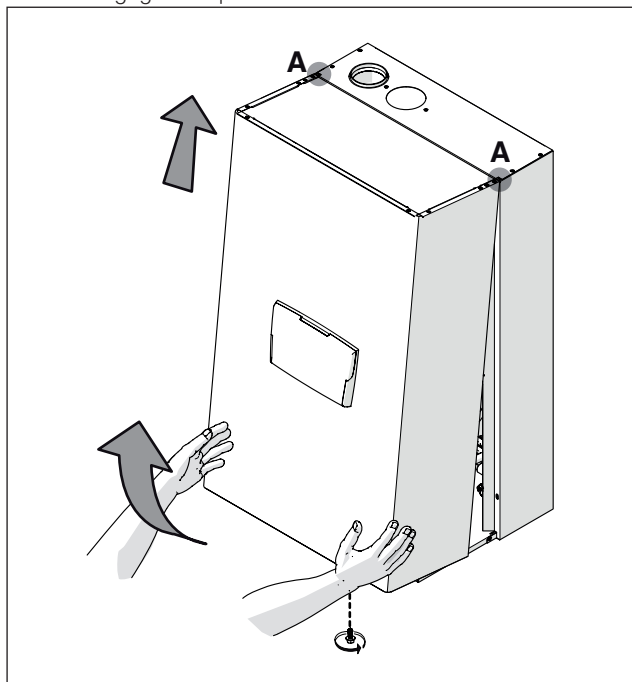
S'il devait cependant s'avérer nécessaire de procéder à de nouveaux réglages, par exemple après un entretien extraordinaire, le remplacement de la vanne du gaz ou bien après une transformation du gaz G20 au G30-G31 ou vice versa, procéder comme décrit ci-dessous.



Les réglages de la puissance maximum et minimum doivent être réalisés conformément à la séquence indiquée et exclusivement par les soins du Centre d'Assistance Technique.

Avant d'effectuer les réglages :

- Retirer la vis de fixation
- Tirer le panneau avant vers l'extérieur puis vers le haut pour le dégager des points A.



RÉGLAGE À LA PUISSANCE MAXIMUM

- Entrer dans le menu « 0000 », sélectionner le Par. 0200 et appuyer sur la touche « MENU/RÉINITIALISATION » pour confirmer.
- Sélectionner « Hi » à l'aide des touches « PROG + » et « PROG - » et appuyer sur la touche « MENU/RÉINITIALISATION » pour confirmer.
- L'appareil fonctionnera à la puissance maximale.
- dévisser le bouchon (1) et insérer la sonde de l'analyseur de combustion
- régler le CO₂ en agissant à l'aide d'un tournevis sur la vis de réglage (2) située sur la vanne de gaz, afin d'obtenir une valeur indiquée dans le tableau.

Puissance maximale CO ₂ %	Type de gaz			
	G20	G25	G30	G31
POWER MAX 50 P DEP	9	9	10,4	10,4
POWER MAX 50 P	9	9	10,4	10,4
POWER MAX 65 P	9	9	10,4	10,4
POWER MAX 80 P	9	9	10,4	10,4
POWER MAX 100	9	9	10,4	10,4
POWER MAX 110	9 (*)	9	10,4	10,4
POWER MAX 130	9	9	10,4	10,4
POWER MAX 150	9	9	10,4	10,4



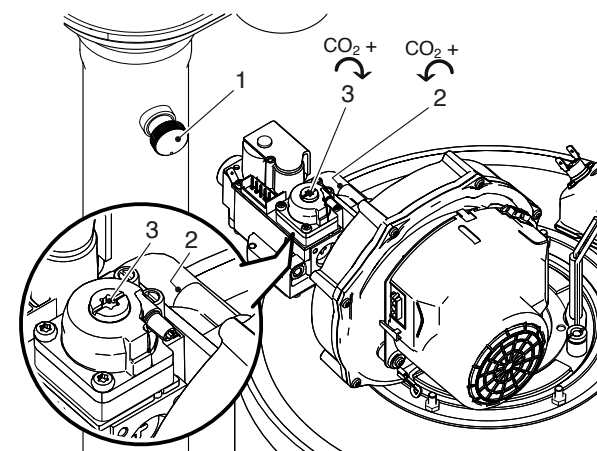
(*) En Belgique et en Suisse, la valeur doit être ajustée à 8,6.

RÉGLAGE CO₂ À LA PUISSANCE MAXIMUM

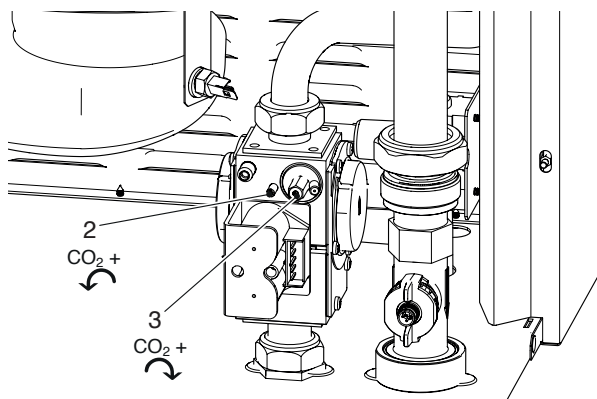
- Sélectionner « Lo » à l'aide des touches « PROG + » et « PROG - » et appuyer sur la touche « MENU/RÉINITIALISATION » pour confirmer.
- L'appareil fonctionnera à la puissance minimale.
- Régler le CO₂ en utilisant un tournevis sur la vis de réglage (3) située sur le groupe de ventilation, afin d'obtenir une valeur indiquée dans le tableau.

Puissance minimale CO ₂ %	Type de gaz			
	G20	G25	G30	G31
POWER MAX 50 P DEP	9	9	9,9	9,9
POWER MAX 50 P	9	9	9,9	9,9
POWER MAX 65 P	9	9	10,4	10,4
POWER MAX 80 P	9	9	10,4	10,4
POWER MAX 100	9	9	10,4	10,4
POWER MAX 110	9	9	10,4	10,4
POWER MAX 130	9	9	10,4	10,4
POWER MAX 150	9	9	10,4	10,4

Versions POWER MAX 50 P DEP ÷ POWER MAX 80 P



Versions POWER MAX 65 P ÷ POWER MAX 80 P



VÉRIFICATION DU CALIBRAGE

Sélectionner la valeur « Hi », attendre que le régime se stabilise et vérifier si valeurs de CO₂ sont celles requises.

À la fin des vérifications :

- Sélectionner « OFF » à l'aide des touches « PROG + » et « PROG - » et appuyer sur la touche « MENU/RÉINITIALISATION » pour confirmer.
- retirer la sonde de l'analyseur et revisser soigneusement le bouchon (1)
- Remonter le panneau avant et serrer la vis de fixation.

3.7 Arrêt temporaire ou pour de courtes périodes

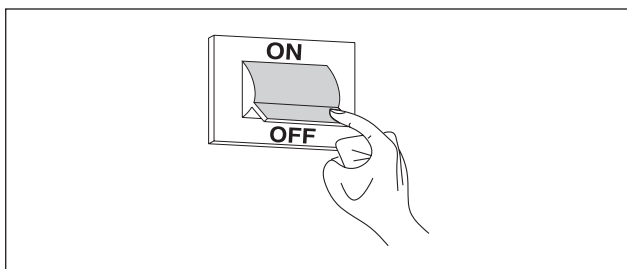
En cas d'arrêt temporaire ou pour de courtes périodes (par exemple, pour les vacances), agir comme suit:

- Couper l'alimentation électrique en mettant l'interrupteur du module thermique et l'interrupteur général de l'installation sur « Éteint ».
- En cas de danger de gel, il faut maintenir l'installation allumée. Pour réduire la consommation de combustible, le point de consigne de chauffage peut être réglé sur la valeur minimale autorisée.

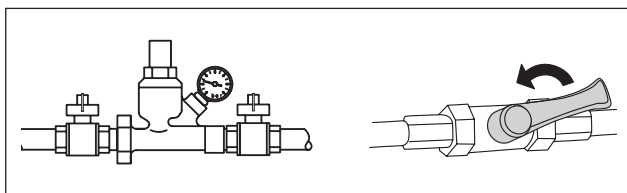
3.8 Arrêt pour de longues périodes

La non-utilisation de la module thermique au cours d'une période prolongée impose la réalisation des opérations qui suivent :

- Mettre l'interrupteur principal des modules thermiques et l'interrupteur général de l'installation sur « Éteint »



- fermer les robinets du combustible et de l'eau du système thermique et sanitaire.



! En cas de risque de gel, vidanger les installations thermique et sanitaire.

3.9 Remplacement du tableau d'affichage

! Les configurations système doivent être effectuées uniquement par le Centre d'Assistance Technique ou par du personnel autorisé par **Beretta**.

Lors du remplacement du panneau de commande antérieur, au re-allumage successif, le système effectue un contrôle de cohérence parmi les données de configuration enregistrées sur la carte Master et ceux enregistrés dans l'interface utilisateur; donc, quand on remplace l'interface de contrôle, consultez le Par.9097, Par.9098 and Par.2116.

Modifier le paramètre Par.9097 en configurant la valeur selon ce qui est reporté dans le tableau suivant :

Modèle	Par. 9097
POWER MAX 50 P DEP	46 (*)
POWER MAX 50 P	46 (*)
POWER MAX 65 P	1 (*)
POWER MAX 80 P	1 (*)
POWER MAX 100	1 (*)
POWER MAX 110	1 (*)
POWER MAX 130	1 (*)
POWER MAX 150	1 (*)

! (*) Réglage d'usine. Il peut être nécessaire de modifier la valeur en fonction du type d'installation et des accessoires installés.


Modifier le paramètre Par.9098 en configurant la valeur selon ce qui est reporté dans le tableau suivant :

Modèle	méthane	Par. 9098
POWER MAX 50 P DEP	méthane	21
	lpg	22
POWER MAX 50 P	méthane	19
	lpg	20
POWER MAX 65 P	méthane	11
	lpg	12
POWER MAX 80 P	méthane	9
	lpg	10
POWER MAX 100	méthane	7
	lpg	8
POWER MAX 110	méthane	5
	lpg	6
POWER MAX 130	méthane	3
	lpg	4
POWER MAX 150	méthane	1
	lpg	2

Vérifiez que le paramétrage 2116:

Modèle	Par. 2116
POWER MAX 50 P DEP	3
POWER MAX 50 P	3
POWER MAX 65 P	0
POWER MAX 80 P	0
POWER MAX 100	0
POWER MAX 110	0
POWER MAX 130	0
POWER MAX 150	0


3.10 Remplacement de la carte de contrôle

 Les configurations système doivent être effectuées uniquement par le Centre d'Assistance Technique ou par du personnel autorisé par **Beretta**.

Lors du remplacement du panneau de commande antérieur, au re-allumage successif, le système effectue un contrôle de cohérence parmi les données de configuration enregistrées sur la carte Master et ceux enregistrés dans l'interface utilisateur; donc, quand on remplace l'interface de contrôle, consultez le Par.9097, Par.9098 and Par.2116.

Modifier le paramètre Par.9097 en configurant la valeur selon ce qui est reporté dans le tableau suivant :

Modèle	Par. 9097
POWER MAX 50 P DEP	46 (*)
POWER MAX 50 P	46 (*)
POWER MAX 65 P	1 (*)
POWER MAX 80 P	1 (*)
POWER MAX 100	1 (*)
POWER MAX 110	1 (*)
POWER MAX 130	1 (*)
POWER MAX 150	1 (*)

 (*) Réglage d'usine. Il peut être nécessaire de modifier la valeur en fonction du type d'installation et des accessoires installés.

Modifier le paramètre Par.9098 en configurant la valeur selon ce qui est reporté dans le tableau suivant :

Modèle	méthane	Par. 9098
POWER MAX 50 P DEP	méthane	21
	lpg	22
POWER MAX 50 P	méthane	19
	lpg	20
POWER MAX 65 P	méthane	11
	lpg	12
POWER MAX 80 P	méthane	9
	lpg	10
POWER MAX 100	méthane	7
	lpg	8
POWER MAX 110	méthane	5
	lpg	6
POWER MAX 130	méthane	3
	lpg	4
POWER MAX 150	méthane	1
	lpg	2

Vérifiez que le paramétrage 2116:

Modèle	Par. 2116
POWER MAX 50 P DEP	3
POWER MAX 50 P	3
POWER MAX 65 P	0
POWER MAX 80 P	0
POWER MAX 100	0
POWER MAX 110	0
POWER MAX 130	0
POWER MAX 150	0

3.11 Entretien


Il est obligatoire d'effectuer au moins une fois par an l'entretien et le nettoyage de l'appareil.

 Le manque d'entretien annuel annulera la garantie.

Cette intervention, réalisée par Centre d'Assistance Technique ou bien par du personnel professionnellement qualifié, est nécessaire pour contrôler et assurer que les tuyaux d'évacuation fumées à l'intérieur et à l'extérieur de l'appareil, la ventilation, les vannes de sécurité, les tuyaux d'évacuation de l'eau et tous les dispositifs de mesure et contrôle sont en parfait état d'efficacité et de fonctionnement.

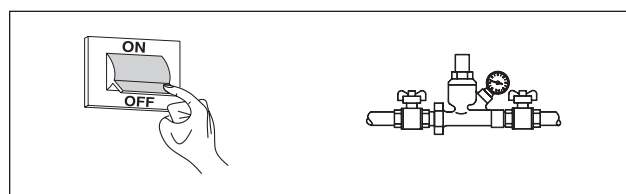
Tableau des activités d'entretien obligatoires (à effectuer toutes les 2000 heures de fonctionnement ou au moins une fois par an)

Effectuer le test de combustion
Contrôler l'état des conduits d'aspiration (le cas échéant) et de l'évacuation des fumées et vérifier l'absence de fuites
Vérifier l'électrode d'allumage
Nettoyer la chambre de combustion et contrôler l'état des joints démontés pendant cette opération
Nettoyer l'évacuation des condensats
Vérifier les réglages des paramètres
Vérifier l'absence de fuites de gaz
Vérifier l'absence de fuites dans les raccords hydrauliques
Vérifier le bon état du câblage et des connexions
Vérifier si l'allumage est régulier
Contrôler la présence de flamme après l'allumage
Contrôler les dispositifs de sécurité en aval de l'appareil
Vérifier la pression de l'installation

 Avant d'exécuter toute intervention d'entretien ou nettoyage, couper l'alimentation de l'appareil en agissant sur l'interrupteur bipolaire et fermer la vanne principale du gaz. De plus, lors de chaque entretien (à effectuer au moins une fois par an, comme reporté ci-dessus) toujours remplacer tous les joints des fumées et gaz, notamment les joints du brûleur.

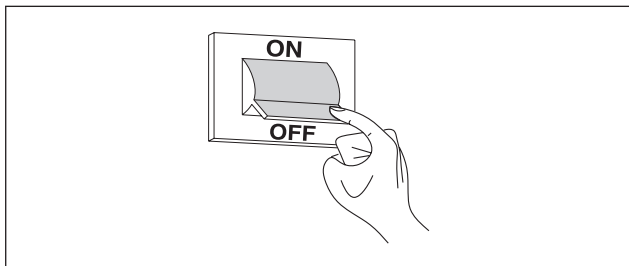
Avant d'effectuer toute opération :

- interrompre l'alimentation électrique, en plaçant l'interrupteur général de l'installation sur "éteint"
- fermer le robinet d'arrêt du combustible.



3.12 Nettoyage et démontage des composants internes

Avant toute opération de nettoyage, interrompre l'alimentation électrique en mettant l'interrupteur général de l'installation sur "éteint".



PARTIE EXTÉRIEURE

Nettoyer la chemise, le panneau de commande, les parties peintes et les parties en plastique avec des chiffons humidifiés avec de l'eau et du savon. Dans le cas de taches tenaces, humidifier le chiffon avec un mélange à 50% d'eau et d'alcool isopropylique ou de produits spécifiques.

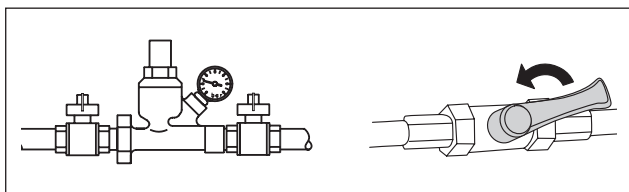


Ne pas utiliser de carburants et/ou d'éponges imbibées de solutions abrasives ou de détergents en poudre.

PARTIE INTÉRIEURE

Avant de commencer le nettoyage de la partie intérieure :

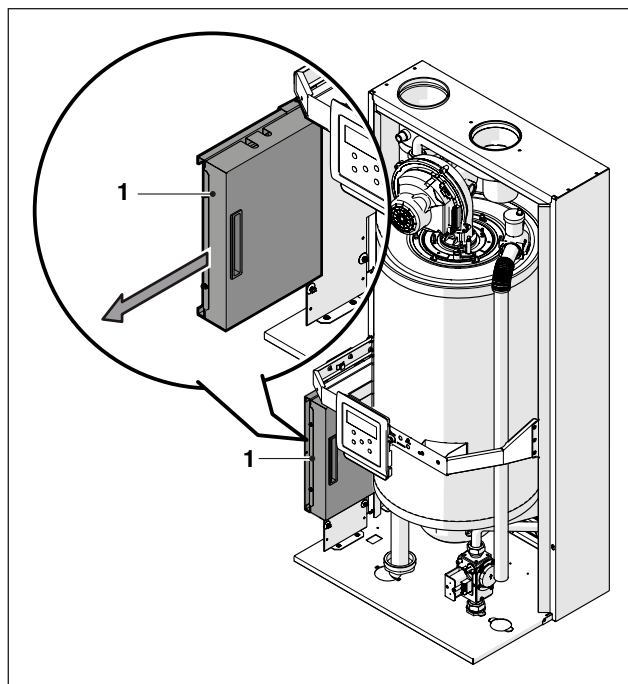
- fermer les robinets d'arrêt du gaz
- fermer les robinets des installations.



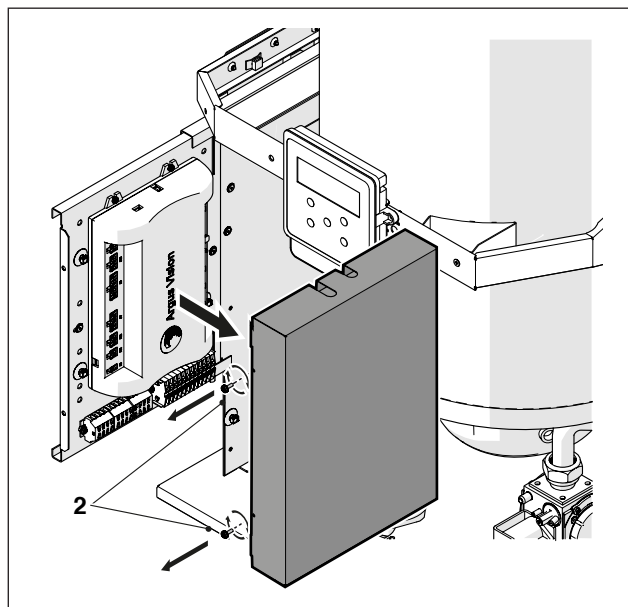
Vérifier périodiquement si l'évacuation des condensats n'est pas obstruée.

Accès au tableau de commande et aux parties internes du module thermique

- Retirer la vis de fixation et le panneau avant
- Tirer et glisser vers l'extérieur l'armoire du tableau électrique (1)



Dévisser les vis de fixation (2) et déposer la protection (3)



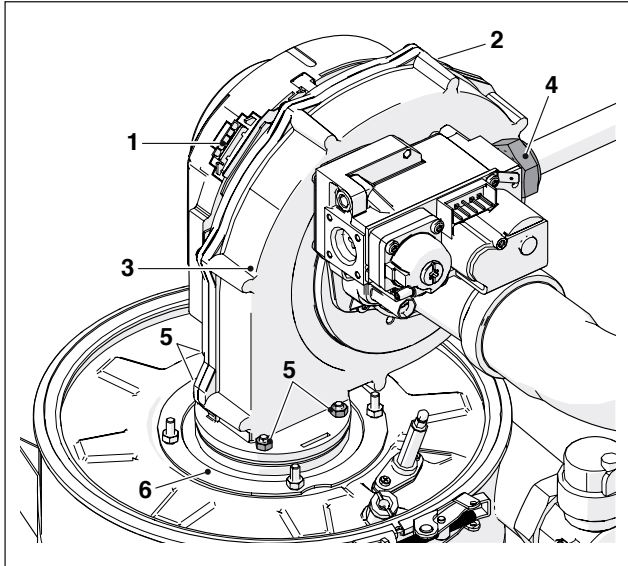
À ce stade, il sera possible d'accéder aux borniers. Une fois les opérations d'entretien terminées, remonter les composants en procédant à l'inverse de ce qui a été décrit.



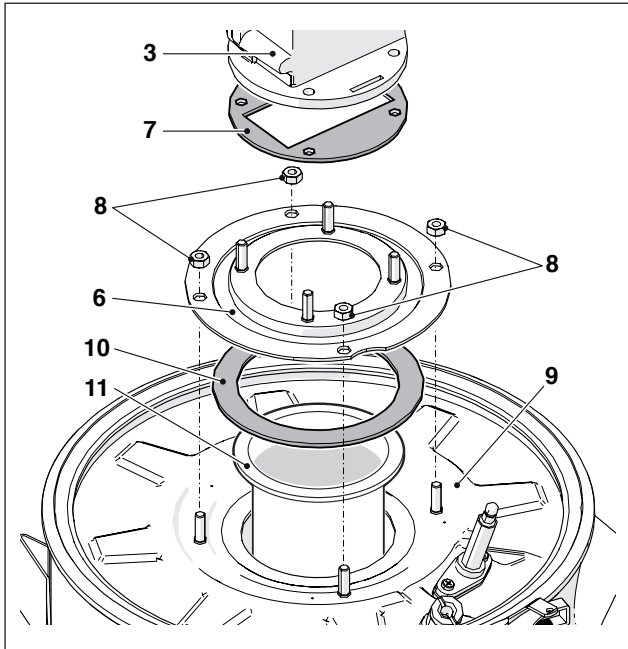
En cas de remplacement du boîtier électronique, se référer au schéma de câblage pour rétablir les connexions.

**Démontage du ventilateur et du brûleur sur les modèles
POWER MAX 50 P DEP - POWER MAX 50 P**

- Retirer la vis de fixation et le panneau avant
- Débrancher les câblages (1) et (2) du ventilateur (3)
- Retirer le tuyau de l'air du ventilateur si le module thermique est de type B - C
- Dévisser la bague (4) et débrancher le tuyau de gaz
- Dévisser avec une clé à tube les quatre écrous (5) qui fixent le ventilateur (3) à la bride (6)



- Retirer le ventilateur (3) et le joint (7)
- Dévisser les quatre écrous (8) qui fixent la bride (6) à la bride située en dessous (9)
- Retirer le joint (10) et déposer le brûleur (11).

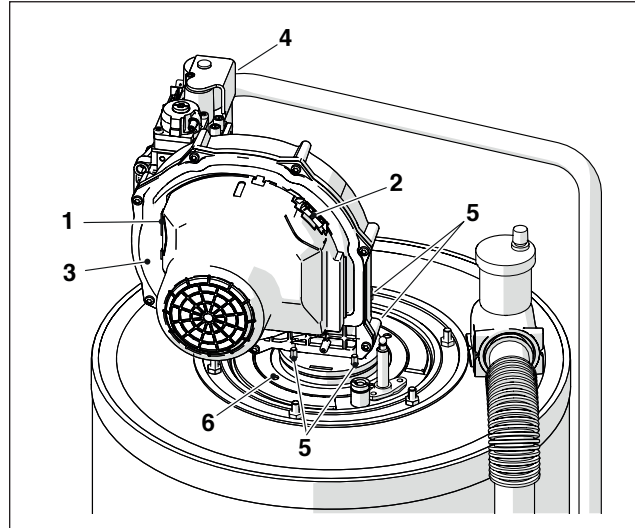


- Remplacer les joints (7-10) par de nouveaux joints.
Une fois les opérations d'entretien terminées, remonter les composants en procédant à l'inverse de ce qui a été décrit.

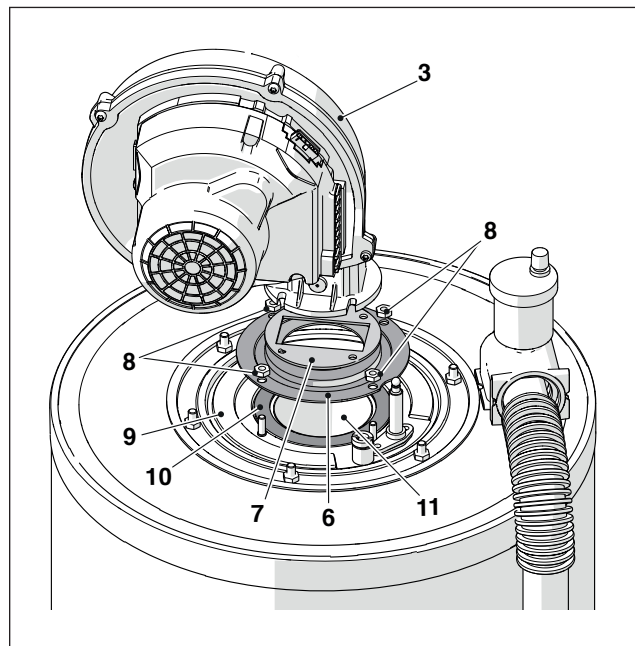
⚠ Vérifier que le raccordement au gaz est bien étanche.

**Démontage du ventilateur et du brûleur sur les modèles
POWER MAX 65 P - POWER MAX 80 P**

- Retirer la vis de fixation et le panneau avant
- Débrancher les câblages (1) et (2) du ventilateur (3)
- Retirer le tuyau de l'air du ventilateur si le module thermique est de type B - C
- Dévisser la bague (4) et débrancher le tuyau de gaz
- Dévisser avec une clé à tube les quatre vis (5) qui fixent le ventilateur (3) à la bride (6)



- Retirer le ventilateur (3) et le joint (7)
- Dévisser les quatre vis (8) qui fixent la bride (6) à la bride située en dessous (9)
- Retirer le joint (10) et déposer le brûleur (11).

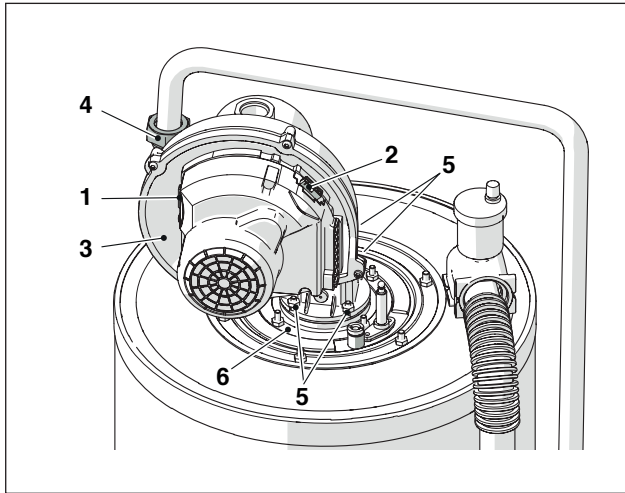


- Remplacer les joints (7-10) par de nouveaux joints.
Une fois les opérations d'entretien terminées, remonter les composants en procédant à l'inverse de ce qui a été décrit.

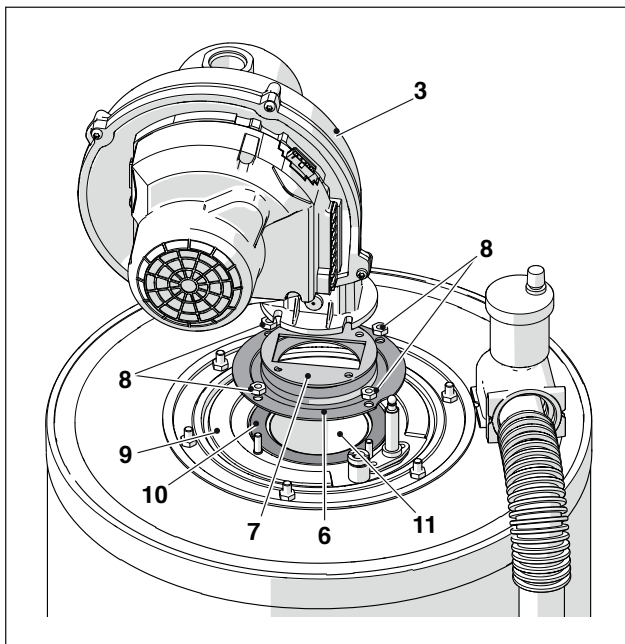
⚠ Vérifier que le raccordement au gaz est bien étanche.

**Démontage du ventilateur et du brûleur sur les modèles
POWER MAX 100- POWER MAX 110 - POWER MAX 130 -
POWER MAX 150**

- Retirer la vis de fixation et le panneau avant
- Débrancher les câblages (1) et (2) du ventilateur (3)
- Retirer le tuyau d'air du ventilateur si le module thermique est de type C (la configuration type C n'est pas livrée de série mais obtenue avec un accessoire spécial)
- Dévisser la bague (4) et débrancher le tuyau de gaz
- Dévisser avec une clé à tube les quatre vis (5) qui fixent le ventilateur (3) à la bride (6)



- Retirer le ventilateur (3) et le joint (7)
- Dévisser les quatre vis (8) qui fixent la bride (6) à la bride située en dessous (9)
- Retirer le joint (10) et déposer le brûleur (11).

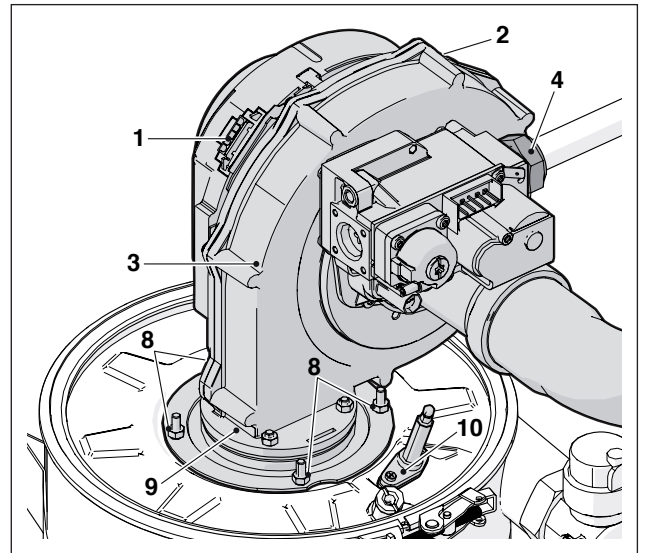


- Remplacer les joints (7-10) par de nouveaux joints.
Une fois les opérations d'entretien terminées, remonter les composants en procédant à l'inverse de ce qui a été décrit.

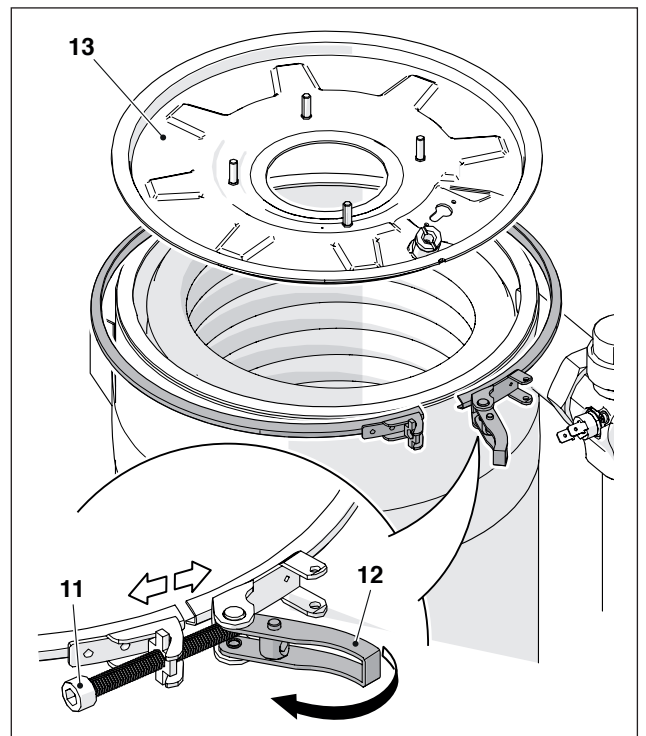
⚠ Vérifier que le raccordement au gaz est bien étanche.

**Démontage de la fermeture supérieure pour le nettoyage de
l'échangeur sur les modèles POWER MAX 50 P DEP - POWER
MAX 50 P**

- Retirer la vis de fixation et le panneau avant
- Débrancher les câblages (1) et (2) du ventilateur (3)
- Retirer le tuyau de l'air du ventilateur si le module thermique est de type B - C
- Dévisser la bague (4) et débrancher le tuyau de gaz
- Dévisser avec une clé à tube les écrous (8) qui fixent le groupe brûleur (9) à l'échangeur
- Retirer le ventilateur et tout le corps du brûleur (9)
- Démontez la plaque porte-électrode (10), vérifiez l'état de l'électrode et, le cas échéant, la remplacer



- Dévisser la vis (11)
- Ouvrir la fermeture à levier (12)
- Soulever et déposer la fermeture supérieure (13) avec son matelas isolant et le joint.

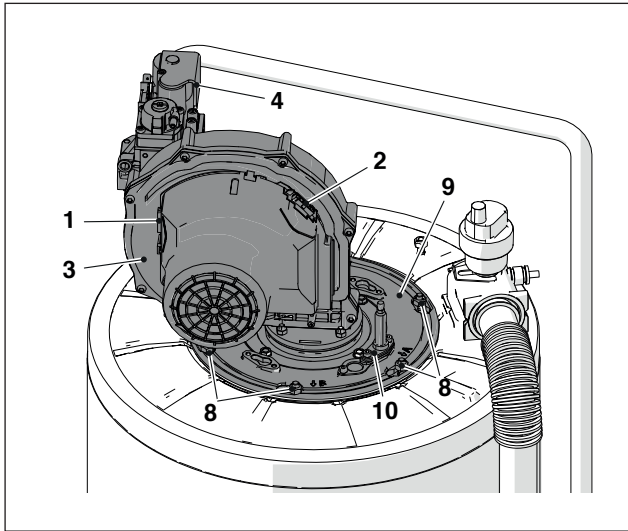


Une fois les opérations d'entretien terminées, remonter les composants en procédant à l'inverse de ce qui a été décrit.

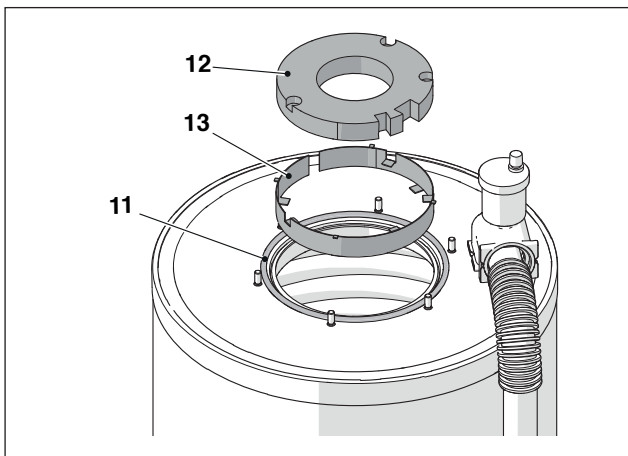
⚠ Vérifier que le raccordement au gaz est bien étanche.

Démontage de la bride pour le nettoyage de l'échangeur sur les modèles POWER MAX 65 P - POWER MAX 80 P

- Retirer la vis de fixation et le panneau avant
- Débrancher les câblages (1) et (2) du ventilateur (3)
- Retirer le tuyau de l'air du ventilateur si le module thermique est de type B - C
- Dévisser la bague (4) et débrancher le tuyau de gaz
- Dévisser avec une clé à tube les six vis (8) qui fixent le groupe brûleur (9) à l'échangeur
- Retirer le ventilateur et tout le corps du brûleur (9)
- Démontez la plaque porte-électrode (10), vérifiez l'état de l'électrode et, le cas échéant, la remplacer



Retirer le joint (11), le matelas isolant (12) et la bride (13).

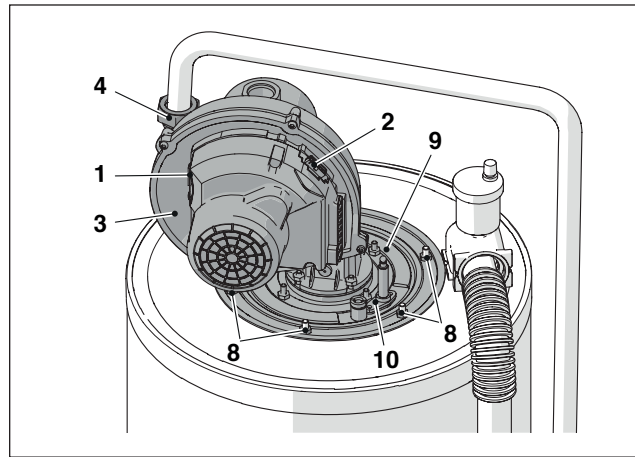


Une fois les opérations d'entretien terminées, remonter les composants en procédant à l'inverse de ce qui a été décrit.

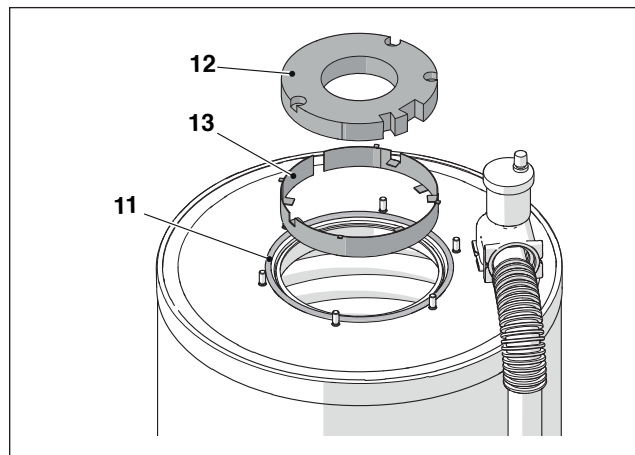
 Vérifier que le raccordement au gaz est bien étanche.

Démontage de la bride pour le nettoyage de l'échangeur sur les modèles POWER MAX 100- POWER MAX 110 - POWER MAX 130 - POWER MAX 150

- Retirer la vis de fixation et le panneau avant
- Débrancher les câblages (1) et (2) du ventilateur (3)
- Retirer le tuyau d'air du ventilateur si le module thermique est de type C (la configuration type C n'est pas livrée de série mais obtenue avec un accessoire spécial)
- Dévisser la bague (4) et débrancher le tuyau de gaz
- Dévisser avec une clé à tube les six vis (8) qui fixent le groupe brûleur (9) à l'échangeur
- Retirer le ventilateur et tout le corps du brûleur (9)
- Démontez la plaque porte-électrode (10), vérifiez l'état de l'électrode et, le cas échéant, la remplacer



Retirer le joint (11), le matelas isolant (12) et la bride (13).



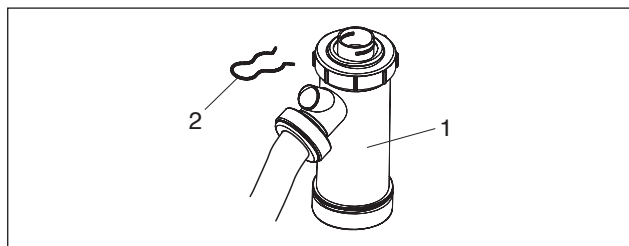
Une fois les opérations d'entretien terminées, remonter les composants en procédant à l'inverse de ce qui a été décrit.

 Vérifier que le raccordement au gaz est bien étanche.

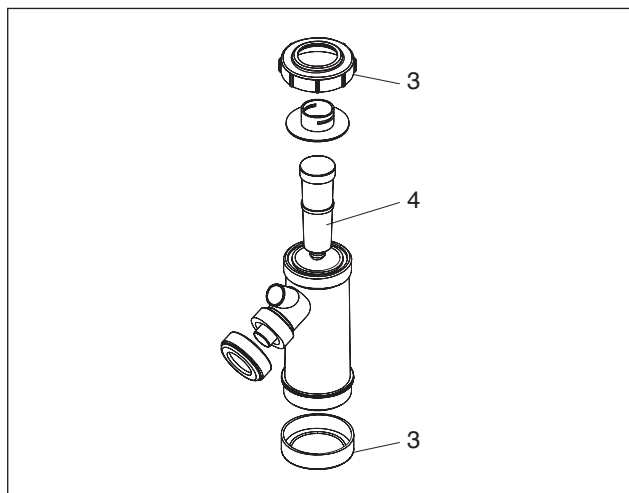
3.12.1 Nettoyage des siphons de drainage des condensats

Pour les modèles POWER MAX 50 P DEP et POWER MAX 50 P:

- Retirez le panneau avant de l'unité thermique et repérez le siphon de drainage des condensats (1)



- Desserrer le collier (2), détacher le tube ondulé de drainage du condensat (3), retirer le siphon et le retirer à l'aide des deux bouchons à vis (4)
- Retirer le flotteur (4) et nettoyer tous les composants.

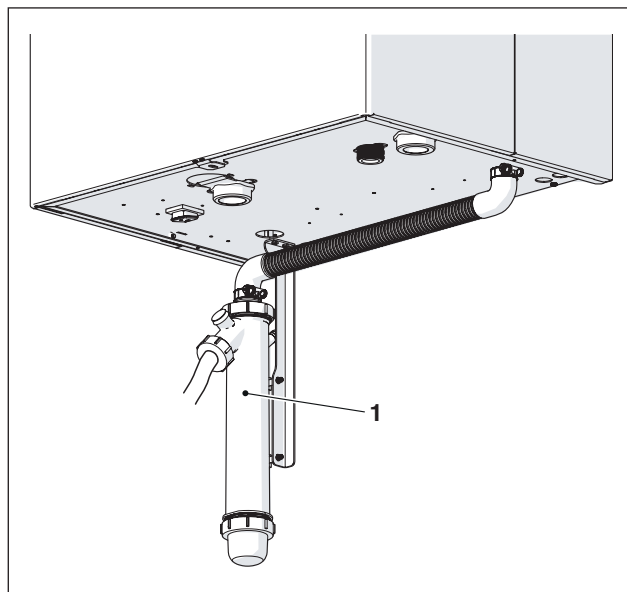


Une fois les opérations d'entretien terminées, remonter les composants en procédant à l'inverse de ce qui a été décrit.

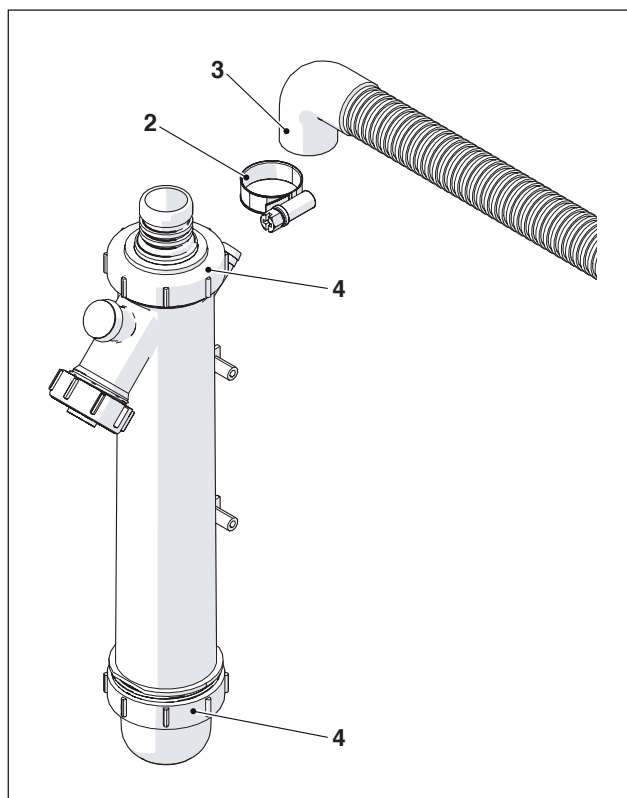
- ⚠ Remplir le siphon d'eau avant d'allumer la chaudière, en évitant d'introduire dans le milieu des produits de combustion pendant les premières minutes de marche de la chaudière.

Pour les modèles POWER MAX 65 P, POWER MAX 80 P, POWER MAX 100, POWER MAX 110, POWER MAX 130, POWER MAX 150 (facultatif):

- Localisez le siphon de condensat (1), monté sous l'appareil.



- Desserrer le collier (2), détacher le tube ondulé de drainage du condensat (3), retirer le siphon et le retirer à l'aide des deux bouchons à vis (4)
- Retirer le flotteur et nettoyer tous les composants.



Une fois les opérations d'entretien terminées, remonter les composants en procédant à l'inverse de ce qui a été décrit.


- ⚠ Remplir le siphon d'eau avant d'allumer la chaudière, en évitant d'introduire dans le milieu des produits de combustion pendant les premières minutes de marche de la chaudière.


3.13 Guide de dépannage


ANOMALIE	CAUSE	REMÈDE
Odeur de gaz	Circuit d'alimentation gaz	- Vérifier l'étanchéité des joints et la fermeture des prises de pression
Odeur de gaz non brûlés	Circuit fumées	- Vérification étanchéité des raccords - Vérification absence d'obstructions - Vérification qualité de la combustion
Combustion irrégulière	Pression gaz brûleur	- Vérifier le réglage
	Membrane installée	- Vérifier diamètre
	Nettoyage brûleur et échangeur de chaleur	- Vérifier conditions
	Passages échangeur de chaleur obstrués	- Vérifier propreté des passages
	Panne de ventilateur	- Vérifier le fonctionnement
Retard d'allumage avec pulsations sur le brûleur	Pression gaz brûleur	- Vérifier le réglage
	Électrode d'allumage	- Vérifier le positionnement et les conditions
Le système modulaire se salit en peu de temps	Combustion	- Vérifier les réglages de combustion
Le brûleur ne démarre pas au moment de l'acquittement de la part du réglage du système modulaire	Vanne gaz	- Vérifier la présence de tension 230V sur les bornes de la vanne de gaz, vérifier les câblages et les connexions
Le système modulaire ne démarre pas	Absence d'alimentation électrique (l'afficheur ne visualise aucun message)	- Vérifier branchements électriques - Vérifier état du fusible
Le système modulaire ne chauffe pas	Corps générateur sale	- Nettoyer la chambre de combustion
	Débit du brûleur insuffisant	- Contrôler le réglage du brûleur
	Réglage système modulaire	- Vérifier le bon fonctionnement - Vérifier la température réglée
Le générateur se bloque pour sécurité thermique	Manque d'eau	- Vérifier le bon fonctionnement - Vérifier la température réglée - Vérifier le câblage électrique - Vérifier la position des bulbes sondes
	Réglage système modulaire	- Vérifier vanne d'aération - Vérifier pression circuit chauff.
Le générateur est à la température mais le système de chauffage est froid	Présence d'air dans l'installation	- Purger l'installation
	Circulateur défectueux	- Débloquer le circulateur - Remplacer le circulateur - Vérifier le raccordement électrique du circulateur
Le circulateur ne démarre pas	Circulateur défectueux	- Débloquer le circulateur - Remplacer le circulateur - Vérifier le raccordement électrique du circulateur
Interventions fréquentes de la vanne de sécurité installation	Vanne de sécurité installation	- Vérifier calibrage ou efficacité
Interventions fréquentes de la vanne de sécurité installation	Pression du circuit de l'installation	- Vérifier la pression de charge - Vérifier le réducteur de pression
Interventions fréquentes de la vanne de sécurité installation	Vase d'expansion installation	- Vérifier le fonctionnement

4 RESPONSABLE DE L'INSTALLATION

4.1 Mise en service

 L'entretien et le réglage de l'appareil doivent être effectués au moins une fois par an par le Centre d'Assistance Technique ou par un personnel qualifié et professionnel en conformité avec toutes les réglementations nationales et locales en vigueur.

 Un entretien ou un réglage incorrect peut endommager l'appareil et provoquer des blessures ou des situations dangereuses.

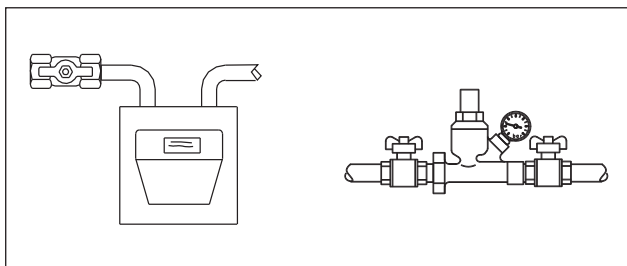
 L'ouverture et la dépose des panneaux sont des opérations interdites au responsable de l'installation. Ces opérations ne doivent être effectuées que par le Centre d'Assistance Technique ou par un personnel qualifié et professionnel.

La première mise en service du module thermique **POWER MAX Beretta** doit être effectuée par le Centre d'Assistance Technique **Beretta**, après quoi l'appareil pourra fonctionner automatiquement.

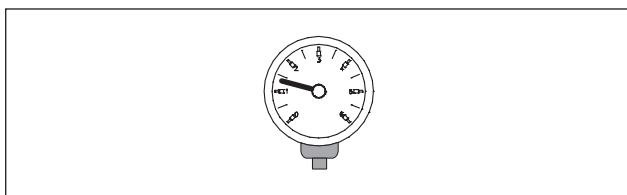
Cependant, le responsable de l'installation peut avoir besoin de redémarrer l'appareil de manière autonome, sans impliquer le Centre d'Assistance Technique, par exemple, après une période d'absence prolongée.

Dans ce cas, le responsable de l'installation devra effectuer les opérations et les contrôles suivants :

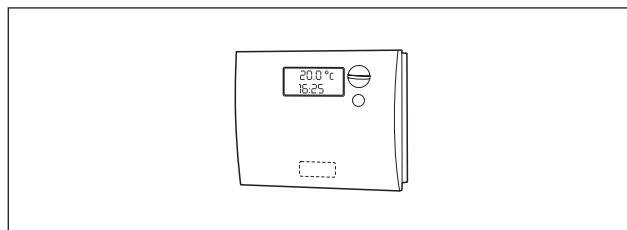
- Vérifier que les robinets du combustible et de l'eau de l'installation thermique sont ouverts



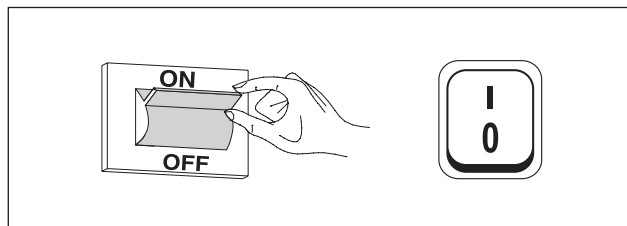
- Vérifier que la pression du circuit hydraulique, à froid, est toujours supérieure à 1 bar et inférieure à la limite maximale prévue pour l'appareil



- Régler les thermostats d'ambiance des zones à haute et basse température à la température souhaitée (~ 20°C) ou bien, si les installations sont équipées d'un chronothermostat ou d'un programmeur horaire, vérifier qu'il est actif et réglé (~20°C)




- Mettre l'interrupteur général de l'installation sur Allumé (ON) et l'interrupteur principal du module thermique sur (I).



L'appareil exécutera la procédure d'allumage et, une fois démarré, il restera en marche jusqu'à ce que les températures réglées soient atteintes.

Les démarrages et les arrêts suivants se feront automatiquement en fonction de la température désirée, sans qu'il soit nécessaire de faire d'autres interventions.

En cas de problèmes d'allumage ou d'anomalies de fonctionnement, un code d'erreur numérique s'affichera à l'écran qui permettra d'interpréter la cause possible comme indiqué au paragraphe « Liste des erreurs ».

-  En cas d'erreur permanente, pour restaurer les conditions de démarrage, appuyer sur la touche « RÉINITIALISATION » et attendre que le module thermique redémarre.

En cas d'échec, cette opération peut être répétée 2 à 3 fois au maximum, on fera ensuite appel au Centre d'Assistance Technique **Beretta**.

4.2 Arrêt temporaire ou pour de courtes périodes

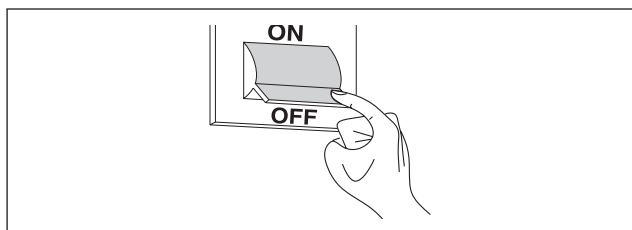
En cas d'arrêt temporaire ou pour de courtes périodes (par exemple, pour les vacances), agir comme suit:

- Couper l'alimentation électrique en mettant l'interrupteur du module thermique et l'interrupteur général de l'installation sur « Éteint ».
- En cas de danger de gel, il faut maintenir l'installation allumée. Pour réduire la consommation de combustible, le point de consigne de chauffage peut être réglé sur la valeur minimale autorisée.

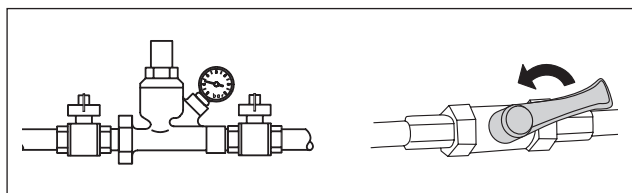
4.3 Arrêt pour de longues périodes

La non-utilisation de la module thermique au cours d'une période prolongée impose la réalisation des opérations qui suivent :

- Mettre l'interrupteur principal des modules thermiques et l'interrupteur général de l'installation sur « Éteint »



- fermer les robinets du combustible et de l'eau du système thermique et sanitaire.



- ⚠ En cas de risque de gel, vidanger les installations thermique et sanitaire.

4.4 Nettoyage

Il est possible de nettoyer la carrosserie extérieure de la chaudière à l'aide de chiffons mouillés d'eau et de savon.

En cas de taches tenaces, mouiller le chiffon avec un mélange contenant 50 % d'eau et 50 % d'alcool dénaturé ou avec des produits spécifiques.

Une fois le nettoyage terminé, sécher avec soin.



Ne pas utiliser d'éponges imbibées de produits abrasifs ou de détergents en poudre.



Il est interdit d'effectuer toute opération de nettoyage avant d'avoir isolé la chaudière du réseau d'alimentation électrique en mettant l'interrupteur général de l'installation et l'interrupteur principal du tableau de commande sur "Arrêt ».



Le nettoyage de la chambre de combustion et du parcours fumées doit être effectué périodiquement par l'Centre d'Assistance Technique ou par le personnel qualifié.

4.5 Entretien

Ne pas oublier que LE RESPONSABLE DE L'INSTALLATION THERMIQUE doit confier L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE et la MESURE DU RENDEMENT DE COMBUSTION À DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS.

Le Centre d'Assistance Technique **Beretta** peut remplir cette importante obligation légale et donner aussi d'importantes informations sur les possibilités de MAINTENANCE PROGRAMMÉE, laquelle est synonyme de :

- Plus grande sécurité
- Respect des lois en vigueur
- Tranquillité de ne risquer aucune sanction en cas de contrôles.

L'entretien périodique est essentiel pour la sécurité, le rendement et la durée de l'appareil.

De plus, il s'agit d'une obligation légale: il doit être effectué, une fois par an, par du personnel qualifié.

5 RECYCLAGE ET ÉLIMINATION

L'appareil se compose de matériaux de nature différente tels que des matériaux métalliques, plastiques et des composants électriques et électroniques. À la fin du cycle de vie, effectuer une dépose sûre et une élimination responsable des composants, conformément aux normes environnementales en vigueur dans le pays d'installation.



La collecte sélective adéquate, le traitement et l'élimination compatible du point de vue environnemental contribuent à éviter des effets négatifs possibles sur l'environnement et sur la santé, en même temps ils facilitent la réutilisation et/ou recyclage des matériaux qui composent l'appareil.



L'élimination abusive du produit de la part du propriétaire comporte l'application des sanctions administratives prévues par la réglementation en vigueur.

**Via Risorgimento, 23 A
23900 - Lecco (LC)**

www.berettaboilers.com

Dans un souci constant d'amélioration de toute sa production, l'Entreprise se réserve le droit d'apporter toutes modifications jugées nécessaires aux caractéristiques esthétiques et dimensionnelles, aux données techniques, aux équipements et aux accessoires.

